

# PARA LUAD

Réinventer l'autonomie



 **INCLUSION SOCIALE**  
SUR LA PISTE DU HANDICAP  
CHEZ LES AUTOCHTONES

 **PREMIÈRES NATIONS**  
À LA DÉCOUVERTE DU PROJET  
NISIDOTAM

 **LÉGISLATION**  
NOTRE POSITION  
SUR LE PROJET DE LOI 15

 **EXERCICE 2022-2023**  
RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ANNUELLE



**Vous partez en vacances et avez besoin de cathéters intermittents?**  
 Les cathéters VaPro Plus Pocket<sup>MC</sup> offrent une protection 100% sans contact et sont munis d'un sac collecteur intégré de 1000 ml pour vos cathétérismes à la maison et sur la route

### Caractéristiques des sacs collecteurs

- Possèdent une valve anti-reflux pour prévenir le retour de l'urine vers le cathéter
- Offrent un volume de 1000 ml
- Gradués, pour faciliter la mesure de la quantité d'urine
- Transparents, pour permettre de visualiser la couleur de l'urine



### La vie avec des cathéters VaPro Plus Pocket



Balayez le code QR pour voir comment utiliser les cathéters VaPro Plus Pocket

Format	Longueur	No de produit	Boîte de
10 Fr	(40 cm)	<b>71104</b>	30
12 Fr	(40 cm)	<b>71124</b>	30
14 Fr	(40 cm)	<b>71144</b>	30
16 Fr	(40 cm)	<b>71164</b>	30

**Pour obtenir des échantillons gratuits, contactez [nicolas.levac@hollister.com](mailto:nicolas.levac@hollister.com)**



**VaPro Plus Pocket<sup>MC</sup>**  
 Cathéter intermittent sans contact



# SOMMAIRE



28



58

## Revue publiée et distribuée par Moelle épinière et motricité Québec

6020, rue Jean-Talon Est, bureau 400  
Montréal (Québec) H1S 3B1  
Tél. : 514 341-PARA ou 341-7272  
Sans frais : 1 877 341-7272  
Télééc. : 514 341-8884  
Courriel : [info@moelleepiniere.com](mailto:info@moelleepiniere.com)  
Site Internet : [www.moelleepiniere.com](http://www.moelleepiniere.com)

Tirage : 1200 exemplaires

## Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0227-7123

### Direction générale

Walter Zelaya

### Rédacteur en chef

Christian Séguin

### Rédaction

Virginie Archambault  
Laurie-Eve Côté  
Simon Deblois  
Ariane Gauthier-Tremblay  
Anabelle Grenon Fortin  
Caroline Lachance  
Omar Lachheb  
Mélicha Lévy  
Adèle Liliane Ngo Mben Nkoth  
Jenn Pechberty  
Marie-Blanche Rémillard  
Christian Séguin  
Sylvie Teoli

### Relecture

Christian Séguin

### Correction d'épreuves

Vanessa-Anne Paré  
Jenn Pechberty  
Christian Séguin  
Aline Vancompennolle

### Petites annonces

Kaouther Ben Amara

### Publicité

Vanessa-Anne Paré

### Photographie

Jenn Pechberty  
Sonia Roy

### Conception graphique

[Julien-design.com](http://Julien-design.com)

### Infographie

Belvédère coop

### Impression / Distribution

Héon & Nadeau

### Cotisation annuelle :

Membre régulier ou associé : 25 \$ / 1 an ou 60 \$ / 3 ans  
Membre famille : 35 \$ / 1 an ou 90 \$ / 3 ans.

La reproduction des articles est permise avec autorisation de l'éditeur et mention de la source.

**Éditorial** ..... 4

**MÉMO-Qc en action** ..... 5

44<sup>e</sup> assemblée générale annuelle..... 5

Intégration sociale..... 10

Recherche..... 14

Défense des droits ..... 15

L'équipe s'agrandit..... 18

**Sans esprit de solidarité, point de terre promise (chronique)**..... 20

**Inclusion sociale : Sur la piste du handicap chez les Autochtones** 25

Vivement une vision inclusive pour mieux prendre soin les uns des autres ..... 25

Rose-Anne Gosselin : Tracer la voie afin que chaque individu trouve sa place dans la société ..... 28

Michael Dell : Une voix d'impact pour les personnes avec des besoins spéciaux à Kahnawà:ke..... 36

Michael Dell: An Impactful Voice for People with Special Needs in Kahnawà:ke..... 39

Iehente Cole-Gabriel : L'âme d'une éducatrice, la force tranquille d'une gardienne de la bienveillance ..... 42

Iehente Cole-Gabriel: The Soul of an Educator, the Quiet Strength of a Guardian of Benevolence ..... 45

**Recherche** ..... 49

Projet Nisidotam : Comprendre le handicap dans les communautés des Premières Nations.....49

Nisidotam Project: Understanding Handicap in First Nations communities .....52

**Chronique humour – Les parajokes de Laurie-Eve** ..... 54

**Promotion des droits et sensibilisation** ..... 56

Projet de loi n° 15 : MÉMO-Qc questionne et se positionne.....56

Quel bilan fait-on des audiences du TAQ sur les pénalités discriminatoires aux rentes de retraite?.....58

Questions et priorités du comité consultatif de MÉMO-Qc : Où en sommes-nous en 2023?.....60

**Emploi et handicap** ..... 61

Faites-vous partie des groupes visés sur les formulaires d'embauche?..... 61

**Fondation MÉMO-Qc**..... 64

**Donatrices et donateurs**..... 68

**Petites annonces** ..... 70

Photo principale en couverture : franciscodiazparador (istockphoto.com)

Photo d'appoint pour retouche : jcphoto (istockphoto) • Retouche : Belvédère coop



# Vivement que l'ouverture devienne une seconde nature

Par Christian Séguin

**A**pprendre à connaître l'autre n'est pas toujours aussi facile qu'il ne le semble. Surtout quand nos réalités sont différentes et que nous y sommes très peu exposés mutuellement. Prenons les réalités autochtones. Longtemps, pour la majorité de la population du Québec, elles ont été de peu d'intérêt. Et cela, malgré que certaines des conditions avec lesquelles devaient composer les Autochtones auraient été carrément inacceptables aux yeux de la majorité, eurent-elles été les siennes. Pour ajouter à la difficulté, lorsqu'on entendait parler des Indiens, comme on les appelait jadis sans trop se soucier de leur appréciation du terme, c'était dans un contexte souvent perçu négativement qui se traduisait presque instantanément par une volée de clichés faisant davantage écho à une profonde ignorance qu'à une interprétation avisée et lucide de la réalité.

J'écris au passé, mais je pourrais le faire au présent, car le nivellement vers le haut des conditions de vie d'une multitude de membres des communautés autochtones reste encore globalement au stade des belles paroles plutôt que des gestes concrets. Si les conditions sont précaires pour cette population en général, vous pouvez imaginer que le portrait n'est pas plus reluisant chez les Autochtones vivant avec des limitations. Ce qui ne veut pas dire, heureusement, que rien ne bouge et que les choses ne s'améliorent pas un peu.

Dans l'esprit d'ouverture, de sensibilisation et d'inclusion florissant qui se propage de plus en plus dans les sociétés occidentales, nous avons voulu aller sur la piste des Autochtones en

situation de handicap afin d'explorer la nature de certains enjeux et autres défis qu'ils ont à relever. Au fil d'entrevues avec des membres des Premières Nations et de personnes investies dans l'amélioration de leurs conditions, nous avons fait non seulement de belles rencontres, mais aussi d'intéressantes découvertes que vous pourrez faire à votre tour en lisant notre dossier sur le sujet ainsi que le texte de la section Recherche sur le projet Nisidotam. À défaut de pouvoir faire le tour du sujet en profondeur, nous vous proposons une première incursion tout de même éclairante qui, nous l'espérons, vous captivera et saura nourrir à sa façon l'ouverture à l'autre et contribuer à créer des ponts. Idem pour la chronique de notre bienveillante présidente du conseil d'administration, Marie-Blanche Rémillard, qui présente son regard unique et sensible sur le thème.

On touche aussi au sujet du côté de l'employabilité alors que Mélissa Lévy se penche sur la question de l'autodéclaration des personnes faisant partie des groupes visés par l'équité en matière d'emploi, dont les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les membres des communautés visibles dans la fonction publique. Si vous vous interrogez sur le sujet, son article vous éclairera assurément. Ce numéro estival est également riche en contenu lié à la défense des droits et à la sensibilisation. Notre équipe dédiée à ces enjeux vous met à jour sur une multitude de dossiers d'intérêt : représentation auprès d'élues pour la révision des programmes de soutien à domicile et pour des logements adaptés et abordables, sensibilisation au manque d'accès aux soins de santé spécifiques aux femmes en situation de handicap, position de MÉMO-Qc sur le projet de loi n° 15, bilan à ce jour des audiences du tribunal administratif du Québec sur les pénalités discriminatoires aux rentes de retraite des personnes handicapées et plus encore! Il y a de la matière pour enrichir les connaissances de tout le monde. On revient également sur la 44<sup>e</sup> assemblée annuelle générale et l'exercice 2022-2023, qui fut pour le moins mouvementé et haut en couleur, les principales activités organisées par l'équipe d'intégration sociale dans les derniers mois et le bilan du soutien accordé par la Fondation MÉMO-Qc durant l'exercice.

Enfin, ce numéro marque l'arrivée d'une nouvelle équipe à la conception graphique du Paraquad, soit Belvédère coop à qui nous souhaitons la bienvenue et avec qui nous sommes enthousiastes d'entreprendre un nouveau chapitre. Nous profitons aussi de l'occasion pour remercier l'Agence communautaire de sa précieuse collaboration au cours des dernières années et tout spécialement sa directrice générale et ex-membre de l'équipe de MÉMO-Qc Amélie Tremblay et la designer graphique Geneviève Lafleur, qui ont piloté l'exécution de nombreux numéros. Sur ce, bonne lecture à toutes et tous!



## 44<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

# L'exercice 2022-2023 : Une année de célébrations, de défis et de réalisations

Par Jenn Pechberty, Virginie Archambault et Christian Séguin • Photos : Jenn Pechberty et Sonia Roy

Le mercredi 14 juin dernier a eu lieu la 44<sup>e</sup> assemblée générale annuelle (AGA) des membres et partenaires de Moelle épinière et motricité Québec, un événement annuel incontournable de notre vie associative.

Libérée de la plupart des restrictions sanitaires des trois dernières années, toute l'équipe de MÉMO-Qc a eu le plaisir d'accueillir à nouveau les participants à l'hôtel Métropolitain à Montréal. L'assemblée, présidée par Matthieu Bardin, consultant externe, était également présentée en ligne afin de rejoindre les membres provenant des régions plus éloignées. Virginie Archambault, agente de recherche et de liaison chez MÉMO-Qc, a été nommée secrétaire d'assemblée pour l'occasion.

111 personnes (83 en présentiel et 28 en virtuel), membres, administrateurs, bénévoles, employés et partenaires communautaires, institutionnels et financiers se sont rassemblés afin de faire le bilan de l'exercice qui vient de s'écouler et de prendre connaissance des orientations stratégiques pour la prochaine année.

### L'ÉTERNEL ENJEU DU FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

D'emblée, les membres ont pu prendre connaissance du rapport financier de l'exercice 2022-2023 qui s'est terminé le 31 mars 2023. M. Gilbert Bastings, CPA, inc.,

Société de comptable professionnel agréé, a indiqué que durant cette période, MÉMO-Qc a eu des revenus de 2 426 363 \$ et des dépenses de 2 716 458 \$, pour un déficit net de 290 095 \$.

Marie-Blanche Rémillard, présidente du conseil d'administration (CA), a ensuite rappelé que le souper-spectacle *75 raisons de fêter* avait clos en beauté les festivités du 75<sup>e</sup> anniversaire de MÉMO-Qc en septembre 2022, avant d'exprimer que le dernier exercice n'avait pas été facile pour l'organisme. À cet égard, elle a souligné que, contrairement à la Société de l'assurance automobile du Québec, Services Québec n'avait pas accordé d'indexation à MÉMO-Qc pour la prestation de ses services au cours des dernières années, ce qui représentait un défi de stabilité financière, d'autant plus dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Elle a ajouté que l'organisme continuait de s'investir pour réduire le déficit.

Walter Zelaya, directeur général de MÉMO-QC, après avoir mentionné à quel point les témoignages des membres donnaient un sens au dévouement quotidien de l'équipe de travail et des bénévoles, a parlé des nombreuses carences en matière de santé, de transport et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH) ainsi que le difficile accès aux programmes gouvernementaux. Il s'est désolé du manque d'efforts des instances publiques et des sommes insuffisantes consenties aux organismes communautaires, ajoutant



Gilbert Bastings, Guylaine Beaulac, Marie-Blanche Rémillard, Walter Zelaya, Matthieu Bardin et Virginie Archambault.



que MÉMO-Qc poursuivait ses démarches afin que ses services soient financés adéquatement. Il a conclu en disant que même si l'exercice 2023-2024 n'allait pas être de tout repos, l'organisme était bien outillé pour faire face aux défis et répondre aux besoins de tous ses membres.

## UN TRAVAIL SANS RELÂCHE

Les faits saillants, bons coups et réussites de chaque service durant l'exercice 2022-2023 de même que les chantiers de travail prioritaires sur lesquels l'ensemble de l'équipe se concentre à différents niveaux, ont ensuite été présentés sommairement. Plusieurs témoignages de membres mettant en lumière ce travail sans relâche ont été diffusés au cours de la soirée pour appuyer les actions et réalisations de MÉMO-Qc.

Les membres ont ainsi pu apprendre que MÉMO-Qc a aidé 1553 personnes avec ses services pendant l'exercice 2022-2023. Du nombre, 1078 ont été soutenues par son service d'intégration sociale ; 355, accompagnées par son service d'employabilité et 120, conseillées et suivies par le service de défense des droits. MÉMO-Qc a aussi participé à 24 projets de recherche à titre de collaboratrice ou de partenaire. Les diverses activités organisées par l'organisme ont par ailleurs rassemblé pas moins de 2125 personnes au total.

Nathalie Michaud, directrice des services d'intervention, a ensuite présenté le bilan du service d'**intégration sociale**. Parmi ses faits saillants, elle a mentionné que l'équipe avait réalisé pas moins de 5321 interventions d'intégration diverses auprès de ses membres, une hausse impressionnante de 35 % par comparaison à l'exercice précédent. 92,2 % de ces interventions ont été faites auprès de personnes vivant avec une lésion médullaire.

Samira Fezzani, coordonnatrice du service d'employabilité, l'a suivie pour rapporter que, malgré le défi du sous-financement, l'équipe d'**employabilité** était maintenant complète et que l'enjeu du recrutement de la clientèle occasionné par la pénurie de main-d'œuvre avait poussé le service à élargir son champ de recrutement et à faire plus de présentations et d'ateliers dans les écoles pour accompagner les personnes dans le besoin. Elle a aussi souligné le début d'une entente d'orientation-évaluation spécialisée avec Services Québec, le 1er juillet 2022, pour couvrir en partie un service que MÉMO-Qc offrait à sa clientèle depuis déjà de nombreuses années.

Anabelle Grenon-Fortin, organisatrice communautaire en **défense des droits**, a ensuite fait le bilan en matière de promotion des droits et intérêts collectifs et de

sensibilisation. Elle a signalé les 545 interventions auprès de la clientèle, la relance de la campagne de sensibilisation au stationnement réservé et la diffusion de la vidéo sur la santé gynécologique des femmes en situation de handicap. Elle a aussi rappelé les problèmes récurrents liés au soutien à domicile ainsi que les nombreuses représentations de l'équipe durant l'exercice dans le dossier collectif de l'aide médicale à mourir auprès des élus afin de démontrer la désolante corrélation avec la qualité des soins médiocre offerte aux personnes en situation de handicap (PSH).

Anabelle a aussi présenté le bilan des démarches de **concertation** de MÉMO-Qc, qui accorde une très haute importance aux actions synergiques, soulignant les principales collaborations de l'organisme avec ses partenaires communautaires dans le but de permettre aux PSH d'avoir une place à part entière dans la société ainsi qu'une qualité de vie digne de ce nom.

Virginie Archambault a ensuite pris la parole pour faire le tour des principales actions de **soutien à la recherche**. Elle a notamment souligné le lancement du répertoire de recherche sur les lésions médullaires en novembre 2022, jumelé à la création d'un comité de soutien afin d'assurer sa pérennité, ainsi que la collaboration fructueuse avec le *Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation* et la poursuite du projet d'implantation de l'exosquelette au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Virginie a également parlé des réalisations du service des **communications**, dont la publication en format numérique du magazine Paraquad depuis l'automne 2022 et la création d'un comité interne pour organiser de la formation afin que l'équipe de travail puisse mieux exploiter les outils de communication. Elle a en outre spécifié que l'infolettre mensuelle était maintenant envoyée à 2890 personnes.

Pour clore ce tour d'horizon, Omar Lachheb, coordonnateur des activités de financement, philanthropiques et de réseautage de la Fondation MÉMO-Qc, a signalé que celle-ci avait aidé 29 membres admissibles pour un total de 51 000 \$ avec ses programmes de soutien, le Fonds d'urgence et le Fonds 33. Il a aussi profité de l'occasion pour remercier les nombreux donateurs qui permettent aux bénéficiaires de gagner en autonomie.

Pour en savoir plus sur les réalisations de MÉMO-Qc durant l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023, veuillez consulter le **rapport d'activités 2022-2023** disponible sur le site de l'organisation ([moelleepiniere.com](http://moelleepiniere.com)) dans la section **Publications**.

## LA VOLONTÉ CONSTANTE D'AMÉLIORER LES CHOSES

La diffusion en direct d'une nouvelle vidéo abordant le thème de la parentalité des personnes en situation de handicap a suivi les bilans. Cette vidéo est la deuxième d'une série portant sur la réalité des femmes en situation de handicap (la première étant celle sur la santé gynécologique), dans le but de sensibiliser la population et les instances gouvernementales à des enjeux de vie trop souvent négligés.

Guylaine Beulac, trésorière du CA, a ensuite exposé les prévisions budgétaires pour l'exercice 2023-2024 qui annoncent des revenus et dépenses un peu plus élevés que ceux de 2022-2023, mais un déficit similaire.

Puis, Walter Zelaya a rappelé les orientations stratégiques pour la période de 2021-2024, attirant l'attention sur l'ajout d'une quatorzième orientation par le CA au cours de l'exercice 2022-2023 dans le but de corriger un manque sur le terrain. Il a indiqué que cette nouvelle orientation, mise en œuvre en collaboration avec les deux centres d'expertise pour les blessés médullaires du Québec, portait sur la sensibilisation des professionnels de la santé qui interviennent en première et deuxième lignes (CLSC, GMF, hôpitaux, établissements de convalescence, etc.) quant aux besoins spécifiques des patients ayant une lésion médullaire ou un état apparenté, afin de favoriser leur prise en charge optimale et de prévenir l'aggravation de certaines conditions de santé. Il a mentionné que les treize autres orientations demeuraient inchangées.

Son intervention a été suivie de la procédure d'élection des quatre postes à combler au CA. Les personnes qui les occupaient – Marie-Blanche Rémillard, Martine Saint-Yves, Christian Séguin et Richard Soly – se sont toutes portées de nouveau candidat(e)s et ont été réélues par acclamation, le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes à combler, comme l'an passé. Walter Zelaya a aussi annoncé que Marjorie Aunos, psychologue de formation, chercheuse, auteure, conférencière et maman en situation de handicap, se joignait officiellement au conseil d'administration actuellement constitué de neuf personnes.

## RECONNAISSANCE ENVERS DES FEMMES, DES HOMMES ET UNE ORGANISATION D'EXCEPTION

L'assemblée générale fut aussi l'occasion de célébrer et de souligner l'apport incontestable de plusieurs partenaires, bénévoles et employés qui s'impliquent depuis longtemps au sein de notre communauté.

## Motions de félicitations à quatre partenaires de MÉMO-Qc

- À **M. Jérôme St-Gelais**, pour son dévouement et sa précieuse contribution depuis 15 ans en tant que membre du conseil d'administration.
- À **Mme Madeleine Holden**, pour sa grande bienveillance et son écoute active à titre de conseillère paire bénévole depuis de nombreuses années.
- À **M. Francis Maheu**, pour son soutien indéfectible et sa générosité en sa qualité de principal partenaire privé et de donateur de MÉMO-Qc.
- À la maison d'édition **Facile à lire**, représentée par sa présidente **Mme Noémi Berlus**, pour son engagement et ses actions bénéfiques à l'inclusion en emploi des personnes en situation de handicap, à titre de partenaire exemplaire de notre service d'employabilité.

## Motions de remerciement à trois employées de MÉMO-Qc

- À **Mme Nathalie Michaud**, pour ses 15 ans de service en tant que directrice des services d'intervention de MÉMO-Qc.
- À **Mme Bethsaleel Leconte**, pour ses 15 ans de service à titre de conseillère en intégration de MÉMO-Qc à Montréal.
- À **Mme Samira Fezzani**, pour ses 10 ans de service comme conseillère en emploi et, plus récemment, à titre de coordonnatrice du service d'employabilité de MÉMO-Qc.

MÉMO-Qc salue chaleureusement leur loyauté et leur participation inestimable à sa mission.

La 44<sup>e</sup> assemblée générale annuelle s'est terminée en beauté autour d'un repas de réseautage convivial offert aux membres et partenaires ayant pu assister à l'assemblée en personne.

Quant aux membres présents virtuellement, ils ont eu droit à un tirage de prix de présence, animé par Caroline Lachance et Édouard Boucher de notre bureau de Québec. Félicitations aux gagnants et merci encore à toutes les personnes présentes sur place ou en ligne cette année!

44<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

# L'événement en images





Anabelle Grenon Fortin  
Organisatrice communautaire  
en défense des droits

CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE  
Nathalie Michaud

Musée symphonique  
à Montréal Québec

PROJET DE LOI  
S-100  
PROJET DE LOI  
S-100



# Intégration sociale

## MONTRÉAL ET OUEST DU QUÉBEC

### 8 MARS – SOUPER DE FILLES À MONTRÉAL

Le 7 mars, pour souligner la Journée internationale des droits des femmes un brin à l'avance, quelques-unes des membres de la gent féminine de MÉMO-Qc de la grande région de Montréal ont pu profiter d'une petite soirée au féminin. Ce moment privilégié leur a permis de créer ou de resserrer des liens, de se confier, de partager et d'échanger avec d'autres femmes vivant une réalité similaire à la leur, et ce, librement et en toute simplicité. D'autres occasions du genre seront organisées, car elles sont au toujours au goût des participantes!



### 28 MARS – SORTIE À UN MATCH DU ROCKET DE LAVAL

Grâce à une commandite de billets du Rocket de Laval, MÉMO-Qc est heureuse d'avoir pu convier un petit groupe de personnes actuellement en réadaptation ou de retour à la maison depuis peu, à un match opposant le Rocket de Laval aux Islanders de Bridgeport à la Place Bell. Le groupe a grandement apprécié cette sortie captivante et a su pleinement profiter de l'ambiance. Outre la défaite du Rocket, ce fut une soirée gagnante pour les personnes présentes.



### 7 ET 28 AVRIL – SORTIES À LA CABANE À SUCRE EN ESTRIE ET DANS LES LAURENTIDES

Le 7 avril dernier dans la région de l'Estrie, Valérie Guimond, conseillère paire bénévole, a organisé un souper dans une cabane à sucre en compagnie d'une quinzaine de membres de ce coin de pays. Deux semaines plus tard, soit le 28 avril, c'était



au tour de l'équipe de MÉMO-Qc d'avoir le plaisir de convier les membres et quelques-uns de leurs proches ou accompagnateurs à une sortie à la magnifique Cabane à sucre Lalande à Saint-Eustache. Plus d'une trentaine d'amateurs de mets traditionnels québécois et des saveurs de l'érable étaient présents pour célébrer la fin de l'hiver, cette fois-ci pour de bon! Ces sorties autour d'un bon repas connaissent un fort engouement auprès de la clientèle que nous servons. Ils renforcent la socialisation et le partage d'expériences, tout en permettant à nos membres de sortir de chez eux et de passer un bon moment!

### 20 MAI, 17 JUIN ET 15 JUILLET – RANDONNÉES DE VÉLO À MAIN

La saison des randonnées à vélo à main est déjà bien lancée. Au moment d'écrire ces lignes, trois sorties avaient eu lieu, ce qui a permis aux paracyclistes de rouler sur le circuit Gilles-Villeneuve



(20 mai), sur des parcours de 20 et 35 km sur le sentier du P'tit Train du Nord dans les Laurentides (17 juin) et sur des parcours de 20 et 40 km dans le parc du réservoir Beaudet à Victoriaville (15 juillet). Joignant l'activité physique au plaisir de faire des rencontres conviviales dans des lieux agréables, ces randonnées sont des rendez-vous toujours appréciés par les membres de MÉMO-Qc pratiquant le vélo à main, car ça roule à souhait durant chacune d'elles.

## 28 MAI – SALON DU VÉHICULE ADAPTÉ EN MONTÉRÉGIE

La 13<sup>e</sup> édition du Salon du véhicule adapté, organisée en collaboration avec le CISSS de la Montérégie-Ouest – Centre de réadaptation en déficience physique de Saint-Hubert (CRDPSH), a connu un franc succès. Tenu sur le site du CRDPSH sous un soleil radiant, l'événement a attiré près de 160 personnes provenant de plusieurs régions du Québec, qui sont venues découvrir la grande variété d'adaptations présentées par les membres et partenaires de MÉMO-Qc. Une organisatrice communautaire et une ergothérapeute spécialisée en réadaptation à la conduite automobile du CISSSMO-CRDP étaient aussi présentes et ont prodigué de précieuses recommandations aux visiteurs. MÉMO-Qc tient à remercier ses membres exposants, venus inspirer et conseiller de nombreuses personnes vivant avec des limitations motrices, ainsi que ses partenaires clés TVR Technologies, Savaria et Eureka Solutions, sans oublier Kinova, qui ont tous contribué au succès de cette 13<sup>e</sup> édition, une véritable bougie d'allumage pour quiconque souhaite adapter son véhicule ou y apporter des améliorations.



lauréates et lauréats, qui seront dévoilés à l'automne 2023 lors d'une cérémonie de remise officielle. Restez à l'affût pour tous les détails!

## QUÉBEC ET EST DU QUÉBEC

### 13 FÉVRIER – SOUPER TÉMOIGNAGE DE LA SAINT-VALENTIN À L'IRDPO

Dans le cadre de la fête de l'amour, les usagers de l'IRDPO se sont réunis pour un événement inspirant. Deux couples, un formé avant la lésion médullaire (Kathie Prince et Nicolas Guenette) et un formé après la lésion (Vincent Tremblay et Caroline Demers), ont pris la parole afin de raconter leurs parcours respectifs. C'est en mangeant pizza et salade que nous avons écouté ces deux témoignages qui ont su nous montrer que non seulement l'amour est possible avec une lésion à la moelle épinière, mais qu'avec créativité et adaptation, tout peut être possible aux cœurs ardents.



### 8 MARS – SOUPER DE FILLES À QUÉBEC

MÉMO-Qc a aussi convié les femmes de la région de Québec et de l'est de la province à participer à un souper-partage au restaurant Le Grand Bourg afin de célébrer la Journée internationale des droits des femmes. Les participantes ont pu discuter de l'évolution des droits des femmes au cours des ans et du chemin qu'il reste encore à parcourir. Il a été question



### 1<sup>ER</sup> JUIN – MÉMO-QC EST FINALISTE POUR LE PRIX À PART ENTIÈRE

MÉMO-Qc est fière d'annoncer pour une seconde fois sa nomination à titre de finaliste dans la catégorie « organismes à but non lucratif » pour le Prix À part entière 2023 mis sur pied par l'Office des personnes handicapées du Québec. Ce prix met de l'avant les personnes et les organisations contribuant à la participation sociale des personnes en situation de handicap, en reflet à la politique gouvernementale À part entière.

Notre candidature présente les différents accomplissements de notre organisme au cours de ses 77 années d'existence, tels que l'instigation de la création des centres d'expertises pour les personnes blessées médullaires ainsi que notre campagne de sensibilisation aux stationnements réservés pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs bourses seront remises aux



## 9 MAI – SOUPER DE GARS

À la suite du succès des soupers de filles à Montréal et à Québec, ce fut au tour des hommes de participer à un souper de gars le 9 mai dernier. Des échanges riches concernant les problèmes spécifiques aux hommes en situation de handicap étaient au menu au restaurant 3 Brasseurs à Québec, le tout servi avec un bon repas et une ambiance conviviale.



des expériences spécifiques vécues par les femmes en situation de handicap au sein du système de santé, qui ne prend pas toujours en considération leur sexualité, leur envie de procréer ou la nécessité de passer un examen gynécologique. Plein d'autres sujets spécifiques aux femmes en situation de handicap ont été abordés dans une atmosphère décontractée empreinte de bonne humeur.

## 27 MARS – QUILLES ET SOUPER À LÉVIS

Ce fut très agréable de retrouver nos membres de Chaudière-Appalaches lors de cette activité de quilles, suivie d'un bon souper au restaurant Scores local où nous avons laissé l'esprit de compétition de côté pour nous adonner à des échanges des plus intéressants. L'événement fut aussi le premier de Simon Deblois avec MÉMO-Qc à titre de conseiller pair bénévole dans la région. Une fort plaisante activité où tout le monde s'est amusé rondement, a bien mangé et bavardé... sans réserve!

## 9 JUIN – JEU D'ÉVASION ET VISITE DE DISTILLERIE

Transportés dans la cave d'un navire afin de résoudre des énigmes pour trouver le remède qui sauvera le capitaine, nos membres ont eu l'occasion de travailler en équipe lors d'un jeu d'évasion afin d'arriver à destination sains et saufs, et ce, dans l'accessibilité! Une fois sortis du navire, ils ont eu le plaisir de visiter la Distillerie Stadaconé où le jeu avait lieu et de découvrir le processus de production du gin. La visite fut suivie d'une dégustation des produits de l'entreprise en récompense du sauvetage du capitaine et de son équipage.



## 21 AVRIL – BRUNCH À SAVEUR DE L'ÉRABLE

C'est par une belle journée de printemps que notre brunch annuel a eu lieu au resto Normandin Soumande à Québec. Les convives, qui regroupaient des personnes récemment handicapées et d'autres ayant plus de vécu, ont pu partager autour d'un bon repas leurs expériences, difficultés quotidiennes et trucs pour surmonter les obstacles, dans une ambiance amicale et joyeuse. Certains chanceux ont même pu se sucrer le bec grâce aux tirages de quelques produits d'érable!



# ALLEZ JOUER DEHORS



**TRACKZ**

Fièrement fabriqué au Québec

[trackzmobility.com](http://trackzmobility.com) • 1 877 566-3749



## ACTIVITÉS VIRTUELLES

### 22 MARS – CAFÉ-CONFÉRENCE VIRTUEL SUR L'ALIMENTATION

Le 22 mars avait lieu, dans le cadre des cafés virtuels, la conférence « Bien s'alimenter avec une lésion médullaire » animée par Florence Sydney, nutritionniste à l'IRGLM. Cette activité, suivie d'une période de questions, a été grandement savourée. Près de cinquante personnes des quatre coins de la province ont suivi avec intérêt la présentation de Mme Sydney, qui les a nourris de conseils et de trucs avisés, en plus de répondre à leurs questions avec bienveillance et dans la bonne humeur. Nous la remercions d'avoir partagé avec générosité ses connaissances sur un sujet aussi important pour la santé des personnes médullolésées. Elle n'a laissé personne sur son appétit!



Florence Sydney, nutritionniste

### 17 MAI – CONFÉRENCE VIRTUELLE SUR LES VOYAGES ET FORMULES ADAPTÉES

Plus de 90 personnes ont pu assister à la conférence virtuelle intitulée *Voyages et formules adaptées*, animée par Eric Gilbert, Christine Thibeault et Dominic Mercier. Nos trois conférenciers, qui vivent tous avec une blessure médullaire, en plus d'être des conseillers pairs bénévoles et de grands voyageurs, ont pu partager leurs savoirs, trucs et conseils acquis au fil de leurs périples. De nombreuses questions ont suivi les présentations, démontrant l'intérêt pour ce sujet. S'il ne l'est pas déjà, l'enregistrement de la conférence sera disponible prochainement sur notre chaîne YouTube, de même que la présentation PowerPoint, qui contient de nombreux renseignements et liens pertinents.



## Recherche

### 18 AVRIL – UNE PRÉSENCE CAPTIVANTE À L'ÉVÉNEMENT SCIENCES POP DU CRIR

Le 18 avril dernier avait lieu la Compétition de communication scientifique interne du Centre de recherche interdisciplinaire de réadaptation du Montréal Métropolitain (CRIR), *Sciences Pop*, organisée par son comité étudiant. L'événement mettait des étudiants aux études supérieures au défi de démontrer leur compétence en communication scientifique.

Notre conseillère en intégration Laurie-Eve Côté ainsi que notre agente de recherche et de liaison Virginie Archambault, étaient toutes deux présentes pour tenir le kiosque de MÉMO-Qc, ce qui leur a permis de rencontrer plusieurs étudiants, chercheurs et personnes du milieu de la recherche sur le handicap. Virginie faisait également partie du jury du défi de vulgarisation.

Nous remercions grandement le CRIR pour cette invitation et nous félicitons les deux gagnantes qui bénéficieront d'une bourse de 1000 \$ chacune ainsi que la gagnante du prix coup de cœur. Une journée où l'accès aux savoirs scientifiques par des



Virginie et Laurie-Eve

étudiants et des conférenciers captivants, était à l'honneur et une expérience qu'on répéterait volontiers!

# Défense des droits

## DROITS DES FEMMES

### UNE VIDÉO QUI NOUS OUVRE DES PORTES!

Depuis le début du mois de mars, MÉMO-Qc diffuse et fait la promotion de la vidéo **Mes seins et mon utérus comptent aussi!**, lancée dans le cadre de la journée internationale des femmes. Il s'agit d'une vidéo de sensibilisation au manque d'accès aux soins de santé spécifiques aux femmes vivant en situation de handicap. Des femmes y témoignent de l'absence d'équipement adapté et des délais inacceptables pour passer une



mammographie ou une échographie et y dénoncent aussi la condescendance et l'ignorance du corps médical (non spécialisé) à leurs réalités de femmes en situation de handicap.

Depuis sa publication, notre vidéo a notamment été diffusée à Radio-Canada, à l'émission *Les coulisses du pouvoir*, très écoutée par les politiciens. Elle nous a ensuite permis de faire des entrevues à Canal M à l'émission *Vivement les femmes*, à CKIA FM à l'émission *Mes amies de filles* et à Ami-Télé à l'émission *Ça me regarde*. Notre vidéo a également attiré l'attention des élus et nous a valu de rencontrer mesdames Christine Labrie, députée solidaire de Sherbrooke au provincial et Soraya Martinez Ferrada, députée libérale de Hochelaga au fédéral. Des démarches sont en cours avec d'autres élus. Une deuxième vidéo de sensibilisation sur la parentalité a été lancée à l'assemblée générale annuelle, le 14 juin. (Adèle Liliane Ngo Mben Nkoth)

### INFORMATION POUR VISIONNER LES ÉMISSIONS

- Radio-Canada ([ici.radio-Canada.ca](http://ici.radio-Canada.ca))  
*Les coulisses du pouvoir*, épisode du 12 mars 2023.
- Canal M ([canalm.vuesetvoix.com](http://canalm.vuesetvoix.com))  
*Vivement les femmes*, épisode du 4 avril 2023.
- CKIA FM ([ckiafm.org](http://ckiafm.org))  
*Mes amies de filles*, épisode du 10 mai 2023.
- Ami-Télé ([amitele.ca](http://amitele.ca))  
*Ça me regarde*, épisode du 20 mai 2023.

Bon visionnement!

## DROIT À L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

### PLAIDOIRIE POUR DES TRAVERSÉES DE RUES PLUS SÉCURITAIRES À MONTRÉAL

MÉMO-Qc a participé à la *Consultation publique - La traversée des rues : mesures d'accessibilité universelle et mobilité active* de la ville de Montréal. Le 14 mars, nous avons présenté un mémoire « *Les traversées de rues accessibles et sécuritaires, une affaire de toutes et de tous!* » à la Commission sur le transport et les travaux publics.

MÉMO-Qc avait à cœur de porter la voix de ses membres auprès de la Ville de Montréal et de contribuer à une meilleure compréhension des besoins spécifiques des personnes en situations de handicap principalement blessées médullaires qui sont aussi des citoyens aspirant à prendre part à l'espace et à la vie publics. Les membres de MÉMO-Qc et de son équipe de travail ont aussi pris part à la consultation en ligne à titre individuel. Au-delà

de l'aménagement physique des lieux, l'accessibilité et la sécurité des traversées de rue nous semblent relever du vivre ensemble et faire appel à la collaboration de toute la population.

Ainsi, MÉMO-Qc a recommandé une campagne de sensibilisation qui s'adresse à l'ensemble des usagers des voies de circulation. (Ariane Gauthier-Tremblay)



Photo : useche70 (pixabay.com)



## DROIT AU LOGEMENT

### REPRÉSENTATION POUR DES LOGEMENTS ADAPTÉS ET ABORDABLES



Le 4 avril dernier, l'équipe de défense des droits de MÉMO-Qc a rencontré Mme Soraya Martinez Ferrada, députée d'Hochelega et secrétaire parlementaire du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion (Logement) pour la province de Québec.

Nous voulions attirer son attention sur les besoins et problématiques vécus par les personnes en situation de handicap (PSH) en lien avec le logement. Nous avons déploré que, malgré des annonces du fédéral en matière

de logement et d'inclusion, nous n'ayons pas constaté d'amélioration dans la réalité terrain. Nous lui avons parlé de la complexité du Programme d'adaptation du domicile, un frein majeur à l'adaptation de logements déjà existants, et rappelé que la crise du logement en cours a des impacts encore plus grands pour les PSH qui ont besoin de logements abordables ET adaptés.

Notre équipe a présenté trois demandes à Mme Martinez Ferrada...

1. Un programme structurel pour rapprocher l'offre et la demande afin que les logements adaptés soient alloués aux personnes qui en ont besoin.
2. L'obligation pour les nouvelles constructions d'être accessibles et adaptables.
3. L'exigence de la part du fédéral d'un pourcentage important de logements adaptés pour les nouveaux logements sociaux.

Nous avons convenu de rester en communication principalement sur les dossiers de logements adaptés, accessibles et abordables. À voir pour la suite! (Ariane Gauthier-Tremblay)

## DROIT À L'AUTONOMIE

### REPRÉSENTATION POUR LA RÉVISION DES PROGRAMMES DE SOUTIEN À DOMICILE

Le 5 mai, l'équipe de défense des droits a rencontré madame Christine Labrie, députée de Sherbrooke pour Québec solidaire et porte-parole de l'opposition en matière de services sociaux et de santé mentale et pour les aînés. Nous voulions solliciter son appui dans nos démarches auprès de la ministre des Aînés pour faire entendre nos préoccupations relatives aux programmes de soutien à domicile et au programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination (PAMFÉ).

Rappelons que, contrairement aux aînés en perte d'autonomie, les personnes en situation de handicap (PSH) cherchent à développer leur autonomie et à s'intégrer socialement. Elles ont une vie active comme professionnels, étudiants, parents et citoyens. Rappelons aussi que le gouvernement, dans sa politique *Chez soi* : *Le premier choix* s'est engagé à ce qu'aucune PSH n'ait à payer les frais en lien avec son handicap. Mme Labrie a écouté nos recommandations visant la consolidation des soins et des services à l'intention des PSH afin de les faire valoir à son tour.

Quant aux lacunes du processus de consultations et à l'indolence des ministres qui ne répondent pas aux



lettres que nous leur avons adressées sur plusieurs sujets, madame Labrie nous a proposé d'autres avenues d'actions et son appui. Nous poursuivrons nos collaborations afin de porter auprès de la ministre des Aînés la parole et les besoins des PSH en matière de soutien à domicile et du PAMFÉ. (Ariane Gauthier-Tremblay)

## DROIT À LA QUALITÉ DE VIE

### MISE À JOUR DE NOS DÉMARCHES POUR DES SOINS D'HYGIÈNE CENTRÉS SUR LE CLIENT

En mai 2022, un membre nous a avisés que le CLSC Jonquière avait révisé l'octroi des bains selon de nouveaux critères, réduisant ainsi le nombre de bain alloué à un seul par semaine, sauf pour les usagers incontinents, et ce, pour une période indéterminée.

Nos démarches auprès de la cheffe de programme visaient à :

- dénoncer le critère discriminatoire et ambigu de l'incontinence ;
- rappeler qu'elle n'est pas une réalité homogène et immuable ;
- évoquer les impacts sur la santé physique et mentale ;
- déplorer que les soins soient administrés bureaucratiquement.

Enfin, nous lui avons rappelé l'engagement de la politique *Chez soi* : *Le premier choix* à savoir que les soins soient élaborés avec les usagers et selon leurs besoins. Notre plainte au commissaire du CLSC a permis des accommodements pour notre membre, mais nos démarches visaient la bonification des soins d'hygiène pour tous les usagers du CLSC.

D'autres plaintes concertées avec notre membre nous ont valu des entretiens avec le Protecteur du citoyen qui documente l'octroi des soins d'hygiène à domicile afin de vérifier si de telles coupures de services se produisent dans d'autres régions. Il nous a aussi pisté sur le mandat de la ministre aux Aînés pour ce qui est de la révision des programmes de maintien à domicile.

Nous avons aussi écrit au ministre de la Santé pour dénoncer le manque de ressources et rappeler les



engagements de la politique *Chez soi* : *Le premier choix* et sa responsabilité à assurer ces services sur l'ensemble du territoire du Québec. MÉMO-Qc lui a rappelé que les soins à domicile doivent être déterminés dans un plan de services individualisé et offerts sans frais. Pour MÉMO-Qc, les personnes en situation de handicap doivent recevoir les soins auxquels elles ont droit afin de vivre en santé et dans la dignité. (Ariane Gauthier-Tremblay)



**FSWC Québec**  
Centre québécois  
d'entraînement adapté  
FSWC

Reconnaitre  
le potentiel,  
et non les  
limites...



Commanditaire majeur



### Programme basé sur l'activité physique 'Activity-Based Therapy'

- Programme intensif spécifiquement conçu pour les blessés médullaires
- Efficacité démontrée depuis plus d'une décennie
- Programme personnalisé avec exercices hors du fauteuil roulant
- Offert par des kinésologues hautement qualifiés qui ont votre bien-être à cœur
- Contribue à regagner de l'autonomie



- Programme de stimulation électrique fonctionnelle
- Programme pour enfants

 [www.fswcquebec.ca](http://www.fswcquebec.ca)





# L'équipe s'agrandit

## JENN PECHBERTY

### Organisatrice communautaire

C'est un grand plaisir pour moi de me présenter à vous aujourd'hui! Alors, c'est parti!

ALOHA! Moi, c'est Jenn Pechberty et j'ai le plaisir de rejoindre la belle et grande équipe de MÉMO-Qc en tant qu'organisatrice communautaire responsable des activités pour la grande région de Montréal et l'Ouest du Québec.

Ayant grandi tout proche d'Ottawa jusqu'à l'âge de 12 ans environ, je suis une « bibitte franco-ontarienne » (franco... de France, et ouais un petit résiduel d'accent me trahira



toujours!), je pense, relativement attachante et, je l'espère, qui saura vous faire sourire.

Mon parcours est assez atypique. Après une formation universitaire en activités physiques adaptées réalisées dans le sud de la France à Montpellier, mon orientation vers le milieu des personnes en

situation de handicap s'est faite tout naturellement lors de mon retour au Québec il y a 13 ans maintenant.

Du Regroupement pour la Trisomie 21 en passant par le Défi Sportif AlterGo et Formation AlterGo, ainsi qu'un peu plus de deux ans au sein du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal à soutenir les stagiaires et les superviseurs de stage dans les centres de réadaptation, je suis très heureuse de pouvoir me rapprocher du terrain à nouveau, et donc, de vous tous.

J'ai toujours eu à cœur de contribuer à faire une différence dans la vie des gens et plus spécifiquement dans celle des personnes en situation de handicap. C'est dans cette optique que j'ai pu créer avec plusieurs amis tous aussi passionnés, un organisme à but non lucratif dédié à amener des personnes en situation de handicap sur l'eau en planche à pagaie adaptée.

J'adore l'eau, donc la plupart des activités aquatiques, je fais aussi du surf skate et je rêve de surf régulièrement. Ah oui, petite confession entre vous et moi : j'éprouve un malin plaisir à insérer des GIFs partout où je peux! Mais je me soigne!

Bref, assez parlé de moi! Il me tarde de vous rencontrer et de pouvoir collaborer sur de nombreux beaux projets tous aussi inclusifs qu'excitants!

À très bientôt!

## SYLVIE TÉOLI

### Technicienne-comptable

Bonjour,

Mon nom est Sylvie Téoli et c'est avec grand plaisir que je me suis jointe à la belle et dynamique équipe de MÉMO-Qc en tant que technicienne-comptable.

Cumulant plus de 20 ans d'expérience dans le domaine comptable, au service à la clientèle et en soutien administratif au sein de diverses sociétés d'importance, j'ai aussi travaillé dans un organisme à but non lucratif dans le domaine de la santé pour les enfants malades.

C'est toujours valorisant et gratifiant de travailler avec une équipe composée de gens de cœur et passionnés comme celle de MÉMO-Qc.

Dans mes loisirs, je pratique le yoga, la méditation, la marche et la lecture. J'aime aussi voyager.

Merci de m'accueillir dans votre équipe.

Namasté!



## **SIMON DEBLOIS** **Conseiller pair bénévole dans la** **région de Chaudière-Appalaches**

Je suis un jeune père de 37 ans ayant une conjointe depuis 11 ans. Nés de cette union, un garçon de 6 ans du nom de Évan et une petite fille de 16 mois du nom de Victoria. J'ai un D.E.P. en modelage de formation et j'ai travaillé dans une usine d'aéronautique en tant que chef d'équipe du service de la finition des moules pendant une dizaine d'années avant mon accident.



J'ai une lésion complète à la moelle épinière à la suite de la chute d'une grosse poutre d'acier sur mon dos. Maintenant, je m'implique dans plusieurs comités, comme l'Association des personnes

handicapées de Bellechasse, pour sensibiliser les commerçants à l'accessibilité universelle, le comité des sports adaptés de Chaudière-Appalaches, et, en dernier lieu, le comité de la Municipalité de Sainte-Claire, pour représenter les personnes à mobilité réduite.

J'aime bien me balader sur plusieurs pistes cyclables avec mon vélo adapté l'été et essayer des sports adaptés comme le tennis, le curling et le hockey sur luge à l'occasion. Je consacre la plupart de mon temps à mes enfants et ma conjointe, car c'est le plus important dans ma vie. J'aime jouer à des jeux vidéo, faire des soupers entre amis et j'aime le travail manuel de menuiserie, comme la réalisation de meubles en bois et les rénovations dans ma maison.

J'ai un grand sens de l'écoute quand il s'agit d'aider les autres à partir de mes expériences personnelles. J'ai vécu beaucoup de choses depuis mon accident et cela m'a permis d'en ressortir encore plus fort, même si le deuil de la vie d'avant n'est pas toujours facile à accepter. Je crois pouvoir apporter beaucoup pour faire avancer la société en tant que bénévole pour la communauté des blessés médullaires. Ça sera une nouvelle corde à mon arc, qui en compte déjà plusieurs.

# Arrivée d'une nouvelle stagiaire!

## **MARTINE LAFRANCE** **Étudiante à la maîtrise sur mesure** **en équité, diversité et inclusion**

Depuis la fin de mai, Martine Lafrance, étudiante à la maîtrise sur mesure en équité, diversité et inclusion (EDI) de l'Université Laval s'est jointe à notre équipe pour effectuer 80 heures d'observation participante. Elle est surtout présente dans les activités, où elle peut s'imprégner de la clientèle en situation de handicap afin d'en apprendre plus sur la réalité de ces personnes.

Son rôle est de nous aider en tant que bénévole, mais aussi d'observer afin de pouvoir produire une petite recherche dans le cadre de sa maîtrise, dont nous aurons les résultats à la fin. Sa présence ne constitue pas un stage durant lequel nous avons besoin de l'encadrer pour son apprentissage, mais plutôt une occasion de lui donner accès à la clientèle, dans la mesure du possible, lors d'activités déjà planifiées. Son

stage pourra s'échelonner jusqu'en novembre 2023.

Martine travaille à son compte depuis peu à titre de consultante en EDI auprès d'entreprises désirant effectuer une démarche de changement en ce sens. Elle a de l'expérience en employabilité, en gestion d'équipe et de projets ainsi qu'en gestion du changement et de la diversité, notamment auprès d'une clientèle de personnes immigrantes.



Vous pouvez consulter son profil LinkedIn si vous désirez en savoir plus sur son parcours (<https://www.linkedin.com/in/martinelafrance/>).



# Sans esprit de solidarité, point de terre promise

Par Marie-Blanche Rémillard (avec la collaboration de Christian Séguin)



Marie-Blanche Rémillard est la présidente du conseil d'administration de MÉMO-Qc. Blessée médullaire depuis 1977, retraitée de la fonction publique québécoise depuis 2011, elle a milité à différentes époques dans des dossiers de défense des droits, notamment le transport adapté à Montréal.

Lorsque je me prépare à écrire sur des sujets sensibles et profonds, j'écoute de la musique propice à ma concentration, ma réflexion. En ce moment, je suis plongée dans la pièce « Sur la nature de la lumière du jour » de Max Richter. Je baignerai ensuite dans « Le bonheur ne peut attendre » d'Olafur Arnald. Au moment où j'écris ces lignes, en mai, la nature m'accompagne aussi de belle façon : il fait très beau et le vent agite sans ménagement les jeunes feuilles de notre érable. Je peux me lancer, sur une terre sise entre confiance et vulnérabilité.

Je l'avoue d'emblée, je suis mal à l'aise de dire que je n'ai encore jamais eu l'occasion de vraiment connaître aucune personne issue d'une Première Nation. J'en ai frôlé de plus ou moins près, mais rien n'est encore advenu de ce potentiel de rapprochement que j'aimerais bien voir aboutir éventuellement, car j'aime le rapport avec l'autre, apprendre à connaître autrui et, par conséquent, ouvrir mes horizons sur de nouvelles réalités afin de mieux les comprendre.

Apprendre de l'autre nous permet de mieux faire la part des choses lorsque vient une occasion de discuter de sa réalité. D'ailleurs, lorsqu'une conversation prend le chemin de la généralisation abusive ou du racisme affirmé, j'aime bien remettre les pendules à l'heure en partageant mon expérience pour m'inscrire en faux contre les clichés trop souvent véhiculés sans fondement ou du moins sans nuance. J'ai ainsi pris la défense, par souci d'inclusion et en mettant de l'avant mes fréquentations ou mes connaissances parfois modestes, des personnes d'orientation sexuelle minoritaire, des immigrants, des personnes à la peau noire, des assistés sociaux et même des Autochtones.

Parlant des Autochtones, à la fois par curiosité et intérêt, j'ai suivi au fil des ans les publications et les nouvelles concernant leurs enjeux particuliers. J'ai aussi exploré leur art, écouté leur musique et me suis exposée à leurs voix et leur vision du monde. Je suis toutefois toujours restée à une certaine distance, avec une attitude bienveillante, mais désincarnée.

Pourtant, j'aimerais bien ouvrir plus grande cette porte et avoir l'occasion de connaître, par exemple, des gens de la communauté Wendat du Site traditionnel Huron Onhoüa Chetek8e, communément appelé le Village Huron, ou de la communauté crie d'Essipit, près des Escoumins. Il va sans dire que connaître une ou quelques personnes autochtones ne va pas me révéler toutes les nuances de leur identité ou de leur histoire. Pas plus que connaître une ou quelques personnes en situation de handicap ne peut être considéré comme une représentation absolue de cette population. Mais il reste que chez nous, êtres de chair et d'os dont la pensée et les opinions sont

abondamment nourries de sensations, de contacts et d'émotions, les fréquentations humaines plus ou moins étroites permettent de former un seuil de compréhension, de tolérance et même d'affection. À condition, bien sûr, de ne pas s'encastrent dans les clichés qui font systématiquement dérailler les choses.

## L'AUTRE CÔTÉ DE LA MÉDAILLE

En termes de tolérance et de compréhension, j'ai été sensibilisée à un jeune âge aux dérives en ces matières. Mes parents, animés de velléités agricoles, avaient quitté la ville pour s'installer dans une petite campagne près du lac des Deux Montagnes, entre Oka et Mirabel. Nous ne parlions pas le même français que nos amis, mes parents ne s'habillaient pas comme tout le monde non plus et, différence suprême, les intérêts paysans de mes parents les portaient vers les chèvres, les oies et les moutons plutôt que vers les vaches laitières. Ainsi, sans être Autochtone ni immigrante, j'ai connu assez tôt ce que c'était d'être jugée rapidement et traitée comme une étrangère. Cette situation s'est révélée cependant temporaire, mais elle précédait de 20 ans mon autre expérience d'étrangeté, soit celle de me retrouver en fauteuil roulant et d'être regardée de nouveau comme une être à part, avec indifférence, pitié ou bienveillance selon les gens, mais toutefois rarement avec hostilité. Involontairement, je m'étais donc préparée à considérer les plus ou moins exclus de la société comme possiblement d'autres moi-même.

En ce qui concerne ma connaissance des peuples autochtones, elle s'est amorcée avec la série américaine *Brave Eagle*, diffusée en français sous le nom d'*Aigle noir* à Radio-Canada en 1955. Wikipedia précise que cette série, la première à faire d'un Autochtone son protagoniste, était axée sur un jeune chef de tribu cheyenne qui « fatigué de combattre, tente de faire la paix avec les "hommes blancs" ». Le personnage était joué par un acteur blanc, ce dont la petite fille que j'étais ne s'apercevait nullement. Je trouvais Aigle noir extrêmement séduisant et courageux et je ressentais comme des affronts personnels les moqueries, l'hostilité et le mépris dont il faisait l'objet de la part des très nombreux personnages blancs. Aigle noir est resté longtemps le héros des histoires que je me racontais le soir.

À Oka, où nous allions à l'occasion, il m'arrivait de remarquer quelques hommes mohawks, courts, bien tassés, avec de beaux visages, mais avec une expression fermée. Comme ils ne parlaient pas français, ils n'étaient aucunement intégrés à la communauté blanche. Mon père disait qu'à la suite de la guerre de la Conquête, les Iroquois, alliés des Britanniques, avaient été pris en charge par des communautés protestantes anglophones et que ceci expliquait cela. Ils avaient leur

propre école, leur propre église et leur propre terrain de jeu. Je déduisais aussi de par l'état de leurs maisons qu'ils étaient pauvres, ce qui était aussi notre cas. Par la suite, j'ai emmagasiné le contenu de l'histoire sainte et de l'histoire du Canada concernant les nations autochtones. J'ai imputé les actes dits répréhensibles, tels que ceux subis par les saints martyrs canadiens, aux « méchants Iroquois » et j'ai reporté sur les Hurons, les Algonquins et les Montagnais mon préjugé favorable datant de ma relation avec Aigle noir, ce précieux compagnon de mon enfance.

C'est pas mal plus tard que j'ai pris connaissance des diverses versions de la Loi sur les Indiens et de ce qui était prôné dans sa première mouture, soit rien de moins que l'assimilation et la destruction de l'identité autochtone, tant dans les langues parlées que dans les croyances religieuses et les valeurs ancestrales. Je sais que cette loi ne s'appliquait pas aux Inuit. Mais la volonté d'assimilation était tout aussi présente pour cette population, je pense. Par la suite, les questions de traités et de territoires sont devenues monnaie courante dans l'actualité, tant canadienne que québécoise.

## ENTRE FICTION, RÉALITÉ ET RENDEZ-VOUS MANQUÉS

Ma curiosité m'a ensuite amenée à suivre avec intérêt la série policière canadienne-anglaise *North of 60* (1992-1997) qui se passe dans les Territoires du Nord-Ouest. J'ai aussi lu ou écouté les quelque 20 romans policiers écrits par Tony Hillerman et mettant en vedettes deux policiers navajos, Joe Leaphorn et Jim Chee. Il y a aussi eu, parmi mes idoles, le commandant Chakotay, de la série *Star Trek Voyager*. Chakotay continuait de suivre en toutes circonstances les préceptes millénaires de ses ancêtres autochtones nord-américains. Je suis aussi tombée en admiration devant le livre *Tristes Tropiques* de l'ethnologue français, Claude Lévi-Strauss, qui, dans les années 30 au Brésil, a étudié des populations autochtones locales, disséminées dans la forêt d'Amazonie et donnant déjà des signes de déclin, notamment sous la pression des grands propriétaires terriens.

Vous direz que ça se passait loin de nous, mais ça permettait de voir comment ces populations s'étaient adaptées à leur environnement naturel et avaient créé leurs propres outils et leur propre art de vivre. Je pensais alors à la façon de vivre des premiers habitants de notre coin d'Amérique avant qu'on débarque et qu'on leur complique considérablement la vie. Mais il semble que tous les premiers peuples de la terre ont tôt ou tard aussi vu débarquer des conquérants et des colons plus mécanisés et mieux armés qu'eux. Et, à ma connaissance, ça ne s'est jamais bien terminé pour les populations indigènes.



Plus j’y pense et plus je constate que je suis souvent passée bien proche de m’immerger dans mon intérêt pour « l’autochtonie », sans toutefois jamais y parvenir. Par réserve non fondée? Par crainte de ne pas savoir bien aborder l’autre? Du fait d’une certaine culpabilité quant au devoir de mémoire envers ce qu’ont fait nos ancêtres plus ou moins lointains? À cause d’une tendance trop souvent répandue à perdre de vue les caractéristiques et les besoins de groupes minoritaires, comme nous, les personnes en situation de handicap, l’avons vécue pendant la pandémie? Je ne sais pas, je me questionne... tout en continuant de triper sur les paysages mélodiques d’Elisapie Isaac, de Claude McKenzie ou de Buffy Sainte-Marie.

En 2002, à la suite de la signature de la Paix des Braves, j’ai eu la formidable occasion de me rendre dans trois communautés criées de la baie James : Mistissini, Nemaska et Oujé-Bougoumou. Il s’agissait de rencontrer sur place les promoteurs d’un projet de construction d’un centre de jour pour les personnes handicapées et pour les aînés en perte d’autonomie. C’était supposé être des mini-établissements avec services externes de santé et activités de loisir adaptées. Nous ne souhaitions pas encourager les Cris à suivre les pratiques du Sud, comme ils disent dans le Nord, soit l’institutionnalisation des personnes les plus vulnérables. Nous partions d’une bonne intention, mais nous nous sommes aperçus dès notre arrivée que les autorités sanitaires crient tenaient fermement à ce qu’il y ait des lits dans les futurs centres de jour. Convaincus de la pertinence de notre plan, nous sommes venus à deux doigts de l’incompréhension totale avant de réaliser ce que des années de pénurie de logements et d’entassement des membres d’une même famille dans une petite maison pouvaient occasionner pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées : une forme de rejet!

Comme notre mission n’était pas de soutenir le développement de nouveaux logements dans le Nord, mais de voir à améliorer la vie des personnes les plus vulnérables, nous nous sommes ralliés à la plupart des arguments de nos interlocuteurs. Notre point de vue du Sud ne tenait pas compte de l’état du logement pour l’ensemble de la population, ni de la rareté du personnel de soins et de services de réadaptation, ni d’une série de problèmes sociaux souvent catastrophiques. Au retour, j’étais extrêmement dépitée. Nous étions partis avec l’idée de leur imposer un modèle inapproprié,

sans même avoir la sensibilité de nous informer de leur situation et de leurs besoins spécifiques et ils nous l’avaient gentiment fait comprendre.

Au fil des années qui ont suivi, nous avons réalisé à quel point plusieurs communautés autochtones manquaient de tout, incluant d’eau potable, appris le pourcentage effarant des personnes détenues dans les prisons canadiennes provenant des Premières Nations, été sensibilisés à l’offre alimentaire limitée et onéreuse à leur disposition et j’en passe.

## POUR EN FINIR AVEC L’EXCLUSION

Ces constats ont porté notre réflexion plus loin et nous ont amenés à réévaluer nos façons de faire pour mieux les adapter aux besoins réels des populations autochtones. Ce fut un premier pas pour tenter d’améliorer les choses. Nous sommes toutefois encore loin du compte, encore plus lorsqu’on considère la réalité des personnes autochtones en situation de handicap – deux vecteurs d’exclusion dans notre société moderne à la considération et à la bienveillance encore grandement défailtantes pour cette population souvent doublement marginalisée aux yeux de la majorité du Sud. On ne peut que saluer la volonté de fer de ces individus lorsqu’ils réussissent à se bâtir une vie agréable, car les défis ne manquent pas.

L’adaptation, la réadaptation et tout le processus d’intégration scolaire, sociale et professionnelle demandent beaucoup de résilience, de courage, de détermination et de fierté. Que la déficience soit de naissance ou acquise, on sait à quel point le regard porté sur nous par nos proches, la communauté et la société tout entière compte. De plus, tous les services qui nous sont offerts au terme de la réadaptation, tous les programmes d’aides techniques, de fournitures médicales, d’adaptation d’auto et de domicile, de soutien à domicile et autres, devraient normalement nous donner un signal positif. Ils devraient nous dire haut et fort : « Vous comptez pour nous, on veut que vous atteigniez votre plein potentiel, on croit en votre valeur ». Malheureusement, toutes ces mesures de soutien et les encouragements qui vont avec ne sont pas encore au rendez-vous pour l’ensemble de la population québécoise en situation de handicap, y compris les Autochtones vivant avec des limitations. Alors, si on regarde du côté des populations des Premières Nations qui, dans une large mesure, ont été



*Ces constats ont porté  
notre réflexion plus loin et nous ont amenés  
à réévaluer nos façons de faire  
pour mieux les adapter aux besoins réels  
des populations autochtones.*





Illustration officielle de 2023  
pour commémorer le Mois national  
de l'histoire autochtone (juin)  
et la Journée nationale  
des peuples autochtones (21 juin).  
L'aigle représente les Premières Nations ;  
le violon, les Métis ; le narval, les Inuit.  
Le soleil représente le solstice d'été  
tandis que la fumée multicolore  
rappelle la tradition, la spiritualité autochtone,  
l'inclusion et la diversité.  
Les quatre éléments sont aussi évoqués  
par le soleil et l'orange (feu),  
le narval et le bleu (eau),  
l'aigle et le violon (air) et le vert (terre).





regardées de haut par une grande partie de la société, subi injustices et vexations de toutes sortes, hérité de problèmes sociaux énormes et de conditions de vie souvent désastreuses, quelle dose d'appui et d'espoir sont-elles en mesure de donner à leurs membres en situation de handicap?

Au Québec, une certaine prise de conscience se fait et les choses semblent avancer petit à petit sur la voie du changement, incluant le regard porté sur les communautés autochtones et la place qui leur est accordée dans les affaires publiques. Les voix autochtones résonnent et réclament avec raison le respect, l'accès aux services et le droit de parole dans toute question les concernant. On se prend à espérer que des temps meilleurs approchent pour ces communautés. On se surprend à souhaiter pour les Autochtones exactement ce qu'on souhaite à tous les non-Autochtones : le droit à la libre expression, le droit à la différence, le droit au maintien des valeurs et des traditions, le droit d'exister à part entière quoi.

Certains de mes contemporains du Sud trouvent que les voix autochtones sont trop fortes. Je ne crois pas. La réparation des injustices plus ou moins passées demande de la fermeté, de l'insistance et parfois de la colère.

« *Les voix autochtones résonnent et réclament avec raison le respect, l'accès aux services et le droit de parole dans toute question les concernant.* »

Je suis convaincue que le fait de reconnaître l'Autochtone en chacun de nous peut apporter à notre vie du sens, de la richesse, de l'humilité et finalement un sentiment aigu d'appartenance à la terre où on choisit de vivre.

Dans cette optique, pour joindre mon action à mon discours et sortir de ma réserve (à tous les niveaux), j'avais l'intention d'aller à la rencontre des 11 Premières Nations autochtones lors du festival KWE! en juin.

Malheureusement, un contretemps de santé a saboté mes plans, mais je compte bien me reprendre dès la prochaine occasion. Par ailleurs, j'espère maintenant que toute notre société du Sud fera le grand pas requis afin de mieux aider les

Autochtones vulnérables, dont ceux et celles vivant avec un handicap. Il est plus que temps que nous, les gens du Sud, soyons à l'écoute des besoins des Premières Nations dans le respect de leurs modes de vie afin de développer avec elles des solutions réellement conçues pour y répondre. Car c'est par l'esprit de la solidarité que nous leur permettrons de retrouver la terre de bien-être qu'ils recherchent et, disons-le franchement, qui leur est due.



## Devenez membre de MÉMO-Qc

Soutenez Moelle épinière et motricité Québec afin de l'aider à toujours mieux servir les intérêts des personnes en situation de handicap! Plus il y a de membres, plus forte est l'organisation, plus puissante est sa voix et votre voix!

### FRAIS D'ADHÉSION

**Adhésion individuelle**  
25 \$ / 1 an • 60 \$ / 3 ans

**Adhésion familiale et organisme**  
35 \$ / 1 an • 90 \$ / 3 ans

### PRIVILÈGES

Accès aux services conseils de MÉMO-Qc

- Intégration sociale
- Employabilité
- Défense des droits

Abonnement à la revue *Paraquad*

Réception du bulletin électronique mensuel

Invitation aux activités de MÉMO-Qc

Rabais exclusifs chez plusieurs partenaires

- Produits et services adaptés
- Soins de santé et mieux-être
- Hébergement

- Entraînement adapté

- Location de véhicules

Affichage gratuit de vos petites annonces

**Votre adhésion arrive à terme? Renouvelez-la dès aujourd'hui par Internet ou par téléphone!**

**Détails : [moelleepiniere.com](http://moelleepiniere.com) > Devenir membre • 514 341-7272**



# Vivement une vision inclusive pour mieux prendre soin les uns des autres

Par Ariane Gauthier-Tremblay et Christian Séguin

Il ne fait aucun doute que l'inclusion sociale des Autochtones est un sujet sensible. Les nombreuses désolantes manchettes des récentes années sur les sombres histoires de pensionnat, le triste décès de Joyce Echaquan, les propos déplacés tenus à un conseil municipal de Val-d'Or au printemps, l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et combien d'autres encore, en témoignent. À cela s'ajoutent les différences culturelles, les biais conscients et inconscients, la méconnaissance, la désinformation et autres sphères d'incompréhension potentielle, qui sont autant de terrains pour cultiver les défis à surmonter avant d'arriver à une cohabitation inclusive harmonieuse avec les Autochtones.

Comme rien ne vaut la connaissance pour éliminer les frontières et bâtir des ponts, avant de plonger dans le vif du thème du dossier, nous abordons celui-ci sous l'angle global de la sensibilisation à des concepts associés aux questions autochtones qui ne sont pas toujours clairs dans la tête du grand public ni même dans celle de plusieurs élu(e)s.

Premier point au programme, la différence entre les termes « Autochtone » et « Premières Nations ».

Le terme « Autochtone » désigne les membres des trois premiers peuples d'Amérique du Nord, soit les Inuit, les Métis et les Premières Nations, un terme qui regroupe tous les peuples autochtones autres que les Inuit et les Métis. Au Québec, il y a onze communautés des Premières Nations. Les membres des Premières Nations sont donc tous des Autochtones, mais non l'inverse. Outre dans certains contextes juridiques, le terme « Indiens » jadis utilisé pour désigner les Premières Nations n'est plus employé du fait de sa connotation péjorative chez nous et pour éviter la confusion avec les citoyens de l'Inde.

## COMPRENDRE LE RACISME SYSTÉMIQUE

Lorsqu'il est question des Autochtones, la question hypersensible du racisme systémique revient rapidement dans les conversations, trop souvent pour aboutir en controverse ou en polarisation, ce qui entraîne un débat stérile. Plusieurs personnes mélangent encore les notions de racisme systémique et de racisme systématique. Le racisme systémique n'a rien à voir avec les individus – il ne sous-entend donc aucunement que tout le monde soit raciste. Il est plutôt lié aux institutions et aux structures politiques, juridiques, économiques et sociales.

Le racisme systémique existe du fait de phénomènes sociétaux qui contribuent à la marginalisation de certaines populations, notamment les Autochtones. Ces phénomènes englobent entre autres :

- les rapports sociaux inéquitables basés sur des dynamiques d'infériorisation et d'exclusion ;
- les organisations sociales imposant aux groupes racisés un cumul de désavantages dans différentes sphères de leur vie ;
- les disparités sociales observées en santé, en éducation, en emploi, dans le logement, en justice, dans les médias et autres, qui font obstacle à l'atteinte d'une égalité de droits et de faits ;
- la discrimination politique (ex : La Loi sur les Indiens) ;
- les structures organisationnelles qui contribuent à l'exclusion (ex : les femmes autochtones ont 11 fois plus de chances de se faire interpellé par la police que les femmes blanches) ;



## FORMATION DE BASE SUR LES AUTOCHTONES

La capsule [Autochtones 102](#) de la série *Briser le code* de Télé-Québec offre une présentation concise des communautés autochtones et des événements marquants ayant eu des répercussions sur leur inclusion sociale ([briserlecode.telequebec.tv](http://briserlecode.telequebec.tv) > Le lexique en vidéos). Les autres capsules de la série sont aussi fort éclairantes pour quiconque souhaite élargir ses horizons sur divers sujets sensibles d'actualité.



- la privation de droits ou l'absence de mécanismes de défense pour lutter contre les injustices (ex : la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) ne peut intervenir pour discrimination dans la recherche de logement).

Souvent invisibles pour les personnes qui n'en sont pas négativement affectés ou qui en tirent des bénéfices, ces phénomènes sont néanmoins bien réels pour les individus qui en subissent les effets.

## UN MAL À ÉRADIQUER

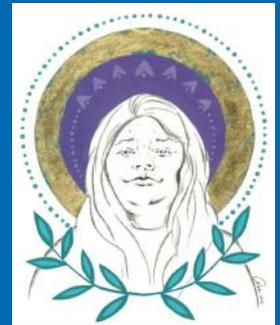
Comment élimine-t-on le racisme systémique? D'abord, en cessant de confondre racisme systémique et racisme systématique et, par conséquent, de nourrir l'espèce de culpabilité collective que cette confusion peut engendrer. Le Québec et le Canada sont probablement parmi les sociétés les plus ouvertes à l'autre de la planète. Ça ne veut cependant pas dire qu'il n'y a pas place à l'amélioration. Le colonialisme a fait des ravages chez les Autochtones, ce qui a laissé des traces, des malaises, des non-dits qui perdurent encore aujourd'hui.

Si on veut régler le problème du racisme systémique, on doit avoir la sensibilité d'admettre que les méfaits du colonialisme ont laissé des séquelles dans les populations autochtones. Depuis quelque deux siècles, nos instances gouvernementales ont en effet mis en place des mesures qui ont contribué à la discrimination, à l'exclusion et au racisme envers les peuples autochtones. Le colonialisme a ainsi généré des façons de faire qui ont conduit nos institutions et structures organisationnelles à nourrir le problème plutôt qu'à remonter à sa source afin de l'éliminer. Les mesures instaurées sont devenues des habitudes ancrées et la manière de gérer les questions autochtones a pris une mauvaise tangente qui n'a fait que marginaliser, voire parfois même déshumaniser, les peuples autochtones aux yeux du grand public. Que certaines de nos instances gouvernementales s'entêtent aujourd'hui à ne pas concéder que les mauvaises mesures mises en place au fil du temps aient été la source du racisme systémique ne fait encore une fois qu'empirer les choses. Ce n'est certainement pas en fermant les yeux sur un problème qu'on finit par le résoudre.

Pour venir à bout du racisme systémique, il faut commencer par reconnaître sa présence dans notre société. Il faut également écouter et croire ceux et celles qui le vivent afin de comprendre comment il les affecte. Il faut ensuite trouver ou appliquer les solutions qui s'imposent pour améliorer les choses. Dans le cas des populations autochtones, il faut cesser de s'imaginer que les méthodes occidentales sont la solution à tout

## LE PRINCIPE DE JOYCE

Découlant du triste décès de Joyce Echaquan en septembre 2020, le Principe de Joyce est une déclaration, un appel à l'action et à l'engagement lancé aux gouvernements par la nation Atikamekw qui vise à garantir à tous les Autochtones un droit d'accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé, ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle. Et cela, en respectant leur droit à leurs pratiques médicales traditionnelles. Pour en savoir plus sur le Principe de Joyce et pour l'appuyer, visitez le site [principedejoyce.com](http://principedejoyce.com).



et plutôt permettre à ces populations de développer et de prendre en charge les services dont elles ont besoin afin qu'une expertise adaptée à leur contexte et mode de vie distincts puisse se dessiner. La mise en œuvre des recommandations présentées par la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) serait certainement un pas dans la bonne direction. Il serait encore plus affirmé si le déploiement de ces recommandations était fait en travaillant d'égal à égal avec les Autochtones, car on aurait alors les fondations d'une collaboration dynamique pour bâtir des ponts et réellement venir à bout du problème.

## L'HEURE EST À LA SÉCURISATION CULTURELLE

L'approche des soins aux populations autochtones doit aussi être revue, car la méthode occidentale ne leur sied pas dans sa forme actuelle. Les peuples autochtones doivent souvent composer avec des aspects qui leur sont propres, dont les séquelles du colonialisme ainsi que des conditions de vie qui nuisent à leur santé et à leur bien-être. Ils ont également un bagage de pratiques médicales traditionnelles incorporant des plantes médicinales qui doit être considéré dans toute approche de soins qui leur est destinée, car il fait partie de leur culture et peut contribuer à une meilleure prise en charge et de meilleurs résultats.

Dans son ouvrage *Médecine familiale : Document d'accompagnement sur la santé autochtone*, le Collège des médecins du Canada prône d'ailleurs une approche à double perspective qui intègre les visions autochtone et occidentale pour ce qui est des soins

aux Autochtones. L'organisme invite les médecins de famille à s'ouvrir aux points de vue autochtones, sans préjugés, afin d'élargir leurs connaissances et de pouvoir dispenser des soins adaptés aux réalités des Autochtones – elles varient d'une nation à l'autre –, et cela, d'une façon culturellement sécuritaire, ce qui nous amène sur la piste de la sécurisation culturelle.

Qu'est-ce que la sécurisation culturelle? Il s'agit d'une approche de soins prodigués dans le respect de l'identité culturelle du patient, qui vise l'équité et est exempte de toute relation de pouvoir par le système de santé dominant. Cette approche reconnaît les iniquités faites aux Autochtones et cherche à les éliminer au moyen de pratiques sécurisantes. Développé par des Autochtones de Nouvelle-Zélande, ce concept fait maintenant l'objet de revendications portées par les Autochtones du Canada, dont le Principe de Joyce qui fait l'objet d'un encadré dans le cadre de cet article.

Aussi appelée sécurité culturelle, la sécurisation culturelle est autant un processus qu'un résultat. Sa mise en œuvre passe par la recherche, la pratique clinique, la formation des professionnel(le)s de la santé et la sensibilisation de toutes les personnes qui sont partie intégrante du système de santé et des services sociaux : instances gouvernementales, médecins, personnel infirmier et autres ressources en intervention sociale concernées. Elle exige que chacun chacune prenne conscience de ses lacunes et de ses biais envers les Autochtones afin d'adopter des pratiques bienveillantes pour les traiter avec respect au nom de leur bien-être.

## DES SOINS CENTRÉS SUR LE PATIENT

Comme pour les personnes en situation de handicap, les

soins aux Autochtones exigent de sortir de l'approche médicale conventionnelle. Il faut en effet élargir les horizons afin que le patient ou la patiente puisse participer activement aux soins qui lui sont prodigués. Chaque individu étant différent et ayant ses propres réalités, antécédents, défis, forces et faiblesses, il est impératif d'en tenir compte pour adapter les soins en conséquence afin d'optimiser l'engagement du patient et les résultats.

L'approche de soins centrée sur le patient repose sur trois valeurs fondamentales :

- la considération des besoins, des volontés, des perspectives et des expériences de vie du patient ;
- l'écoute du patient afin de lui donner la possibilité de s'exprimer sur les soins qu'il reçoit et de jouer un rôle actif dans leur déploiement afin d'en tirer le meilleur ;
- le développement d'un partenariat entre le patient et le médecin afin de favoriser une relation saine et égalitaire.

Avec les populations autochtones, cette approche doit aussi tenir compte de nombreux autres aspects particuliers qui peuvent tous avoir, en amont ou aval, une incidence sur la qualité, la pertinence et l'efficacité des soins offerts. Parmi eux, on retrouve notamment les traumatismes collectifs (ex. : les méfaits de la colonisation), la pauvreté, la violence et l'isolement. Les Autochtones se distinguent aussi par leur vision collective de la guérison. Chez ces peuples, les traumatismes ne sont pas perçus comme des expériences individuelles isolées, mais plutôt des expériences collectives qui engagent tout un cercle de proches dans le processus de guérison. Voilà certes une vision que nous aurions tous intérêt à adopter pour mieux prendre soin les uns des autres, de quelle nation que nous soyons!

## RÉFÉRENCES ET SOURCES

- Gouvernement du Canada : [canada.ca](http://canada.ca) > Ministères et organismes > [Relations Couronne – Autochtones et Affaires du Nord Canada](#) > [Peuples et communautés autochtones](#)
- L'Encyclopédie canadienne : [encyclopediecanadienne.ca](http://encyclopediecanadienne.ca) > Recherche de [Inuits / Métis / Premières Nations](#)
- Institut Ashukan : [institutashukan.com](http://institutashukan.com) (Comprendre les réalités autochtones)
- Radio-Canada : [youtube.com](https://www.youtube.com/watch?v=...) > Recherche de [Comprendre le racisme systémique](#) (11 juin 2020)
- CDPDJ : [cdpdj.qc.ca](http://cdpdj.qc.ca) > [Document de réflexion sur la notion de racisme systémique](#), août 2021.
- Ligue des droits et libertés : [liguedesdroits.ca/capsule-racisme](http://liguedesdroits.ca/capsule-racisme) (capsule sur le racisme systémique) • [Le racisme systémique, parlons-en!](#), Édition révisée, juin 22.
- Institut de recherche et d'informations socioéconomiques : [iris-recherche.qc.ca](http://iris-recherche.qc.ca) > Billet [Qu'est-ce que le racisme systémique?](#), 4 juin 2020.
- Le Collège des médecins du Canada > [www.cfpc.ca](http://www.cfpc.ca) > Ressources > Sujet – Santé des Autochtones > CanMeds – Médecine familiale : [Document d'accompagnement sur la santé autochtone](#).
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ([oiq.com](http://oiq.com)) : Perspective infirmière, Mai-juin 2018, [Sécurisation culturelle en santé : un concept émergent](#).
- Principe de Joyce : Mémoire présenté par le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw, novembre 2020.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux : [msss.gouv.qc.ca](http://msss.gouv.qc.ca) > Publications > [La sécurisation culturelle en santé et en services sociaux - Vers des soins et des services culturellement sécurisants pour les Premières Nations et les Inuit](#), Gouvernement du Québec, Édition mars 2021.



## Rose-Anne Gosselin : Tracer la voie afin que chaque individu trouve sa place dans la société

Par Christian Séguin

**R**ose-Anne Gosselin travaille à la **Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec** (ci-après « la Commission ») depuis sa création en 1996. Inutile de dire que cette conseillère régionale a vu neiger en matière de questions liées aux Premières Nations. Son attrait naturel pour les enjeux liés aux Autochtones, qui n'est vraisemblablement pas étranger à ses origines mixtes – elle est née d'une mère autochtone et d'un père non autochtone – ainsi que la diversité des défis dans ses fonctions et sa volonté d'améliorer les conditions de vie des communautés des Premières Nations ont fait qu'elle a pris racine au sein de la Commission et qu'elle y apprécie encore autant son rôle qu'à ses débuts.

27 années plus tard, il ne fait aucun doute que cette femme sensible, posée, rassembleuse et habitée par la spiritualité y a trouvé une place de choix pour être une actrice de changement dans le développement des relations entre les Autochtones et les non-Autochtones. « Il y a toujours des défis à relever lorsqu'il est question des enjeux liés aux communautés des Premières Nations et c'est stimulant de trouver des solutions pour favoriser l'inclusion et l'amélioration des conditions de vie des membres de ces communautés. Je ne me suis jamais ennuyée au travail, car on touche à tout et on doit constamment faire preuve de polyvalence pour réaliser chaque jour diverses tâches connexes à nos fonctions. On avance petit à petit, mais les choses changent pour le mieux et c'est ce qui importe », précise d'emblée avec sagesse cette native du Témiscamingue.

La Commission ayant pour raison d'être le développement des ressources

humaines des Premières Nations du Québec, c'est sur ce terrain que la conversation avec Rose-Anne Gosselin est lancée.

**Au fil de vos 27 années à la Commission, quel a été le principal changement que vous avez observé au fil du temps, notamment pour ce qui est de l'inclusion des Autochtones en situation de handicap?**

Avant la création de la Commission, le développement des ressources humaines relevait des centres d'emplois gérés par Emploi et Immigration Canada, où les gens allaient notamment faire leur demande de prestations d'assurance-emploi – l'assurance-chômage comme les gens l'appellent souvent –, lorsqu'ils se retrouvaient sans travail. Ces centres avaient des programmes d'employabilité pour la clientèle canadienne en général, mais peu de programmes spécifiques pour les clientèles avec des contextes ou besoins spéciaux comme les Autochtones ou les personnes en situation de handicap.

Quand la Commission a été créée en 1996, elle était le résultat d'une période de gestion conjointe entre Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et la Commission autochtone de gestion régionale du Québec, qui assurait alors la gestion des programmes d'emplois destinés aux clientèles autochtones. Cette période avait permis aux communautés des Premières Nations de développer des mesures d'employabilité plus en phase avec leurs besoins. Éventuellement, la gestion des programmes a entièrement été transférée aux populations autochtones, ce qui nous a permis de développer une expertise propre, mieux adaptée à notre réalité, parce que les ressources de la Commission ont eu la possibilité de travailler directement avec les différentes clientèles ayant des besoins spéciaux.

La Commission travaille beaucoup avec des gens qui sont confrontés à des obstacles, dont les Autochtones en situation de handicap. Le fait qu'elle possède aujourd'hui une expertise adaptée aux communautés des Premières Nations lui donne plus de latitude pour trouver des solutions à même de faire tomber ces obstacles dans les différents contextes des communautés autochtones.

**Comment les affaires fonctionnent-elles au sein de la Commission pour accompagner la clientèle?**

La Commission relève de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. Elle regroupe la majorité des communautés autochtones des Premières Nations, sauf les communautés criées et les villages nordiques inuit du Nunavik qui ont chacune leur propre entente. La Commission est constituée d'un bureau régional à Kahnawà:ke et de 31 centres de services d'emploi et de formation locaux dans quatre centres urbains – Montréal, Québec, Val-d'Or et Sept-Îles – et 27 communautés

des Premières Nations à travers la province.

Le mandat de la Commission est de favoriser l'intégration en emploi des personnes autochtones qui sont à risque de chômage prolongé, notamment les personnes avec des besoins spéciaux dont les gens en situation de handicap. L'accompagnement de la clientèle est fait dans les communautés à partir de ces centres.

Si on prend spécifiquement les Autochtones en situation de handicap, à la suite d'une étude de la Commission sur ce groupe, on a fait le constat que cette clientèle était sous-représentée parmi les populations soutenues par notre organisation. Comme ce groupe fait partie de la clientèle visée par la Commission, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, il fallait trouver des solutions pour mieux la rejoindre afin de l'aider et l'intégrer dans le milieu du travail. Pour réaliser cet objectif, on a réalisé qu'il fallait d'abord mieux connaître cette clientèle pour mieux la rejoindre et l'accompagner. Une suggestion qui nous avait été faite par plusieurs personnes consultées durant notre étude était de développer une stratégie de sensibilisation élaborée non seulement pour les ressources de nos centres de service locaux, mais aussi pour les chefs et la population en général des communautés des Premières Nations. Tout ce monde voulait avoir de la formation pour mieux comprendre les situations de handicap, connaître les accommodements possibles et les attentes envers les employeurs.

Notre quête pour trouver des solutions afin de combler ce besoin nous a conduit à un partenariat avec le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH) qui avait des visées similaires aux nôtres. Le CRISPESH était un partenaire idéal pour nous parce que nos expertises étaient complémentaires. D'une part, nous avions la connaissance des communautés autochtones et un réseau de ressources dans celles-ci, de l'autre, le CRISPESH avait l'expertise liée au handicap et à l'intégration sociale et professionnelle des personnes vivant avec des limitations. Fortes de notre étude et de conseils avisés des communautés, nos organisations ont développé ensemble un plan d'action et fait des demandes de financement qui ont été acceptées, ce qui nous a permis de déployer notre plan.

On a alors organisé des cercles de partage avec des Autochtones en situation de handicap ou ayant des besoins spéciaux, nos ressources conseil en emploi et autres personnes concernées pour en savoir plus sur la clientèle, ses réalités et ses besoins spécifiques, sonder le désir de travailler des Autochtones vivant avec des limitations et leurs attentes, connaître les obstacles rencontrés par les intervenantes et intervenants sur le terrain, etc. Cette belle collaboration, réalisée avec des



*Rose-Anne Gosselin*

gens de conviction voulant trouver une solution ayant un effet bénéfique durable, a mené à la création du site [nisidotam.ca](http://nisidotam.ca) – le mot « nisidotam » signifiant « je comprends » en langue algonquine.

*Pour en savoir plus sur cette réalisation conjointe, lisez l'entrevue de Virginie Archambault avec Shannah McInnis, chercheuse et spécialiste du handicap au CRISPESH à la page 49.*

**Les cercles de partage semblent avoir une place importante dans les communautés des Premières Nations. Pouvez-vous nous en apprendre un peu plus à leur sujet?**

Contrairement à ce qui a cours dans les sociétés occidentales où le partage des connaissances est depuis longtemps fait par écrit, ce partage relève encore fortement d'une tradition orale dans les communautés des Premières Nations et il est transmis par les Aînés – hommes et femmes – aux plus jeunes. Il en va de même



pour les différents enjeux qui touchent les communautés, où l'on cherche toujours à rassembler toutes les personnes concernées par un enjeu spécifique autour d'une même table afin qu'elles puissent partager de vive voix leurs connaissances, leur vécu, leur expérience. Chez les Autochtones, il y a une conscience qu'une personne directement concernée par un problème ou un obstacle possède une connaissance supplémentaire dont elle peut faire bénéficier toute la communauté. Le cercle de partage est un lieu de rencontre où elle peut le faire dans un climat de respect et d'écoute attentive afin que ses connaissances uniques puissent non seulement sensibiliser la communauté à sa réalité, mais aussi ensuite servir à améliorer les choses. Il est une partie intégrante de la vie dans les communautés autochtones.

**Si on revient à la question du handicap, est-ce qu'il y a des différences entre les communautés des Premières Nations quant à la façon de composer avec le handicap ou si l'approche est relativement semblable d'une communauté à l'autre?**

À la base, selon mes observations, toutes les communautés sont bienveillantes envers les personnes en situation de handicap. Il y a de la solidarité envers elles. Là où le bat blesse, c'est souvent au niveau des ressources. Ceci dit, parfois, malgré le manque de ressources, on réalise en y regardant de plus près, qu'il y a toujours des options pour faire avancer les choses. Il suffit souvent simplement de regarder ce qui est possible et de prendre des initiatives qui, plus vite qu'on ne le pense, réunissent des ressources et peuvent faire une différence.

Par exemple, il y a des communautés autochtones dans lesquelles des comités de parents ayant un enfant en situation de handicap se sont formés afin de favoriser une vie adulte autonome pour leurs enfants. Dans ces cercles de partage, les parents ont anticipé ce que leurs enfants auront besoin à l'âge adulte pour être autonomes ou bien pris en charge lorsque viendra le jour où ils ne pourront plus prendre soin d'eux. Si ces parents n'ont pu tout résoudre, s'ils ne sont pas encore au stade de bâtir une maison où leurs enfants devenus de jeunes adultes pourraient recevoir des soins, ils ont quand même pris l'initiative d'aborder le sujet et peu à peu des solutions prennent forme. De plus, le simple fait de sortir de l'isolement et de partager leurs expériences leur fait du bien. C'est d'ailleurs une belle initiative que j'aimerais partager avec toutes

les communautés que notre organisme sert afin qu'elles puissent s'en inspirer.

**Comment se passe l'intégration des personnes en situation de handicap dans les communautés autochtones?**

Je dirais globalement bien pour ce qui est de la volonté de les intégrer. Il y a évidemment plusieurs facteurs à considérer. La situation n'est pas la même pour une personne handicapée de naissance et une autre qui le devient à la suite d'un accident. Règle générale, car tout n'est jamais parfait nulle part, la personne vivant avec un handicap a ou continue d'avoir sa place dans la communauté. Sa condition vient toutefois avec des défis et des obstacles qu'il faut relever ou surmonter. On doit alors essayer de trouver des moyens pour y arriver. On cherche des solutions au fil du parcours et on s'adapte afin d'aider la personne qui vit avec des limitations à faire sa place. Ce sont les mêmes enjeux qu'on retrouve n'importe où ailleurs pour cette clientèle. Et comme ailleurs, le soutien familial et le filet social aident aussi. Les personnes qui jouissent d'un bon soutien familial dans leur communauté profitent d'un avantage indéniable sur celles qui n'en ont pas.



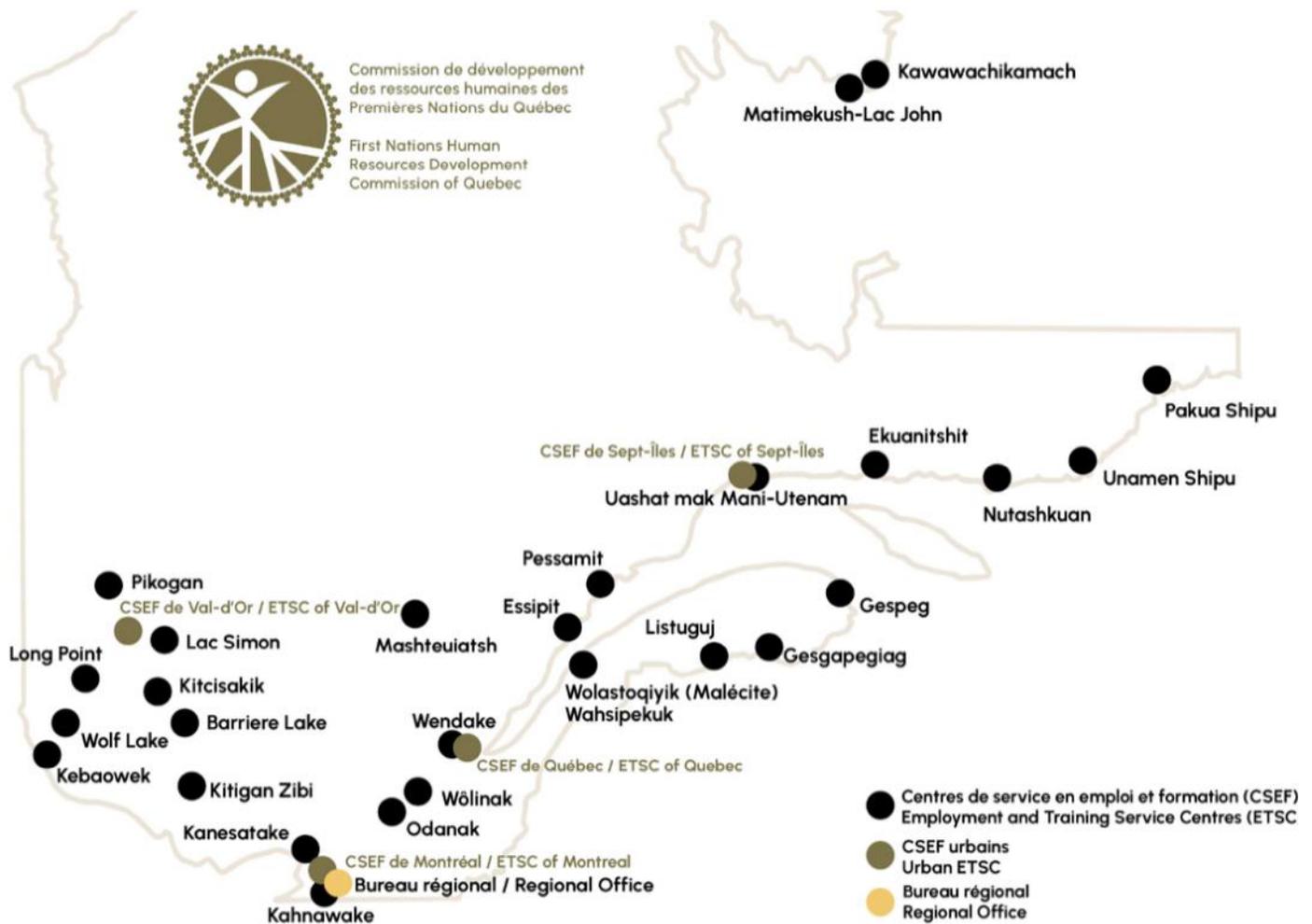
***Chez les Autochtones, il y a une conscience qu'une personne directement concernée par un problème ou un obstacle possède une connaissance supplémentaire dont elle peut faire bénéficier toute la communauté.***



Comme dans les sociétés non autochtones, la disponibilité des ressources est aussi un enjeu. Dans les milieux urbains, il y a évidemment plus

de ressources, ce qui facilite les choses. Les communautés éloignées, tout comme les régions éloignées chez les non-Autochtones, doivent souvent composer avec un manque de ressources, autant humaines que financières, ce qui contribue à rendre l'intégration moins facile. L'esprit d'initiative et la débrouillardise sont alors davantage mis à contribution.

Le manque de ressources peut avoir toutes sortes de conséquences. L'absence de transport adapté, par exemple, est un problème majeur. Il y a des municipalités ayant un service de transport adapté qui sont collées sur des communautés des Premières Nations, mais où ce service n'est pas offert, ce qui empêche les Autochtones avec des besoins spéciaux de participer à des activités adaptées organisées dans ces municipalités qui seraient prêtes à les inclure dans celles-ci. Souvent, les Autochtones vivant avec un handicap doivent quitter leur communauté pour recevoir les soins dont ils ont besoin. Cet éloignement des leurs peut engendrer de l'isolement, ce qui n'est pas de nature à simplifier les choses.



Carte du réseau des points de service de la Commission à travers la province.

Le filet social local, le sentiment d'appartenance à la communauté et le soutien familial ne peuvent résoudre les problématiques du manque de ressources et du manque d'emplois chez les Premières Nations. Le taux de chômage est très élevé dans les communautés autochtones, ce qui est un défi supplémentaire avec lequel on doit composer. Est-ce que les choses vont changer avec la pénurie de main-d'œuvre qu'on vit actuellement? Est-ce que de nouvelles occasions d'emplois seront créées dans les communautés autochtones? On le souhaite, mais on ne le sait pas encore.

**Depuis le lancement du site [nisdotam.ca](http://nisdotam.ca), avez-vous remarqué des retombées dans les communautés autochtones au sein de la population ou des employeurs?**

Avec une réalisation semblable, on espère évidemment toujours créer un effet. On constate un certain progrès,

mais le milieu de l'emploi en est un qu'on doit constamment stimuler pour que les choses changent. L'ouverture est là, mais parce que les mêmes obstacles demeurent, à commencer par le manque de ressources et d'emplois, l'effet reste limité pour l'instant. La sensibilisation fait tout de même son chemin.

Lorsqu'on a fait nos rencontres en collaboration avec le CRISPESH, on agissait sur le présent. On présentait le contexte, on expliquait les situations, on apportait le contenu, la théorie, l'expertise, mais on allait aussi chercher de nouvelles connaissances auprès des personnes en situation de handicap des communautés autochtones qui venaient parler de leur parcours. On a ainsi pu constater à quel point tous les participants écoutaient attentivement les témoignages de ces gens-là et étaient intéressés par leur histoire et à en apprendre plus sur leur handicap et les obstacles auxquels ils étaient confrontés. On voyait que ça leur ouvrait les yeux sur une réalité qu'ils ne connaissaient



pas et leur faisait découvrir les nombreuses facettes de l'enjeu.

Dans un de nos cercles de partage, une femme dont plusieurs membres de la famille étaient atteints de dystrophie musculaire a raconté avoir visité plusieurs entreprises et organisations de sa communauté pour voir si elles étaient réellement accessibles, puis a approché les organismes communautaires locaux, le conseil de bande et les services du conseil de bande pour discuter de cet enjeu avec eux. Elle leur a ainsi fait réaliser que bien qu'il y avait effectivement ici et là un espace de stationnement réservé, une porte automatique ou quelque autre amélioration du genre, il y avait aussi souvent une marche, un seuil qui empêchait l'accès à un immeuble aux personnes en fauteuil roulant. Elle leur a fait comprendre qu'un accommodement ne pouvait être réellement valable que si tout le parcours pour se rendre à l'immeuble était accessible, que l'enjeu de l'accessibilité devait être considéré dans une perspective plus large.

Il y a un aspect concret de sensibilisation, d'apprentissage auquel on ne pense pas toujours lorsqu'on présente une théorie ou un contenu. C'est bien la théorie et le contenu, mais ça doit être lié à la réalité pour interpeller les gens, ce que les témoignages ont permis. Ils ont amené les participants à se projeter dans diverses réalités du fait qu'elles étaient liées à des membres de leurs communautés. Les témoignages donnaient une proximité à ces réalités. Au fil des cercles de partage que nous avons organisés, j'ai réalisé à quel point ils permettaient de faire de la place, de donner la parole aux gens concernés par un enjeu tel que vivre avec un handicap et qu'ils stimulaient la volonté d'améliorer les choses chez les gens présents. Voyant l'effet de ces témoignages, il allait de soi qu'on en intègre dans le site [nisidotam.ca](http://nisidotam.ca) et qu'on les réalise avec des ressources autochtones afin de leur donner une couleur à l'image des Premières Nations.

Dans l'année qui a suivi le lancement de [nisidotam.ca](http://nisidotam.ca), on a organisé des cercles de partage virtuels et on a pu constater que les témoignages étaient une composante de sensibilisation essentielle dans notre démarche. Ils complètent bien les autres composantes du site et les outils qui y sont offerts. On espère maintenant qu'ils continueront leur œuvre de sensibilisation auprès des communautés et des employeurs et qu'ils entraîneront des améliorations concrètes profitables à l'emploi des Autochtones avec des besoins spéciaux.

## Quels sont les principaux défis quant à l'intégration à l'emploi des Autochtones en général et des Autochtones en situation de handicap en particulier?

Des facteurs tels que l'éloignement, le coût de la vie élevé et les mesures de soutien à l'emploi plus limitées ont une incidence certaine sur le développement économique des communautés autochtones. Ces facteurs doivent faire partie de l'équation pour trouver des solutions adaptées à ces milieux. Les Autochtones, y compris ceux en situation de handicap, doivent aussi être vus comme des partenaires dans la recherche de ces solutions. C'est en créant une dynamique collaborative que le défi du manque d'emplois dans les communautés sera résolu, ce qui sera aussi favorable à l'intégration des Autochtones en situation de handicap dans le marché du travail.

La méconnaissance de l'autre est aussi un facteur important. On a malheureusement souvent tendance à croire que la solution qui est bonne pour nous va automatiquement être bonne pour l'autre. À la Commission, on a pris en charge le service à la clientèle des Autochtones en recherche d'emploi et c'est en travaillant avec cette clientèle qu'on a pu connaître les obstacles qu'elle rencontre et identifier les actions ayant un effet positif.

Entre autres, on a constaté que lorsqu'on pouvait intégrer des activités culturelles dans le parcours, ça favorisait le sentiment d'appartenance et la réussite. Ces activités peuvent être un repas traditionnel, des rencontres avec des Aînés qui viennent partager leur vécu ou raconter des légendes autochtones ou encore une séance de tambour, un instrument avec lequel les Premières Nations ont une connexion spéciale, de sa fabrication à son utilisation. Il y a beaucoup de spiritualité et de partage autour du tambour chez les Autochtones. Autre exemple, à Kahnawà:ke, il y a un centre d'éducation aux adultes géré par la communauté où on élève des poules et cultive des légumes dans un jardin, ce qui nourrit le lien particulier des Autochtones avec la terre. L'intégration d'activités culturelles peut donc prendre plusieurs formes pour soutenir l'inclusion.

C'est la même chose avec les clients à l'écart du marché du travail comme les Autochtones en situation de handicap ou ayant des besoins spéciaux. Avec les années, à la Commission, on a appris à trouver des solutions pour aider la clientèle sur une base individuelle afin que chaque personne puisse maintenir son lien avec les ressources professionnelles qui l'accompagnent dans son parcours.



**Le premier pas pour résoudre le racisme systémique, c'est l'ouverture à l'autre, l'écouter et chercher à comprendre sa réalité.**





## Le bâton de parole

Chez les Autochtones qui l'utilisent, le bâton de parole est un symbole traditionnel qui commande le respect et l'harmonie dans les conseils de tribu, les cérémonies et autres cercles de partage. La personne à qui il est remis est la seule à avoir le droit de parole, car elle détient alors le pouvoir sacré des mots. Les gens réunis avec elle doivent l'écouter en silence. Une fois qu'elle s'est exprimée, elle remet le bâton à une autre personne. Cela permet à tout le monde de partager son point de vue dans un climat empreint de civilité. Le bâton de parole se tient toujours à l'horizontale. Photo : [TourismeWendake.ca](http://TourismeWendake.ca)



« Lorsqu'une personne sent que sa voix est entendue, qu'elle a sa pertinence, que sa contribution est considérée (...) elle est alors valorisée et trouve sa place dans la société. »



Photo de John Middelkoop sur Unsplash

On écoute les gens, on apprend à les connaître, on travaille avec eux, on adapte nos programmes et nos attentes en conséquence et on trouve des accommodements valables pour toutes les parties prenantes. La clientèle apprécie et ça donne de bons résultats.

**Avec tout ce qui a été révélé dans les récentes années, on peut difficilement traiter de la réalité autochtone sans aborder la question sensible du racisme systémique. Quel est votre point de vue sur le sujet?**

C'est un sujet délicat qui demande d'être abordé avec ouverture et bienveillance. Pour améliorer les choses, les gens doivent éviter de se pointer du doigt les uns les autres et regarder la situation avec une bonne disposition d'esprit. Globalement, la population non autochtone a besoin d'être sensibilisée à la réalité autochtone, car elle ne la connaît pas et c'est dommage. L'inverse est aussi vrai. Les deux populations gagneraient à mieux se connaître, car elles pourraient ainsi trouver en commun des solutions pour mieux vivre ensemble.

Le racisme systémique trouve sa source dans la fermeture à l'autre, dans le manque d'écoute, dans l'incompréhension à sens unique, dans la rigidité des points de vue. Le problème avec ces comportements de fermeture, c'est qu'ils enferment les gens dans des idées préconçues, ce qui mène à la propagation des clichés et des généralités et n'est jamais constructif. On peut le constater régulièrement dans les nouvelles et c'est désolant. Étant d'une nature optimiste, j'ose tout de même croire qu'on va trouver des façons de cultiver de meilleurs sentiments les uns envers les autres pour éliminer cette nuisance aux relations harmonieuses.

Le premier pas pour résoudre le racisme systémique, c'est l'ouverture à l'autre, l'écouter et chercher à comprendre sa réalité. De façon générale, et ça s'applique à toutes les nations, quand on met tous les membres d'une communauté sous le même chapeau, le jugement gratuit vient plus vite et les occasions de rapprochement sont davantage teintées de méfiance. Ce qui est curieux, c'est que la majorité des gens ne perçoivent vraisemblablement pas leur propre nation comme un groupe d'individus identiques. Pourtant, il n'est pas rare qu'on perçoive les autres nations ainsi en les jugeant sans nuance. C'est particulier quand on y réfléchit. On doit voir les autres nations comme la nôtre, c'est à dire un ensemble de gens différents dont la majorité, disons-le franchement, sont des bonnes personnes avec qui on pourrait avoir des échanges conviviaux.

Quand on voit les individus d'une communauté comme des entités distinctes, c'est plus facile d'entrer en contact avec eux. Et quand on commence à faire connaissance avec une personne à la fois, qu'on apprend à connaître sa réalité dans sa communauté, dans sa nation d'appartenance, c'est là que les stéréotypes se mettent à tomber.

La population québécoise est fière de son histoire et y accorde beaucoup d'importance et c'est beau de voir ça. On le voit à l'école, à la fête nationale, l'identité québécoise est précieuse pour les gens qui s'en réclament. Les Autochtones ont aussi leur histoire, mais elle est moins connue. Il faut encourager une plus grande connaissance de l'autre, de sa réalité présente et passée, dans les deux sens, afin de mettre les choses dans un plus juste contexte.

### **Trouvez-vous que les jeunes Autochtones sont plus ouverts que leurs aînés à la différence telle que les limitations physiques, les problèmes de santé mentale ou autres conditions particulières?**

Je dirais qu'ils sont davantage conscients des ressources et des possibilités qui permettent d'aller plus loin lorsqu'on vit avec des limitations ou des besoins spéciaux et aussi d'encourager les personnes qui composent avec ces réalités à exploiter tout leur potentiel. Ça nous incite à la Commission à prendre tous les moyens possibles pour stimuler la réussite scolaire, peu importe les besoins. Les jeunes Autochtones sont une source d'avenir pour les communautés, car les Premières Nations présentent un des plus hauts taux de natalité au Canada. La moyenne d'âge dans les communautés est d'ailleurs parmi les plus basses au pays. Ça donne encore plus d'espoir de voir les choses changer pour le mieux.

### **Enfin, si vous aviez un souhait à formuler pour améliorer le sort des Autochtones en situation de handicap, quel serait-il?**

Ce serait que ces personnes soient acceptées comme des pairs égaux et non des individus différents. Il faut faire une place aux personnes en situation de handicap, peu importe leur nation, afin qu'elles puissent s'épanouir et se réaliser comme tout le monde selon leurs capacités. Il faut les écouter et leur donner l'occasion de partager leurs connaissances uniques – on en a tous –, de développer leurs compétences et de s'accomplir. On y parvient en étant ouvert à l'autre. Lorsqu'une personne sent que sa voix est entendue, qu'elle a sa pertinence, que sa contribution est considérée et fait une différence

à sa façon, elle est alors valorisée et trouve sa place dans la société. C'est comme ça pour tout le monde et les personnes en situation de handicap, autochtones ou non autochtones, y ont droit elles aussi.

\*\*\*

Rose-Anne Gosselin est une femme de coeur, pleine de sagesse, d'empathie et d'humanité qui cherche à créer des ponts afin que tombent les frontières de l'incompréhension entre les communautés des Premières Nations d'ici et leurs voisins québécois, au bénéfice d'une coexistence plus harmonieuse et d'une meilleure intégration des personnes avec des besoins spéciaux dans la société. Pour cela, il faut avoir la volonté de connaître la réalité de l'autre, d'échanger avec elle ou lui, de comprendre son univers. À nous toutes et tous, de quelque nation que nous soyons, de faire le nécessaire en ce sens afin de pouvoir dire à notre tour... nisidotam!

*Pour en savoir plus sur l'intégration des Autochtones en milieu de travail, consultez le [Guide de référence](#) de la Commission ([cdrhpnq-fnhrcdq.ca](http://cdrhpnq-fnhrcdq.ca) > Médiathèque).*

Moelle épinière et motricité Québec  
Réinventer l'autonomie PRÉSENTE

# LE SALON 2023

## DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES DE QUÉBEC

SAMEDI 30 SEPTEMBRE, DE 10H30 À 16H30  
IRDPO, 525 boul. Wilfrid-Hamel, Québec.

Venez découvrir une vaste sélection d'innovations technologiques conçues pour les personnes lésées médullaires ou autres personnes à mobilité réduite et assister à des démonstrations.  
Des membres de Moelle épinière et motricité Québec ainsi que des professionnels de la réadaptation seront sur place pour répondre à vos questions.

7<sup>e</sup> édition  
**JQLM**  
Journées québécoises des lésions médullaires  
Du 25 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2023

TRACKZ | Hollister | Atlas médic  
permobil | Moove | Coloplast  
ZERO | KINOVA | GO RAMPE | Clinique Parents Plus



## Michael Dell : Une voix d'impact pour les personnes avec des besoins spéciaux à Kahnawà:ke

Par Christian Séguin

**M**ichael Dell n'est pas du genre à s'apitoyer sur son sort. Devant composer avec des limitations motrices résultant d'une condition de paralysie cérébrale à la naissance, il n'a jamais laissé sa condition l'empêcher de faire son chemin dans la vie. Michael Dell est un homme qui ne se laisse pas démonter facilement. Lorsqu'il rencontre un défi, il cherche une solution pour le surmonter. Et des défis, il n'en a pas manqué dans sa vie, à commencer par son enfance à une époque où les accommodements en matière d'accessibilité n'étaient pas monnaie courante à Kahnawà:ke, la communauté mohawk où il a vu le jour.

Michael a eu la chance d'avoir une mère battante, malheureusement décédée durant la pandémie, qui l'a toujours soutenu et lui a transmis sa force de caractère. Cette force de caractère en a d'ailleurs fait un ardent défenseur des personnes avec des besoins spéciaux comme lui afin de faire changer les choses dans sa communauté pour permettre à ses pairs de profiter de plus de services accessibles à Kahnawà:ke.

« Quand j'étais jeune, de dire Michael, j'ai dû aller à l'extérieur de la réserve afin de recevoir mon éducation et les soins de physiothérapie dont j'avais besoin, car ces services n'étaient pas accessibles aux personnes avec des besoins spéciaux comme moi dans la communauté. J'ai donc fait tout mon parcours d'éducation jusqu'au secondaire à Montréal au Mackay Centre School durant 13 ans et au John Grant High School les deux années suivantes. Je suis ensuite revenu à Kahnawà:ke, où ma mère a contribué à la création d'un programme de jour pour les personnes avec des besoins spéciaux afin d'offrir aux membres de la communauté

vivant avec des limitations, des activités sociales et récréatives en lien avec notre culture dans un milieu supervisé. C'était un projet très cher à ma mère. »

### À LA RADIO ET À LA TÉLÉ

Michael Dell a ensuite suivi le programme de jour destiné aux jeunes adultes (*Young Adults Program*) du *Kahnawake Learning Centre* (KLC) où ce promoteur de la cause des personnes avec des besoins spéciaux a ensuite réussi à se créer un rôle pour faire sa place d'éloquente façon dans la réserve et sensibiliser la population locale aux réalités de la vie des gens vivant avec des limitations.

Il raconte : « J'avais une subvention de cinq ans afin de poursuivre mes études au *Kahnawake Learning Centre*. Vers la fin de ma formation, la directrice m'a demandé ce que je souhaitais faire une fois celle-ci terminée. Je lui ai dit que je voulais créer une émission de télé. J'ai fait une demande de subvention qui m'a été accordée et le programme est devenu une réalité sur la station Mohawk TV qui n'existe toutefois plus. L'émission s'intitulait "Walk in my World" (Marchez dans mon monde) et j'interviewais des personnes avec des besoins spéciaux de Kahnawà:ke ou des proches de ces personnes afin de sensibiliser la communauté à leur réalité. Le projet m'a aussi permis de créer une émission de radio sur le même thème. L'émission de radio était diffusée le dimanche



de septembre à juin, l'émission de télé, une fois par mois. L'émission de radio a duré cinq ans, l'émission de télé, trois ans. J'ai donc pu aborder une multitude de sujets : paralysie cérébrale, autisme, déficit de l'attention, handicap moteur, maladie d'Alzheimer, démence et bien d'autres encore pour sensibiliser les gens. J'ai aussi reçu le chef de la communauté de l'époque à une de mes émissions pour le familiariser à la réalité des personnes avec des besoins spéciaux », conclut-il visiblement fier de ses réalisations.

Les émissions de Michael, qui ont été produites en collaboration avec le KLC étaient d'autant plus pertinentes que le taux de personnes vivant avec un handicap est significativement plus élevé chez les Premières Nations, où il s'élève à 32 %<sup>1</sup>, que dans la population canadienne globale, où il est de 22 %<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'une réalité relativement présente dans ces communautés, ce qui a permis à Michael d'avoir un bon bassin de



## MICHAEL DELL À LA TÉLÉ

Les 36 épisodes de « Walk in My World » peuvent encore être visionnés sur la chaîne YouTube de First Nations TV ([youtube.com/@FirstNationsTV](https://youtube.com/@FirstNationsTV)).

personnes à interviewer et un bel auditoire à sensibiliser.

Lorsque je demande à Michael si le programme d'études qu'il avait suivi comprenait de la formation en communication ou s'il avait fait des études dans le domaine au fil de son parcours, il répond par la négative : « Je n'avais aucune formation en communication. J'avais simplement le désir de créer une émission de télé axée sur les personnes avec des besoins spéciaux, auquel s'est greffée l'idée de lancer une émission de radio, et lorsque j'ai eu la subvention, la station de radio locale à Kahnawà:ke, Radio K103,7, m'a donné ma chance et ça a bien fonctionné. Même chose pour l'émission de télé avec Mohawk TV ».

## LA POURSUITE DU TRAVAIL DE SA COUSINE

Lorsqu'on discute avec Michael de la réalité des personnes avec des besoins spéciaux, on sent à quel point le sujet lui tient à cœur et non seulement pour sa propre condition, mais aussi celle de toutes les personnes vivant avec des limitations. Encore aujourd'hui, lorsqu'une occasion se présente pour sensibiliser les gens, il la saisit volontiers. Une dame responsable de l'éducation des jeunes dans un établissement scolaire de Kahnawà:ke l'a d'ailleurs invité cette année à faire une présentation, car elle voulait sensibiliser les élèves, âgés de 6 à 12 ans, à la réalité des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un programme parascolaire. Michael, qui est maintenant reconnu comme une référence sur le sujet dans sa communauté, s'est donc retrouvé tour à tour devant deux groupes de jeunes pour leur parler de sa réalité et de celle d'autres personnes vivant avec des limitations. De quoi faire honneur à une promesse qu'il avait faite à une cousine, aujourd'hui décédée, également très engagée envers cette cause.

« Puis-je vous dire comment tout ça a commencé? », me lance Michael durant notre entretien. Devinant ma réponse, il poursuit aussitôt. « Ma cousine, qui était atteinte de dystrophie musculaire, était directrice générale de l'endroit où j'habite maintenant. Peu de temps avant son décès il y a de cela quelques années, elle m'a demandé de poursuivre

son travail lorsqu'elle ne serait plus là. Une nuit, après son décès, elle m'est apparue dans un rêve pour me demander de nouveau de continuer son œuvre, à ma façon, ce que j'ai fait durant environ cinq ans par la suite. Je demeure toujours disponible pour aider à promouvoir la place des personnes avec des besoins spéciaux dans la société, mais j'aimerais qu'une autre personne prenne les commandes de la cause afin de continuer la transmission des apprentissages au sein de la communauté. Ça apporterait de nouvelles idées, ce qui est toujours bénéfique. »

Je profite de sa remarque pour lui demander comment est le soutien envers les personnes en situation de handicap à Kahnawà:ke et de quelle façon les choses ont progressé depuis son enfance. « En général, les gens sont assez sensibles aux besoins des personnes vivant avec des limitations. Nous sommes une communauté tissée serrée où tout le monde se respecte. Il y a aussi plusieurs personnes avec des besoins spéciaux dans la réserve. C'est donc une réalité assez commune et la plupart des gens ont dans leur entourage une personne vivant avec une forme de limitation ou une autre. Il y a par contre encore de la sensibilisation à faire, au sujet des espaces de stationnement réservé, par

Michael Dell





exemple, car ils sont régulièrement utilisés par du monde sans handicap. Les gens devraient être plus sensibles à ça, car on est une petite communauté. Il y a maintenant de la publicité à la radio locale pour aviser la population de laisser ces espaces aux personnes en situation de handicap, à qui ils sont destinés.

« Mais les choses s'améliorent tout de même. Lorsque j'allais à l'école, je devais quitter la réserve à 7 h 00 pour revenir à 17 h 00 afin d'aller étudier à Montréal. J'aurais aimé pouvoir faire ma scolarité dans la réserve, mais il n'y avait aucun service pour les personnes avec des besoins spéciaux comme moi au centre d'éducation local alors qu'aujourd'hui toutes les écoles de Kahnawà:ke sont accessibles. L'ancien directeur du *Kahnawà:ke Education Centre* était très engagé à rendre les lieux accessibles et la directrice qui l'a remplacé a continué son travail, ce qui a conduit à plusieurs améliorations pour les personnes vivant avec des limitations. Il y a aussi un projet de maison de répit pour les proches aidants qui est en train de se réaliser dans la réserve et auquel j'ai aussi participé. Il y a une volonté d'améliorer les choses et c'est un bel accomplissement pour moi d'avoir fait partie du processus et d'avoir été à ma façon un acteur de changement. »

## L'INCLUSION À LONGUEUR D'ANNÉE

Michael Dell a su profiter de ses tribunes pour faire bouger les choses. Il a notamment été un rouage clé dans l'acquisition d'un autobus adapté pour la réserve au bénéfice des personnes en situation de handicap. « Je me suis investi à fond pour cet autobus. Plusieurs personnes me disaient que nous étions une trop petite communauté pour avoir un tel véhicule et je leur répondais que ça devait se faire afin que les personnes avec des besoins spéciaux de la réserve puissent profiter d'une meilleure offre de transport adapté. J'ai tenu mon bout et l'autobus a été acquis à l'été 2021. »

Michael est par ailleurs moins adepte des événements tels que la Semaine des personnes en situation de handicap. « On a déjà eu un rendez-vous annuel du genre, mais je demandais toujours pourquoi on avait besoin d'une telle semaine parce que lorsqu'on vit avec un handicap, on ne l'a pas pour une semaine, on l'a pour la vie. On devrait promouvoir l'accessibilité et travailler à l'inclusion en tout temps! Ça devrait aller de soi. Lorsque j'avais mon émission de télé, j'avais invité un des animateurs de la

station K103,7 à passer une journée en fauteuil roulant avec moi afin de le sensibiliser aux défis et aux obstacles auxquels je devais faire face au quotidien. On avait filmé et diffusé le tout à la télé. Le type m'avait dit avoir trouvé son expérience difficile alors que je faisais paraître ça simple à ses yeux. Et c'est vrai, car je ne m'apitoie pas sur mon sort. Je saisis ce que chaque journée a à m'offrir et je profite de la vie du mieux que je le peux. »

Lorsque je m'informe de son point de vue sur le racisme systémique dans le milieu de la santé, Michael parle plutôt de problèmes de communication sur la base de son expérience personnelle et des échos qu'il a entendus dans la communauté. « Comme les gens de Kahnawà:ke ne parlent pas français, ça rend parfois la communication difficile avec certaines ressources du milieu hospitalier » dit-il.



**Je suis bien conscient qu'on ne peut pas changer les choses du jour au lendemain, mais on doit faire des pas quelque part afin qu'elles progressent petit à petit.**



Je termine notre entretien en demandant à Michael ce qu'il aimerait le plus voir changer si on lui donnait la possibilité d'apporter une amélioration

importante à ses yeux. Sa réponse est instantanée : « Qu'il y ait plus d'occasions de travailler et de s'accomplir selon leur souhait pour les personnes avec des besoins spéciaux et que notre voix soit considérée! Je fais partie d'un groupe de promotion des droits des personnes en situation de handicap depuis l'âge de 18 ans et les questions qui nous concernent passent souvent en second. On dépend aussi de la volonté des instances publiques avec lesquelles on doit composer. Le nouveau directeur du *Kahnawà:ke Shakotia'takehnhas Community Services (KSCS)* est très sensible aux questions d'accessibilité et d'inclusion. On le sent à l'écoute de nos besoins. Je suis bien conscient qu'on ne peut pas changer les choses du jour au lendemain, mais on doit faire des pas quelque part afin qu'elles progressent petit à petit. Avec les écoles locales devenues accessibles, l'acquisition de l'autobus adapté et la réalisation prochaine de la maison de répit, on voit maintenant que les choses s'améliorent et ça doit continuer ainsi. »

Michael Dell, bien qu'il n'ait plus ses tribunes médiatiques, compte bien continuer de faire partie du processus et de veiller au grain afin que les améliorations se poursuivent dans sa communauté. Sa flamme pour la cause est toujours vive et nul doute qu'elle saura encore l'animer longtemps afin qu'il demeure une voix d'impact pour que les choses changent à Kahnawà:ke dans le but d'offrir une meilleure qualité de vie aux personnes avec des besoins spéciaux.

## Sources

<sup>1</sup> Statistique Canada, *Enquête auprès des peuples autochtones, 2017.*

<sup>2</sup> Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017.*



## Michael Dell: An Impactful Voice for People with Special Needs in Kahnawà:ke

By Christian Séguin

**M**ichael Dell is not one to feel sorry for himself. Having to deal with motor limitations resulting from a condition of cerebral palsy at birth, he never lets his condition prevent him from making his way in life.

Michael Dell is a man who doesn't let himself be taken down easily. When he encounters a challenge, he looks for a solution to overcome it. And he's had no shortage of challenges in his life, starting with his childhood when accessibility accommodations were not common place in Kahnawà:ke, the Mohawk community where he was born.

Michael was blessed to have a dynamic mother, unfortunately no longer with him as she died during the pandemic, who always supported him and passed on her strength of character. This strength of character made him an ardent advocate of people with special needs like himself to change things in his community and allow his peers to benefit from more accessible services in Kahnawà:ke.

"When I was young, says Michael, I had to go outside the reserve to receive my education and the physiotherapy care I needed, because these services were not accessible to people with special needs like me in the community. So I did my entire education journey up to high school in Montreal at Mackay Centre School for 13 years and at John Grant High School for the next two years. I then returned to Kahnawà:ke, where my mother helped create a day program for people with special needs to provide members of the community living with limitations with social and recreational activities in line with our culture in a supervised environment. It was a project very dear to my mother."

### ON THE RADIO AND ON TV

Michael Dell then attended the Young Adults Program at the Kahnawà:ke Learning Centre (KLC) where this advocate of people with special needs then managed to create a role for himself and make his mark eloquently on the reserve, raising awareness among the local population about the realities of life for people living with disabilities.

He says: "I had a five-year grant to pursue my education at the Kahnawà:ke Learning Centre. Towards the end of my training, the director asked me what I wanted to do once it was over. I told her that I wanted to create a TV show. I applied for a grant, for which I received a positive answer, and the program became a reality on Mohawk TV, a station that no longer exists. The show was called 'Walk in my World' and I interviewed people with special needs from Kahnawà:ke or their relatives to raise awareness in the community about their reality. The project also allowed me to create a radio program on the same theme. The radio show aired on Sundays from September to June, the TV show once a month. The radio show lasted five years, the TV show three years. I was able to address a multitude of topics: cerebral palsy, autism, attention deficit, motor disability, Alzheimer's disease, dementia and many more to raise awareness in the reserve. I also had the then chief of the community on one of my shows to get him acquainted with the reality of people with special needs," he concludes, visibly proud of his accomplishments.



Michael's programs, which were produced in collaboration with the KLC, were all the more relevant since the rate of people living with a disability is significantly higher among the First Nations, where it stands at 32%,<sup>1</sup> than in the overall Canadian population, where it is 22%.<sup>2</sup> It is therefore a relatively familiar reality in these communities, which has allowed Michael to have a good pool of people to interview and a good audience to educate. When I ask Michael if the education program he undertook included training in communication or if he had studied in the field during his journey, he answers in the negative: "I had no communication training. I just wanted to create a TV show focusing on people with special needs, to which the idea of starting a radio show was added, and when I got the grant, the local radio station in Kahnawà:ke, Radio K103.7, gave me my chance and it worked out well. Same for the TV show with Mohawk TV."



## MICHAEL DELL ON TV

All 36 episodes of Michael Dell's "Walk in My World" TV show can still be viewed on the First Nations TV YouTube channel ([youtube.com/@FirstNationsTV](https://www.youtube.com/@FirstNationsTV)).

## THE CONTINUATION OF HIS COUSIN'S WORK

When you discuss with Michael the reality of people with special needs, you feel how much the subject is close to his heart and not only for his own condition, but also that of all people living with limitations. Even today, when an opportunity arises to build awareness, he gladly seizes it. A woman responsible for youth education at a Kahnawà:ke school invited him this year to make a presentation, because she wanted to make students aged 6 to 12 aware of the reality of people living with disabilities in an after-school program. Michael, who is now recognized as a reference on the subject in his community, found himself in front of two groups of children to talk about his reality and that of other people living with limitations. Enough to honour a promise he had made to a cousin, now deceased, also very committed to this cause.



*I'm well aware we can't make changes overnight, but we have to take steps somewhere so that things progress little by little.*



"Can I tell you how it all started?", says Michael during our conversation. Guessing my answer, he goes on immediately. "My cousin, who had muscular dystrophy, was the general manager of the place where I live now. Shortly before her death a few years ago, she asked me to continue her work when she's gone. One night after she passed away, she appeared to me in a dream asking me again to continue her work, in my own way, which I did for about five years thereafter. I'm always available to help promote the place of people with special needs in society, but I would like another person to pick up the ball and run with it to continue the transmission of teachings within the community. It would bring new ideas, which is always beneficial."

I take the opportunity to ask him how is support for people with disabilities in Kahnawà:ke and how things have progressed since his childhood. "In general, people are quite sensitive to the needs of people living with limitations. We are a tight-knit community where everyone respects each other. There are also several people with special needs on the reserve. It's therefore a fairly

common reality and most people have in their entourage a person living with one form of limitation or another. On the other hand, there's still awareness to be raised, about reserved parking spaces for example, because they're regularly used by people without disabilities. People should be more sensitive to that, because we're a small community. There are now ads on local radio telling people to leave these spaces for people with disabilities, for whom they're intended.

"But things are getting better nonetheless. When I went to school, I had to leave the reserve at 7 a.m. to come back at 5 p.m. to study in Montreal. I would have liked to be able to go to school on the reserve, but there were no services for people with special needs like me at the local education center, whereas today all Kahnawà:ke schools are accessible. The former director of the Kahnawà:ke Education Center was very committed to making the premises accessible and the director who replaced him continued his work, which led to several improvements for people living with limitations.

There's also a respite home project for caregivers that's being carried out on the reserve and in which I also participated. There's a desire to improve things and it's a great accomplishment for me to have been part of the process and in my own way an actor of change."

## INCLUSION ALL YEAR ROUND

Michael Dell was able to take advantage of his forums to get things moving. In particular, he was a key cog in the acquisition of an adapted bus by the reserve for the benefit of people with disabilities. "I committed fully to this project. Several people told me that we were too small a community to have such a vehicle and I told them that it had to be done so that people with special needs on the reserve could benefit from better paratransit. I held on and the bus was acquired in the summer of 2021."

Michael is otherwise less adept at events such as Disability Awareness Week. "We once had an annual event like that, but I always asked what was the point of such an event, because when you live with a disability, you don't have it for a week, you have it for life. We should promote accessibility and work towards inclusion at all times! It should be self-evident. When I had my TV show, I invited one of the hosts from the local radio station to spend a day in a wheelchair with me to make him aware of the challenges and obstacles I had to face on a daily basis. We filmed and broadcast the whole thing on TV. The guy told me he found the experience tough when I made it

seem easy to him. And it's true, because I don't fall down on self-pity. I take each day for what it's worth and make the best of my life."

When I ask about his views on systemic racism in healthcare, Michael talks instead about communication issues, based on his personal experience and echoes he's heard in the community. "As the people of Kahnawà:ke don't speak French, it sometimes makes it difficult to communicate with certain resources in the hospital setting," he mentions.

I end our conversation asking Michael what he would most like to see changed if given the opportunity to make a significant improvement to him. His response is instantaneous: "More opportunities for people with special needs to go to work or achieve whatever they want and that our voice be considered! I've been part of an advocacy group promoting the rights of people with disabilities since the age of 18 and the issues that concern us often come second. We also depend on the will of the public authorities with which we have to deal. The new director at Kahnawà:ke Shakotiaa'takehnhas Community Services (KSCS) is very sensitive to issues of accessibility and inclusion. We feel that he listens to our needs. I'm well aware we can't make changes overnight, but we have to take steps somewhere so that things progress little by little. With the local schools now accessible, the acquisition of the adapted bus and the upcoming respite home, we now see that things are moving forward and it must continue like this."

Although he no longer has his media platforms, Michael Dell intends to keep being part of the process to ensure that improvements continue in his community. His flame for the cause is still alive and there's no doubt it will keep



driving him to be an impactful voice for a long time to come so that things change in Kahnawà:ke to offer a better quality of life to people with special needs.

### Sources

<sup>1</sup> *Statistics Canada, Indigenous Peoples Survey, 2017.*

<sup>2</sup> *Statistics Canada, Canadian Survey on Disability, 2017.*



## lehente Cole-Gabriel : L'âme d'une éducatrice, la force tranquille d'une gardienne de la bienveillance

Par Christian Séguin

**D**ans la vie, on a tous le choix fondamental de poser un regard positif ou négatif sur les choses, et ce, peu importe les conditions dans lesquelles on naît, se retrouve ou vit. lehente Cole-Gabriel fait résolument partie des personnes ayant choisi de poser un regard positif sur la vie. Animée, dynamique, affirmée, volubile – « Je parle beaucoup! », lancera-t-elle d'ailleurs candidement durant notre entretien –, elle aborde la vie avec une approche à la fois lucide et positive, même si le monde dans lequel nous habitons n'est pas toujours tendre envers les personnes soignant différent comme elle du fait d'un handicap.

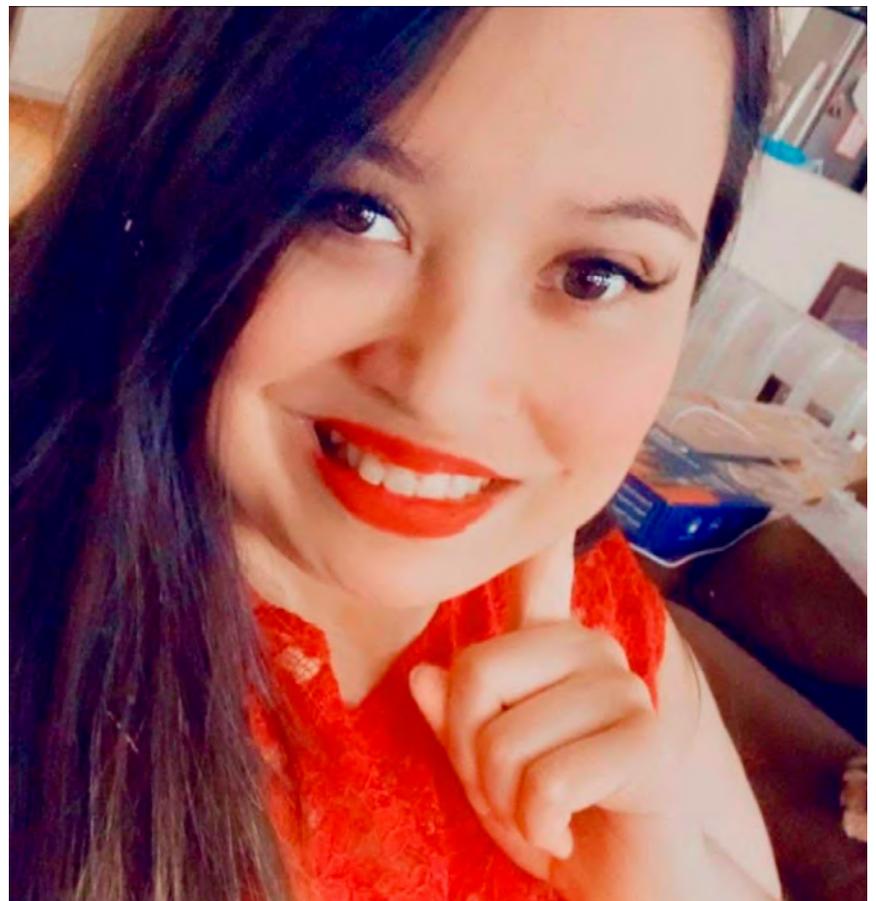
lehente vit avec des pieds croches, une conséquence de sa naissance prématurée de trois mois doublée d'un manque d'oxygène ayant engendré une paralysie cérébrale spastique. Elle se déplace au moyen d'une marchette la plupart du temps, sauf pour les très longues distances pour lesquelles elle la troque pour un fauteuil roulant. Au moment de notre conversation, lehente est en processus de réapprendre à marcher avec sa marchette, car une réparation beaucoup plus longue que prévue de cette dernière l'a contrainte à utiliser un fauteuil roulant durant plusieurs mois, ce qui a affaibli la musculature de ses jambes et sa motricité.

« Je ne croyais vraiment pas que ce serait si difficile de retrouver ma marchette, mais je vais y arriver, dit-elle sur le ton convaincu de celle qui n'en est pas à son premier défi. J'ai vraiment hâte de recommencer à marcher avec, car je vais avoir l'impression de retrouver ma vie normale. » On la sent déterminée et résiliente. Ce n'est visiblement pas ce défi qui va l'arrêter. Comme toutes les personnes vivant avec des limitations,

lehente a rencontré son lot d'obstacles au fil des ans et a développé une grande capacité à les surmonter.

D'ailleurs, le moins qu'on puisse dire est qu'elle a connu un départ inusité à sa naissance. En plus de sa condition déjà spécifiée, lehente est née d'une mère adolescente de 17 ans, ce qui présentait sa propre part de défis. Imaginez... une mère ado qui donne naissance prématurément à une enfant handicapée dans une petite communauté de moins de 2 000 habitants! Pour en rajouter une couche, une infirmière a nourri lehente trop tôt, ce qui a causé une perforation de son estomac et l'a menée à son premier passage sur la table d'opération à un moment où elle n'aurait normalement pas encore dû être née (elle avait seulement une semaine). Son parcours a ensuite été suivi de neuf interventions chirurgicales subies durant son enfance et son adolescence, périodes au cours desquelles elle a aussi été parfois marginalisée du fait de sa condition. On conviendra qu'il y a des débuts de vie plus relax. Qu'à

*lehente Cole-Gabriel*



cela ne tienne, lehente est née d'une mère déterminée qui a su bien la guider afin de lui permettre d'affronter tous ces défis un à un et devenir une personne décidée qui mène sa vie à sa façon, avec bienveillance.

## UNE RECONNAISSANCE ÉTERNELLE À SA MÈRE

lehente parle d'ailleurs de sa mère avec une admiration sans borne. « Étant donné l'âge de ma mère et ma condition précaire, c'était tout un défi qu'elle s'occupe de moi. J'ai toutefois été bénie qu'elle profite d'un soutien familial incroyable – nous sommes une famille tissée très serrée – qui lui a permis de le faire. Je dois beaucoup à ma mère. Ce n'est déjà pas facile d'élever un enfant à 17 ans, alors imaginez une enfant handicapée! Mais ma mère a su relever le défi! Elle m'a élevée de façon à ce que je ne perçoive pas ma condition comme un handicap, mais en me faisant par contre comprendre très jeune qu'on ferait face à de l'adversité pour chaque pas que je voudrais faire dans la vie puisque j'étais une des deux seuls enfants vivant avec un handicap à Kanehsatà:ke. Heureusement, ma mère ne m'a pas élevée avec une mentalité protectrice. Elle m'a encouragée à faire ce que je voulais faire. Elle me prévenait que je risquais de me blesser parfois, mais elle me laissait faire mes affaires. J'ai d'ailleurs une anecdote amusante à ce sujet. Je suis allée à une école primaire qui prenait en charge les enfants sourds et avec un handicap et où nous étions intégrés avec d'autres enfants atypiques. Ma mère m'a tellement élevée à percevoir ma condition comme étant normale que lorsque je suis revenue de ma première journée d'école, je lui ai demandé ce qui était anormal chez les enfants qui n'avaient pas de marchette comme moi!, de raconter lehente avec un éclat de rire. Je lui serai éternellement reconnaissante, car je ne serais pas la moitié de la personne que je suis aujourd'hui sans elle », précise la jeune femme avec gratitude.

Le défi relevé par sa mère a été d'autant plus grand du fait des nombreuses opérations subies par lehente pour améliorer sa condition et sa motricité – toutes réalisées à l'extérieur de la réserve il va sans dire – et des convalescences qui ont suivies. « Je suis complètement autonome, dit-elle de la voix assumée d'une personne en pleine maîtrise d'elle-même. J'ai peut-être eu de nombreux contretemps au début, mais je mène une bonne vie. Je ne peux pas me plaindre. D'ailleurs, alors que je m'apprêtais à entrer au collège, on m'a proposé une autre chirurgie afin de corriger mes pieds, mais j'en avais assez. La convalescence était très longue, de six à douze mois, et je n'avais tout simplement pas envie de m'embarquer dans un tel processus. Je compose bien avec mes pieds croches. » Puisque son handicap l'empêchait de participer comme tout le monde aux activités physiques à l'école, cette

jeune femme aujourd'hui à l'aube de la trentaine s'est réfugiée dans ses études et a développé une conscience sociale et une sensibilité aux enjeux d'inclusion nettement supérieure à la moyenne. lehente a ainsi fait son chemin discrètement et n'accorde pas son amitié à la légère. « J'ai un cercle d'amis très restreint et ça me convient ainsi. Je les choisis de façon très sélective. », confie-t-elle sur un ton qui témoigne d'une préférence sans équivoque pour la qualité des relations par opposition au nombre.

## L'ÉMANCIPATION À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSERVE

La vie d'lehente prend une tournure imprévue lorsqu'elle quitte la réserve pour aller étudier au cégep Vanier, où elle constate vite qu'elle n'est plus étiquetée la fille avec un handicap comme c'était le cas à Kanehsatà:ke. Elle raconte avec sagesse : « J'ai vu qu'il y avait un monde hors de la réserve où mon handicap n'était plus un enjeu dans le regard des autres. J'ai compris que les gens de ma communauté, qui n'étaient pas habitués à voir des personnes en situation de handicap, n'étaient au fond tout simplement pas outillés pour aborder une personne comme moi, qu'ils n'étaient pas à l'aise avec

cette différence. »

lehente s'inscrit au DEC en techniques d'éducation spécialisée, un programme qu'elle suit durant deux ans et demie avant de vivre une remise en question de son choix alors qu'il ne lui reste qu'un semestre à faire. Elle raconte : « Lorsque je suis entrée au cégep à 18 ans en 2011, c'était la première fois que je quittais la maison. Je n'étais pas préparée à vivre seule, mais je me suis organisée pour que ça fonctionne. À 20 ans, par contre, j'ai réalisé que, même si j'aimais plusieurs aspects de mon domaine d'études, il y en avait d'autres avec lesquels je n'étais pas à l'aise, à commencer par discuter de facteurs tels que retirer des enfants de leur milieu familial alors que je viens d'un endroit où c'est malheureusement trop souvent normalisé. C'était un peu trop pour moi à l'époque. J'ai compris que je n'étais pas dans de les bonnes dispositions pour faire carrière dans ce genre de milieu et l'apprécier ».

lehente retourne alors à Kanehsatà:ke environ un an pour faire le point sur son choix de carrière. En 2014, elle retourne aux études à l'institution Kiuna, un établissement d'enseignement postsecondaire géré en partenariat avec le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et le collège Dawson. Kiuna a la particularité unique au Québec d'offrir un milieu d'études et de vie entièrement adapté à la réalité, à la culture et aux aspirations des étudiants et étudiantes des Premières Nations, qui y trouvent une communauté à leur image. lehente quitte donc de nouveau le foyer familial, pour mettre le cap sur le territoire abénaquis d'Odanak, situé sur la rive sud du fleuve entre Sorel-



**Mon handicap est simplement un aspect qui vient avec moi. Je m'amuse souvent à dire (...) que je suis en quelque sorte une poupée qui vient avec des accessoires!**





Tracy et Trois-Rivières afin de suivre un programme en sciences sociales. Son séjour à Kiuna l'amène à déployer ses ailes davantage. « J'ai énormément appris durant mes études à Kiuna, dit lehente. J'y ai fait beaucoup de développement personnel. Plusieurs de mes années formatrices ont été passées à l'école. Je n'ai pas fait ce que les ados et les jeunes adultes font : les partys, les relations... J'étais loin de chez moi, je me concentrais sur mes études et j'ai travaillé sur moi. J'ai essayé de comprendre comment le monde fonctionne et comment il fonctionnerait pour moi avec mes limitations afin que je puisse y faire ma place à ma manière. J'ai aussi fait beaucoup d'éducation, car j'ai ça en moi. Les gens ne sont pas familiers avec les personnes qui ont un handicap et c'est dans ma nature d'amener les autres à élargir leurs horizons. Je ne cherche pas spécifiquement à éduquer les gens, mais ça semble faire partie de ma raison d'être. Je ne m'assois pas avec personne pour lui dire quoi faire. Je sensibilise les gens à travers ce que je fais. Ils me regardent m'organiser, voient comment je prends soin de moi et ça leur ouvre les yeux sur ma normalité. Ils apprennent en me côtoyant et c'est comme ça que je fais une différence », révèle cette jeune femme bienveillante au leadership discret.

« **Tout le monde peut briller dans la vie! Peu importe sa condition, son handicap, chaque personne peut s'épanouir selon ses capacités si on lui donne la possibilité de faire ses propres expériences pour trouver sa façon de briller.** »

## TOUT EST DANS LA MANIÈRE D'ÊTRE ET DE FAIRE

Je saisis la balle au bond et entraîne lehente sur la piste de l'évolution du regard des autres envers elle et les personnes en situation de handicap au fil des ans ainsi que leur intégration dans la société pour avoir son point de vue là-dessus. « Je suis très chanceuse, répond-elle, mes amis proches ne voient pas mon handicap. Ils me traitent comme n'importe quelle autre personne et m'acceptent telle que je suis. Mon handicap est simplement un aspect qui vient avec moi. Je m'amuse souvent à dire (et elle le dit avec une autodérision assumée accompagnée d'un sourire dans la voix) que je suis en quelque sorte une poupée qui vient avec des accessoires!

« J'ai déjà été très dérangée par les gens qui me dévisageaient, mais avec le temps, j'ai appris à l'accepter sans me faire du mauvais sang pour ça. En grandissant, j'ai aussi eu ma période rebelle avec les cheveux colorés et le maquillage provoquant, alors je ne sais pas trop ce que les gens regardaient en me dévisageant. Ça pouvait aussi bien être ma marchette que mes cheveux! Ce que je peux vous dire, par contre, c'est que ça a été super pour augmenter ma confiance en moi! », se remémore-t-elle avec un éclat de rire avant de poursuivre avec une anecdote qui témoigne de son éloquente capacité à éduquer les gens.

« Un des meilleurs échanges que j'ai eus concerne un jeune père avec son garçon de trois ou quatre ans dans un resto. Le père m'avait approché afin que j'explique à son enfant ce qu'était ma marchette, car celui-ci ne comprenait pas ma réalité. J'ai abordé la situation en demandant au garçon s'il savait ce qu'était un *Transformer*, ce qui l'a aussitôt fait sourire en plus de capter son attention. Je lui ai dit : "Tu sais quand *Optimus Prime* se transforme en véhicule pour rouler? Eh bien, je peux faire la même chose! Tout ce que j'ai à faire, c'est d'ouvrir ma marchette et je me mets à rouler moi aussi!" Le garçon n'a peut-être pas compris tous les aspects de ma condition, mais je lui ai mis un sourire au visage et il n'oubliera jamais qu'il a rencontré une personne qui pouvait faire ça. Les petits moments du genre n'ont pas de prix.



« Ça m'attriste quand j'entends les parents dire à leurs enfants de ne pas me regarder. Si le

comportement des parents fait en sorte que les enfants ne sont pas à l'aise de poser leurs questions, les barrières ne tomberont pas et les enfants vont développer un sentiment de malaise envers les personnes en situation de handicap. Je préfère nettement que les enfants me posent leurs questions afin qu'ils aient des réponses pour que ça fasse d'eux des adultes plus ouverts à la différence plutôt que de voir leurs parents les empêcher de le faire. »

« Pour ce qui est de l'inclusion, les choses vont bien pour moi. Je travaille comme technicienne de soutien en communication au centre de santé de Kanehsatà:ke et j'ai un soutien formidable de l'organisation, qui est très accommodante pour moi. Comme je viens de la communauté, tout le monde connaît mon histoire et je ne peux pratiquement plus aller nulle part sans que quelqu'un m'aborde pour me demander des nouvelles de ma mère ou autre chose. Ma mère et moi nous amusons à dire que nous sommes devenues des légendes locales, ajoutet-elle toujours avec le sourire dans la voix. Les gens qui m'ont marginalisée quand j'étais jeune détournent encore le regard lorsqu'ils me croisent, mais c'est leur malaise, pas le mien. Je n'ai pas fait mon chemin en me préoccupant des ces choses-là, poursuit-elle sans jugement.

« Je demande simplement qu'on me traite comme n'importe quelle autre personne. Je ne veux pas sentir que je suis là pour donner bonne conscience à une organisation qui veut montrer qu'elle est inclusive et où on en fait un peu trop pour rien sans réellement m'intégrer. J'ai vécu une expérience du genre et ça m'a permis de voir ce côté des choses et ce n'est pas valorisant. Je suis parfaitement capable de faire ma place avec mes compétences. Je vis *(suite à la page 48)*



# Iehente Cole-Gabriel: The Soul of an Educator, the Quiet Strength of a Guardian of Benevolence

By Christian Séguin

In life, we all have the fundamental choice to take a positive or negative view of things, regardless of the conditions in which we are born, find ourselves or live. Iehente Cole-Gabriel is definitely one who has chosen to take a positive look at life. Lively, dynamic, assertive, talkative – “I talk a lot!”, she will admit candidly during our interview –, she tackles life with an approach that is both lucid and positive, even if the world in which we live isn’t always gentle towards people so-called different like her because of a disability.

Iehente lives with crooked feet, a consequence of her three-month premature birth coupled with a lack of oxygen that led to spastic cerebral palsy. She gets around with a walker most of the time, except for very long distances for which she swaps it for a wheelchair. At the time of our conversation, Iehente is in the process of relearning how to walk with her walker, because a much longer-than-expected walker repair has forced her to use a wheelchair for several months, which has weakened the musculature of her legs.

“I really didn’t think it would be so hard to get back to my walker, but I’ll make it, she says in the confident tone of someone who’s not on their first challenge. I can’t wait to start walking with it again, because I’m going to feel like I’m back to normal.” One feels she’s determined and resilient. It’s obviously not this challenge that will stop her. Like all people living with limitations, Iehente has encountered her share of obstacles over the years and she’s developed a great capacity to overcome them.

The least we can say is that she had an unusual start at birth. In addition to her already specified condition, Iehente was

born to a 17-year-old teenage mother, which presented its own set of challenges. Imagine ... a teenage mother giving birth prematurely to a disabled child in a small community of less than 2,000 people! To add an extra layer, a nurse fed Iehente too soon, causing her stomach to perforate and leading her to her first run on the operating table at a time when she normally shouldn’t have yet been born (she was only a week old). Her journey was followed by nine surgeries during her childhood and teenage years, periods during which she was also sometimes marginalized because of her condition. One will agree that there are smoother beginnings in life. Never mind, Iehente was born to a determined mother who knew how to guide her well allowing her to face all these challenges one by one and become a resolute person who leads her life in her own way with benevolence.

## ETERNAL GRATITUDE TO HER MOTHER

Iehente speaks of her mother with boundless admiration. “Given my mother’s age and my precarious condition, it was quite a challenge for her to take care of me. However, I was blessed that we have incredible family support – we’re a very tight-knit family – that allowed her to do this. I owe a lot to my mother. It’s already not easy raising a child at 17, so imagine a child with a disability! But my mother was up to the challenge! She raised me in such a way that I did not see my condition as a handicap, but on the other hand made me understand very young that we would face adversity for each step that I would like to take in life since I was one of only two children living with a disability in Kanehsatà:ke. Fortunately, my mother did not raise me with a protective mentality. She encouraged me to do what I wanted to do. She would warn me that I might hurt myself sometimes, but she let me do my thing. I have a funny anecdote about it. I went to a primary school that took care of deaf and disabled children and where we were integrated with other atypical children. My mom raised me so much to see my condition as normal that when I came home from my first day of school, I asked her what was wrong with kids who didn’t have a walker like me!, recalls Iehente with a burst of laughter. I will be eternally grateful to her, because I wouldn’t be half of the person I am today without her”, states the young woman with gratitude.

“ **My disability is simply an aspect that comes with me. I often have fun saying (...) that I’m a kind of doll that comes with accessories!** ”

The challenge faced by her mother was all the greater because of the numerous surgeries Iehente underwent to improve her condition and motor skills – all carried outside the reserve it goes without saying – and the convalescences that followed. “I am completely autonomous, she

says in the assumed voice of a person in full control of herself. I may have had many setbacks in the beginning, but I lead a good life. I can't complain. In fact, as I was about to enter college, I was offered another surgery to correct my feet, but I'd had enough. The recovery was very long, six to twelve months, and I simply didn't want to go through that. I'm fine with my crooked feet."

As her handicap prevented her from participating like everyone else in physical activities at school, this young woman today in her early thirties took refuge in her studies and developed a social conscience and a sensitivity to issues of inclusion that are clearly above average. lehente has thus made her way discreetly and doesn't grant her friendship lightly. "I have a very small circle of friends and that's the way I like it. I choose them very selectively", she says in a tone that shows an unequivocal preference for the quality rather than the number of relationships.

## EMANCIPATION OFF THE RESERVE

lehente's life took an unexpected turn when she left the reserve to attend Vanier College, where she soon found she was no longer labeled the girl with a disability as it was in Kanehsatà:ke. She says wisely: "I saw there was a world outside the reserve where my disability was no longer an issue in the eyes of others. I understood that the people in my community, who weren't used to seeing people with disabilities, were basically simply not equipped to deal with a person like me, that they weren't comfortable with this difference."

lehente enrolled in a special education techniques program she followed for two and a half years before experiencing a questioning of her choice when she only had one semester left to do. She says: "When I entered CEGEP at 18 in 2011, it was the first time I'd left home. I was not prepared to live alone, but I organized myself to make it work. At 20, however, I realized that while I liked several aspects of my field of study, there were others I was not comfortable with, starting with discussing factors such as removing children from their family circle when I come from a place where this is unfortunately too often normalized. It was a bit too much for me at the time. I understood that I was not in the right dispositions to make a career in this kind of environment and appreciate it."

lehente then returned to Kanehsatà:ke for about a year to take stock of her career choice. In 2014, she returned to school at Kiuna Institution, a post-secondary school run in

partnership with Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue and Dawson College. Kiuna has the unique feature in Quebec of offering a study and living environment fully adapted to the realities, culture and aspirations of First Nations students, who find there a community in their image. lehente therefore left the family home again, to head for the Abenaki territory of Odanak, located on the south shore of the St. Lawrence River between Sorel-Tracy and Trois-Rivières, in order to follow a social sciences program. Her stay in Kiuna led her to spread her wings further.

**“Everyone can shine in life! Regardless of their condition, their disability, each person can blossom according to their abilities if they're given the opportunity to make their own experiences to find their way to shine.”**

“I learned a lot during my studies at Kiuna,” says lehente. I did a lot of personal development there. Many of my formative years were spent in school. I didn't do what teenagers and young adults do: parties, relationships... I was away from home, focusing on my studies and working on myself. I tried to figure out how the world works

and how it would work for me with my limitations so that I could fit into it in my own way. I also did a lot of education, because I have that in me. People are not familiar with people who have a disability and it's in my nature to encourage others to broaden their horizons. I'm not specifically looking to educate people, but that seems to be part of what I was born to do. I don't sit down with anyone to tell them what to do. I educate people through what I do. They watch me organize myself, see how I take care of myself and it opens their eyes to my normality. They learn by being around me and that's how I make a difference,” reveals this benevolent young woman with discreet leadership.

## IT'S ALL IN THE WAY OF BEING AND DOING

I grab the ball and lead lehente on the trail of how people's way of looking at her and her peers with disabilities has evolved over the years as well as their integration into society to get her point of view on the subject. "I am very lucky, she replies, that my close friends don't see my handicap. They treat me like any other person and accept me as I am. My disability is simply an aspect that comes with me. I often have fun saying (and she says it with assumed self-mockery accompanied by a smile in her voice) that I'm a kind of doll that comes with accessories!

"I used to be really bothered by people staring at me, but over time I learned to accept it without worrying about it. Growing up, I also had my rebellious period with colored hair and obnoxious makeup, so I'm not sure what people were staring at. It could as well have been my walker or my hair! What I can tell you though is that

it was great for my confidence booster!", she recalls with a burst of laughter before continuing with a story that shows her eloquent ability to educate people.

"One of the best encounters I've had was with a young father and his three-or-four-year-old boy in a restaurant. The father approached me to explain to his child what my walker was, because he did not understand my reality. I approached the situation by asking the boy if he knew what a Transformer was, which immediately made him smile and grab his attention. I said to him, 'You know when Optimus Prime says *Transform and roll out!* Well I can do the same! All I have to do is open my walker and I roll out too!' The boy may not have understood all the aspects of my condition, but I put a smile on his face and he will never forget he met someone who could do that. Little things like that make it all worth it.

"It saddens me when I hear parents tell their children not to stare at me. If parents' behaviour makes children feel uncomfortable asking their questions, the barriers will not come down and children will develop a feeling of discomfort towards people with disabilities. I much prefer that children ask me their questions so that they have answers that make them more open when they grow up rather than seeing their parents prevent them from doing so.

"In terms of inclusion, things are going well for me. I work as a communication support technician at the Kanehsà:ke Health Center and have great support from the organization, which is very accommodating to me. Since I come from the community, everyone knows my story and I can hardly go anywhere without someone approaching me to ask about my mother or something. My mother and I have fun saying that we have become local legends, she adds again with a smile in her voice. People who marginalized me when I was young still look away when they see me, but that's their business, not mine. I didn't make my way by worrying about these things, she continues without judgment.

"I just ask to be treated like any other person. I don't want to feel I'm there to give a clear conscience to an organization that wants to show it's inclusive and where they do a little too much for nothing without really integrating me. I had an experience of the kind, which allowed me to see that side of things and it's not rewarding. I'm perfectly capable of making my place with my skills. I may live with a disability, but I don't consider myself that disabled. I can handle most things myself. I appreciate that people want to help me, I'm aware they mean well, but they tend to

see me as more fragile than I am and are sometimes too accommodating for this reason. I'm not going to break!, she says amused. Of course, if I fall, I will need a hand to get up, but it will not be necessary to call the ambulance... at least, I hope not!", she concludes jokingly.

## EVERYONE CAN SHINE

After exploring the past and the present, I broach the subject of the future and ask lehente where she sees herself in ten years. "Where do I see myself in ten years? I'm just trying to make it to the end of the week!, she laughs. More seriously, I have high hopes for the evolution of inclusivity issues within ten years. I find it encouraging that they're more and more considered and I hope that society will be even more inclusive then. All the better if by my way of being, I can contribute by making a person or two more sensitive to the realities of people with disabilities.

"I believe everyone should have an equal opportunity to reach their full potential. And it starts with how parents

*lehente et sa mère / lehente and her mother*



raise their children living with limitations. I was blessed to have a mother who knew how to do it properly for me by allowing me to live what I had to live. Things haven't always been easy, but it's often through the hardships and the lessons we learn from them that we grow.

"I'm in a good position to know it's not easy to raise a child with a disability. You want to give your child the best possible life and it's not always simple, but by covering them up too much, you limit the experiences they could have for fear they will be marginalized or hit a wall. It's normal, I understand, but you also have to let them make their way, their own mistakes and fix things themselves. Not to the point of letting them get hurt outright, of course, but giving them the freedom to build their self-confidence. By constantly preventing your child from doing certain things, you prevent them from developing and harm them

in other ways. Everyone can shine in life! Regardless of their condition, their disability, each person can blossom according to their abilities if they're given the opportunity to make their own experiences to find their way to shine.

"Ten years from now, to come back to the question, I would like to be a popular author, while continuing to be an advocate of universal inclusivity and an inspiring voice so that every person can have the opportunity to live the best life they possibly can, because I sincerely believe that everyone deserves this." Based on our conversation, there's no doubt in my mind that Lehente has all the values, sensitivity and open-mindedness required to be an inspirational voice – which she already is in her own way – that shines not only in the First Nations community, but well beyond it. And it is the grace that I wish her.

 SUR LA PISTE DU HANDICAP CHEZ LES AUTOCHTONES

*(suite de la page 44)*

peut-être avec un handicap, mais je ne me considère pas si handicapée que ça. Je peux gérer la plupart des choses moi-même. J'apprécie que les gens veulent m'aider, je suis consciente qu'ils sont bien intentionnés, mais ils ont tendance à me voir plus fragile que je ne le suis et sont parfois trop accommodants pour cette raison. Je ne vais pas casser!, lance-t-elle amusée. Bien sûr, si je tombe, je vais avoir besoin d'un coup de main pour me relever, mais ça ne sera pas nécessaire d'appeler l'ambulance... du moins, j'espère que non! », conclut-elle en plaisantant.

### TOUT LE MONDE PEUT BRILLER

Après avoir fait le tour du passé et du présent, j'aborde le sujet de l'avenir et demande à Lehente où elle se voit dans dix ans. « Où je me vois dans dix ans? J'essaie simplement de me rendre à la fin de la semaine!, lance-t-elle en riant. Plus sérieusement, j'ai de grandes ambitions pour l'évolution des questions d'inclusion d'ici dix ans. Je trouve encourageant qu'elles soient de plus en plus considérées et j'espère que la société sera encore plus inclusive dans dix ans. Tant mieux si par ma façon d'être, je peux contribuer à améliorer les choses en rendant une personne ou deux plus sensibles aux réalités des personnes en situation de handicap.

« Je crois que tout le monde devrait avoir une chance égale d'exploiter pleinement son potentiel. Et ça commence par la façon dont les parents élèvent leurs enfants vivant avec des limitations. J'ai été bénie d'avoir une mère qui a su le faire adéquatement pour moi en me permettant de vivre ce que j'avais à vivre. Les choses

n'ont pas toujours été faciles, mais c'est souvent à travers les épreuves et les leçons qu'on en tire, qu'on grandit.

« Je suis bien placée pour savoir que ce n'est pas facile d'élever un enfant avec un handicap. On veut lui offrir la meilleure vie possible et ce n'est pas toujours simple. Mais à trop le couvrir, on limite les expériences qu'il pourrait vivre par crainte qu'il soit marginalisé ou frappe un mur. C'est normal, je le comprends, mais il faut aussi laisser tout enfant faire son chemin, ses propres erreurs et corriger le tir lui-même. Pas au point de le laisser carrément se casser la gueule, évidemment, mais en lui donnant la liberté pour qu'il bâtisse sa confiance en lui. En empêchant constamment un enfant de faire certaines choses, on l'empêche de se construire et lui cause du tort d'une autre manière. Tout le monde peut briller dans la vie! Peu importe sa condition, son handicap, chaque personne peut s'épanouir selon ses capacités si on lui donne la possibilité de faire ses propres expériences pour trouver sa façon de briller.

« Dans dix ans, pour revenir à la question, j'aimerais être une auteure populaire, tout en continuant d'être une promotrice de l'inclusion universelle et une voix inspirante afin que chaque personne puisse avoir l'occasion de vivre la meilleure vie possible, car je crois sincèrement que tout le monde mérite ça. » Sur la base de notre entretien, il ne fait nul doute dans ma tête que Lehente possède toutes les valeurs, la sensibilité et l'ouverture d'esprit requises pour être une voix inspirante – ce qu'elle est déjà à sa façon – qui rayonne non seulement dans la communauté autochtone, mais bien au delà de celle-ci. Et c'est la grâce que je lui souhaite.



# Projet Nisidotam : Comprendre le handicap dans les communautés des Premières Nations

Entrevue avec Shannahn McInnis par Virginie Archambault



Shannahn McInnis

**S**hannah McInnis est une chercheuse senior et spécialiste du handicap au Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH). Ses recherches portent notamment sur la promotion des droits de l'homme et de l'autodétermination pour les personnes en situation de handicap des Premières Nations (PSHPN), sur le soutien des droits et de l'accessibilité pour les populations neurodiverses et sur la réussite de la transition de l'école à la vie adulte pour les personnes handicapées.

*Cette entrevue a été réalisée en anglais. La version française qui suit a été légèrement adaptée afin de vulgariser certaines notions propres à la recherche scientifique. La version originale anglaise est présentée à la suite de la version française.*

**Pouvez-vous nous raconter l'origine du projet Nisidotam et nous expliquer en quoi il consiste?**

Le projet Nisidotam est le résultat de trois projets de recherche distincts financés par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Ces projets ont été menés en partenariat avec la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ), la Commission régionale d'éducation des adultes des Premières Nations et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. Le projet Nisidotam est le fruit de la collaboration d'une équipe de base composée de personnes handicapées autochtones et non autochtones, d'universitaires et de professionnels de l'intégration au marché du travail, des services sociaux et de l'éducation des adultes. Des personnes handicapées des Premières Nations issues de treize communautés autochtones du Québec ont partagé leurs connaissances sur différents sujets d'intérêt. En outre, des travailleurs multisectoriels de première ligne de ces mêmes communautés, notamment des agents de la sécurité du revenu, des conseillers en emploi et en formation et du personnel de l'éducation des adultes, ont également fait part de leurs expériences et de leurs besoins. Le projet Nisidotam s'est assigné de synthétiser ces points de vue et à les traduire en matériel de formation et de sensibilisation. De nombreux participants autochtones ont fourni des informations de manière continue afin de garantir la validité et la sensibilité des résultats. Enfin, une variété d'outils de formation et de sensibilisation a résulté de la co-construction, informée par les travailleurs de première ligne autochtones et les personnes handicapées des Premières Nations (les utilisateurs). Ces outils ont été conçus pour répondre à la principale préoccupation des personnes handicapées et des travailleurs de première ligne, à savoir le besoin important de sensibilisation et de formation sur les handicaps dans les Premières Nations. Toutes les ressources sont hébergées sur un site web en libre accès, [Nisidotam.ca](http://Nisidotam.ca).

**Comment le projet Nisidotam aide-t-il les communautés des Premières Nations?**

Le projet Nisidotam a été conçu pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap des Premières Nations à travers le Québec et transmettre leurs histoires, leurs connaissances et leurs besoins à leurs communautés. En informer les professionnels du soutien, les défenseurs de leurs droits et les alliés fait également partie des buts du projet. Les objectifs des parties prenantes de ces trois projets interdépendants étaient d'améliorer la qualité de vie, l'inclusion sociale,

la sensibilisation et les résultats favorables en matière d'emploi pour les PSHPN du Québec. Ces objectifs ont été atteints grâce à la création d'un assortiment de ressources hébergées sur le site Nisidotam.ca. Grâce à la mise en œuvre constante par les organismes régionaux qui ont collaboré à sa création, la viabilité à long terme du changement social rendu possible par Nisidotam.ca continue d'être soutenue. Le projet Nisidotam était le premier du genre au Québec et a contribué à une nouvelle action visant à voir, discuter et aborder l'accès à l'emploi, à l'éducation et à des résultats socio-économiques favorables pour les PSHPN. La sensibilisation à l'inclusion sociale et professionnelle a été et continue d'être renforcée par des ateliers, des conférences et des formations utilisant Nisidotam. Divers autres

outils d'apprentissage innovants et interactifs ont été créés et ajoutés au kit de ressources en ligne. On y trouve notamment une

animation vidéo éducative qui utilise une approche à double perspective pour partager des connaissances sur le handicap à la fois selon une vision traditionnelle du monde par les Premières Nations et selon une compréhension occidentale du sujet. Il y a six entretiens vidéo avec des PSHPN partageant certaines de leurs expériences avec le handicap, une bibliothèque numérique et un outil d'apprentissage numérique (sous forme de jeu de société) qui enseigne le concept de risque et de résilience. Ces projets ont constitué une première étape fondamentale dans la sensibilisation et la formation aux handicaps au sein des Premières Nations du Québec. Le CRISPESH et la CDRHPNQ espèrent pouvoir continuer à s'appuyer sur cette base afin de poursuivre le travail dans ce domaine important. Comme nous l'ont expliqué les Aînés, lorsque les obstacles sont éliminés sur le chemin des personnes handicapées des Premières Nations et que celles-ci sont en mesure d'apporter leur pleine contribution à la communauté, la force et la plénitude de cette communauté s'en trouvent augmentées. Pour en savoir plus sur cette perspective, les gens peuvent consulter le **module d'apprentissage vidéo** dans la boîte à outils du site Nisidotam.ca.

### **Comment les approches collaboratives de la recherche peuvent-elles nous aider à mieux comprendre la vision qu'ont les Premières Nations des personnes en situation de handicap?**

En tant que chercheuse non autochtone, les méthodologies de recherche collaborative

et/ou autochtone sont nécessaires afin de pouvoir comprendre et refléter les réalités des Premières Nations. Ces approches de recherche fournissent la structure nécessaire pour que les chercheurs non autochtones agissent en tant que médiateur et déconstruisent les préjugés (inconscients ou conscients) à l'égard de leurs propres idéologies, approches et formations habituelles, afin de permettre aux connaissances distinctes des Premières Nations d'émerger et d'être présentées. Nous en avons été témoins dès le départ avec ce projet de recherche, car le fait de déterminer qui a un handicap n'est pas un processus simple chez les Premières Nations. L'absence de diagnostic et les diagnostics erronés sont incroyablement répandus, conséquence directe d'un

système de bien-être ou de soins de santé ancré dans l'idéologie coloniale. Des méthodes collaboratives ont été utilisées pour guider le

recrutement des participants, car un professionnel non autochtone n'aurait pas la capacité de naviguer dans les complexités requises pour faire cette évaluation de manière fiable. Nos partenaires de recherche autochtones ont également participé activement à l'élaboration des questions d'entrevue, à la collecte et à l'analyse des données et à la transformation des résultats en outils de sensibilisation et de formation utilisables. Dans le cadre du projet Nisidotam, la recherche participative communautaire, combinée aux méthodes phénoménologiques, a permis à notre équipe de réfléchir à ses rôles, de déconstruire ses idées préconçues, d'écouter, d'entendre et de présenter les connaissances partagées par nos partenaires et les participants.

### **D'après vos données de recherche, les personnes en situation de handicap sont-elles victimes de discrimination au sein de leur communauté? Si oui, comment cette discrimination se manifeste-t-elle et comment pouvez-vous l'expliquer?**

L'expérience du handicap dans les Premières Nations est complexe, superposée en plusieurs couches et intersectionnelle. La taille, la durée et la capacité de notre projet ne nous permettaient pas d'obtenir une compréhension pleine et entière du handicap chez les Premières Nations aujourd'hui. Cependant, des thèmes communs à de nombreux participants représentant une grande diversité de groupes d'âge, de types de handicap, de genres, de niveaux d'éducation et d'autres aspects de la vie sont partagés sur le site

web de Nisidotam. Sous l'onglet « Comprendre le handicap – Apprendre des autres », il y a un lien vers « **Histoires : Le handicap dans les communautés** ». Cette page contient des citations de personnes en situation de handicap des Premières Nations de tout le Québec. Nous conseillons vivement aux personnes désireuses de commencer à comprendre le handicap chez les Premières Nations de lire les citations ainsi que d'ouvrir la boîte à outils et de regarder les entrevues vidéo « **Voix des communautés** ». Nos participants, forts, résilients et bien informés, ont tant à partager, ils sont les meilleurs enseignants. La colonisation et les nombreuses façons dont les idées coloniales se sont répandues dans les secteurs canadiens tels que la santé, l'éducation et les services sociaux, continuent de créer des obstacles importants à la santé, au bien-être et à la qualité de vie des membres des Premières Nations. Ce sont les secteurs dans lesquels les personnes autochtones reçoivent des services, et le racisme systémique continue d'avoir un impact profond sur la définition des expériences de discrimination qui se répercutent à tous les niveaux de la société, et que les personnes handicapées des Premières Nations doivent vivre aujourd'hui.

**Avez-vous d'autres projets de recherche en cours ou que vous pourriez mettre en place dans le cadre du volet handicap et Premières Nations du CRISPESH, concernant les besoins des personnes handicapées des Premières Nations?**

Oui! Alors que notre partenaire, la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, continue d'accorder la priorité à un marché du travail accessible et inclusif pour les PSHPN, nous sommes très enthousiastes à l'idée de nous lancer ensemble dans une nouvelle initiative visant à élargir les outils et les produits qui existent actuellement sur Nisidotam. Dans le cadre de cette initiative, nous créerons un outil de travail inclusif autochtone pour les employeurs, de nouveaux outils pour les professionnels en relations d'aide et un guide d'aide à l'autonomie pour les personnes en situation de handicap des Premières Nations qui font leur entrée sur le marché du travail. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de pouvoir faire avancer ce travail important!



**Témoignages**



**De l'autoreprésentation à l'inclusion pour tous**  
Cathy Rice, originaire de Kahnawake, est atteinte d'une forme de dystrophie musculaire. Elle nous raconte comment elle a appris de sa famille et de ses expériences de vie à défendre fermement ses droits. Cathy est également active dans la recherche de solutions et la promotion de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap dans la communauté.





## RESEARCH

---

# Nisidotam Project: Understanding Handicap in First Nations Communities

Interview with Shannahn McInnis by Virginie Archambault



**S**hannah McInnis is a senior researcher and disability specialist at *Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap* (CRISPESH – Research Centre for the Inclusion of Persons with Disabilities). Her research interests include promoting human rights and self-determination for First Nations people living with disabilities (FNPLWD), supporting rights and accessibility for neurodiverse populations, and successful transition from school to adult life for people living with disabilities.

### Can you tell us about the origin of the Nisidotam project and explain what it's all about?

The Nisidotam project was the result of three separate research projects funded through the Government of Quebec and the Government of Canada. These projects were in primary partnership with the First Nations Human Resources Development Commission of Quebec (FNHRDCQ) as well as First Nations Regional Adult Education Commission and First Nations of Quebec and Labrador Health and Social Services Commission. The Nisidotam project is the result of collaboration from a core team of Indigenous and non-Indigenous persons living with disabilities, academics and professionals from Labour Market Integration, Social Services, and Adult Education. First Nations persons living with disabilities (FNPLWD) from thirteen different Indigenous communities within Quebec, shared their knowledge of the topics of concern. Additionally, multi-sectoral frontline workers from these same communities, including Income Security Agents, Employment and Training Counsellors and Adult Education staff also shared their experiences and what they needed. The Nisidotam project, was focussed on synthesizing these perspectives and translating them into training and awareness materials. Many Indigenous stakeholders participated in providing ongoing feedback to ensure validity and sensitivity of

the products created. Finally, a variety of training and awareness tools resulted from the co-construction, informed by (users) Indigenous frontline workers and First Nations persons living with disabilities. These tools were designed to address the main concern of persons living with disabilities and front-line workers, which was the significant need for more awareness and training on disabilities in First Nations. All resources are housed on an open access website [Nisidotam.ca](https://www.nisidotam.ca).

### How does the Nisidotam project help First Nations communities?

The Nisidotam project was designed to put the voices of FNPLWD first and deliver their stories, knowledge and needs to First Nations communities across Quebec, and inform the actions of support professionals, advocates and allies. The goals of the stakeholders for these three inter-related projects were to increase: quality of life, social inclusion, awareness, and favourable employment outcomes for FNPLWD across Quebec. These goals were realized through the creation of the collection of resources hosted on an open access website [Nisidotam.ca](https://www.nisidotam.ca). Through the continued implementation by the regional organizations who collaborated in creating it, long-term viability of the social change enabled by [Nisidotam.ca](https://www.nisidotam.ca) continues to be supported. The Nisidotam project was a first of its kind here in Quebec, and has contributed to a new action toward seeing, discussing and addressing access to employment, education, and favourable socio-economic outcomes for FNPLWD. Awareness favouring social and professional inclusion has been and continues to be increased through ongoing workshops, conferences and trainings using Nisidotam. Various other innovative and interactive learning tools were created and added to the online resource kit including an educational video animation that uses a two-eyed seeing approach in sharing knowledge from both a traditional First Nations world view and a Western understanding of disability. There are six video interviews with FNPLWD who share some of their experiences with disability, a digital library, and a digital learning tool (boardgame format) teaching the

concept of risk and resilience. These projects were a foundational first step in building disability awareness and training in First Nations in Quebec. Both CRISPESH (Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap [Research Centre for the Inclusion of Persons Living with Disabilities]) and FNHRDCQ hope to continue to be able to build upon this foundation to continue work in this important area. As the Elders explained to us, when barriers are removed from the path of FNPLWD, and they are able to make their full contribution to the community, the strength and wholeness of that community will be increased. To see more on this perspective, it is explained in the **video learning module** in the toolbox.

**“ As the Elders explained to us, when barriers are removed from the path of First Nations people living with disabilities, and they are able to make their full contribution to the community, the strength and wholeness of that community will be increased. ”**

### **How does collaborative approaches to research can help us better understand the First Nations vision of people living with disabilities?**

As a non-Indigenous researcher, either collaborative and/or Indigenous research methodologies are necessary to be able to comprehend and reflect the realities in First Nations. These approaches to research provide the structure necessary for non-Indigenous researchers to mediate and suspend biases (unconscious or conscious) toward their own familiar ideologies, approaches and training, to allow for the distinct knowledge from First Nations to emerge and be presented. In our research, from the outset, even determining who has a disability is not a cut and dry process in First Nations. Both un-diagnosis and misdiagnosis are incredibly prevalent as a direct result of a wellness or healthcare system rooted in colonial ideology. Collaborative methods were used to guide the recruitment of participants, as a non-Indigenous professional would not have the capacity to navigate the complexities required to reliably make this assessment. Our Indigenous research partners were also actively involved in creating interview questions, conducting the data collection, analysis and transforming the findings into usable awareness and training tools. In the Nisidotam project, Community Based Participatory Research in combination with Phenomenological methods, enabled our team to reflect on our roles, suspend preconceptions, listen to, hear and present

the knowledge shared by our partners and participants.

### **According to your research data, do people living with disabilities experience discrimination within their community? If so, how does this discrimination manifest itself and how can you explain it?**

The experience of disability in the First Nations is complex, layered and intersectional. It was beyond the scope of our project size, length and capacity to capture a full and complete understanding of disability, in First Nations today. However, themes common to many of our participants who represented a great diversity in age groups, disability conditions, genders, educational levels and other aspects of life are shared on the Nisidotam website. On the Nisidotam.ca website under the tab 'Understanding Disability – Learning from Others', there is a link to '**Stories: Disability in the Communities**'. On this page there are quotes from FNPLWD from Nations from across Quebec. We strongly urge those who are interested in beginning to understand disability

in First Nations to read the quotes as well as to open the toolbox and watch the video interviews "**Voices from the Community**". Our strong, resilient and knowledgeable participants have so much to share, they are the best teachers. Colonization and the many ways that colonial ideas have spread their roots throughout Canadian sectors such as health, education, and social services, continues to create significant barriers to health, wellness and quality of life for First Nations persons. These are the sectors from which Indigenous persons receive services, and systemic racism continues to have a profound impact in defining the experiences of discrimination that ripple throughout the many levels of society, that FNPLWD have to live through today.

### **Do you have any other research projects underway or that you could start under the disability and First Nations Stream of CRISPESH, addressing the needs of First Nations people living with disabilities?**

Yes! As our partner, First Nations Human Resources Development Commission of Quebec continues to prioritize accessible and inclusive labour market for FNPLWD. We are very excited to have recently embarked on a new initiative together to expand the tools and products that currently exist on Nisidotam. Through this initiative we will build an Indigenous inclusive workplace tool for employers, new tools for support professionals and a self-advocates support guide for First Nations persons living with disabilities who are navigating the workplace. We are very excited to be able to move this important work forward!



# Les parajokes de Laurie-Eve

Par Laurie-Eve Côté



Diplômée au baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire à l'Université de Montréal, Laurie-Eve Côté œuvre chez MÉMO-Qc en tant que conseillère principale en intégration depuis septembre 2020. Auparavant, elle a travaillé comme éducatrice dans différents CPE de la ville de Montréal. Devenue paraplégique à la suite d'un accident de glisse en 2015, cela ne l'a pas freinée dans son désir d'avoir un mode de vie actif. Natation, musculation, basket-ball en fauteuil roulant et bénévolat (entre autres pour le CIVA, dont elle fait partie du conseil d'administration), elle n'a pas chômé depuis. Elle a également pris part à des émissions de télévision pour parler de son handicap et de son vécu afin de briser les tabous reliés à la paraplégie. Dans son rôle de conseillère, elle est connue pour son dynamisme et valorise une approche basée sur le respect et l'écoute active.

**B**on, sujet délicat aujourd'hui. Parlons de bobos en lien avec les soins d'élimination des personnes ayant une lésion médullaire. Sans entrer dans les détails – les personnes concernées savent! –, on a beau faire nos soins avec précaution, il peut parfois, pour diverses raisons, arriver des accidents ou des situations indésirables.

Une amie utilisatrice d'un fauteuil roulant a eu un problème d'hémorroïdes récurrent. Prise au dépourvue et inquiète, elle appelle à la pharmacie. Le pharmacien lui recommande une crème ainsi que quelques conseils dont le suivant :

« Essayez d'éviter la position assise trop longtemps! »

« Hum, bon, finalement à la place d'un tube de crème, je vais en prendre trois! ».

Oups, certains conseils sont plus difficiles à suivre que d'autres!

\*\*\*

À mon dernier rendez-vous chez le dentiste, je me suis transférée sur le fauteuil d'examen, puis lorsque l'assistante a abaissé le dossier pour faciliter le travail du dentiste, le changement de position m'a donné des spasmes dans les jambes. Le dentiste me regarde et me dit :

« Êtes-vous nerveuse? Ça va bien aller! »

Non, pas nerveuse, juste spastique!

\*\*\*

Mon nouveau copain aime autant les malaises que moi. Un de ses amis a récemment acheté une maison et a sollicité l'aide de mon copain pour l'aider dans son déménagement. Il lui a répondu :

« Oui, pas de problème! Et si ça se corse et qu'on manque de bras et de jambes, j'appellerai Laurie-Eve! ».

Disons que dans le palmarès des situations où je ne sers pas à grand-chose, les déménagements sont haut classés! Je suis d'un excellent soutien moral par contre!

\*\*\*

Je réside dans un immeuble de 75 logements, habité majoritairement par des personnes âgées ou à mobilité réduite. Étant donné la clientèle, il y a beaucoup de va-et-vient de préposés et d'infirmières.

Lorsque je suis chez moi, il est assez rare que je verrouille ma porte d'entrée. Ça fait plusieurs fois que, par accident, une préposée ou une infirmière entre chez moi, voulant probablement prodiguer des soins à un de mes voisins.

La dernière fois, j'ai lancé à la blague : « Coudon, vous avez donc bien hâte de venir prendre soin de moi! Donnez-moi quelques années d'autonomie encore! »

\*\*\*

Chez une de mes amies qui pendait la crémaillère dans sa nouvelle maison, elle avertit tout le monde de faire attention en se levant de table pour ne pas se heurter la tête sur le luminaire. Je ne me suis pas sentie très concernée par son avertissement...

\*\*\*

Avez-vous déjà essayé de jouer à un jeu de réalité virtuelle? Un de mes amis venu chez moi l'été dernier avait le matériel nécessaire. J'ai donc essayé un tel jeu pour la première fois. Dans le jeu en question, je m'aperçois que mon personnage est continuellement accroupi.

Je ne comprends pas trop pourquoi et mes coéquipiers non plus, jusqu'à ce qu'un des joueurs me disent de me lever... Ahhh, là j'ai compris! Je jouais évidemment assise dans mon fauteuil, donc mon personnage essayait d'imiter ma position!



Photo de Liam Charmer sur Unsplash.



**Fabriqué au Québec**

**savaria<sup>MD</sup>**

**wheelchairvans.ca**

## Mobilité pour mieux vivre

Le plus grand manufacturier Canadien de conversion de véhicules à planchers abaissés, avec accès latéral et arrière. Fiers d'être fabriqués au Québec et en Ontario, nos véhicules procurent l'indépendance et la mobilité pour les familles, conducteurs et taxis à travers le pays.

**Visitez notre site internet ou contactez-nous pour voir comment Savaria peut vous aider.**

**4350 Autoroute-13 Laval Québec**

**1.800.668.8705**



# Projet de loi n° 15 : MÉMO-Qc questionne et se positionne

Par Ariane Gauthier-Tremblay

Depuis sa formation en 1946, Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-Qc), a été témoin du développement du système de santé public au Québec qui a permis aux citoyens d'aspirer à des services de santé digne d'un État moderne et prospère. Depuis plusieurs décennies, MÉMO-Qc assiste à la déconstruction de ce système de santé et à l'effritement des droits et de l'égalité de chance.

Comme représentante d'une population des plus vulnérables et dépendantes du système de santé, MÉMO-Qc aurait pu espérer être consulté dans le cadre du projet de loi n° 15 (PL-15), loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace. Il n'en est rien.

Par ce document, notre organisme présente donc ces constats face à l'effritement du système de santé et ses conséquences précisément sur les personnes lésées médullaires (PLM). Il y présente ses préoccupations concernant le projet de loi 15 ainsi que son positionnement pour une réforme qui assure le droit à la santé, à la dignité et à l'inclusion.

### QUELQUES SPÉCIFICITÉS DES PERSONNES LÉSÉES MÉDULLAIRES

Les PLM représentent une clientèle considérée comme vulnérable dont le traitement nécessite, à bien des niveaux, une expertise très pointue regroupée dans les Centre d'expertise pour blessés médullaires (CEBM). Cette expertise est nécessaire lors de la lésion tout comme lors du retour dans le milieu de vie.

Les PLM nécessitent des soins médicaux et des services de réadaptation parmi les plus complexes dans le secteur de la traumatologie. MÉMO-Qc a multiplié ses

actions afin de concentrer l'expertise, la connaissance et l'expérience de professionnels de la santé dédiés aux soins et à la réadaptation des PLM dans des CEBM, soit l'Institut de réadaptation Gingras-Lyndsay de Montréal (IRGLM) et l'institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO).

Les trajectoires de services spécialisés ont permis d'offrir des soins adaptés aux besoins spécifiques, particuliers et complexes des patients dans les CEBM et ont eu d'immenses retombées positives sur les PLM. On observe notamment une réduction de la mortalité, de la morbidité et de la durée de séjour, en soins aigus comme en réadaptation et jusqu'au retour au domicile.

Comme instigateur de ces fleurons, MÉMO-Qc siège à plusieurs instances des CEBM dans un esprit de collaboration afin de témoigner de la réalité et des besoins des usagers et afin de contribuer à l'amélioration continue et au développement des deux CEBM.

Contrairement à la clientèle âgée en perte d'autonomie, les PLM cherchent à développer leur autonomie et à s'intégrer socialement. Elles ont une vie active comme professionnels, étudiants, parents et citoyens actifs.

### NOUS CONSTATONS

Depuis des années, nous assistons à des compressions budgétaires partout dans le réseau de la santé, y compris dans les Centres d'expertise pour blessés médullaires (CEBM). Cela a un impact sur l'accès aux services et aux soins spécialisés, notamment sur les services internes et externes destinés aux PLM. Faute de ressources pour jouer leur rôle avant-gardiste où sont concentrées les expertises et les nouvelles technologies, les CEBM subissent un effritement d'années en années.

De même, nous assistons à une diminution généralisée des temps de traitement hebdomadaires et des durées de séjour dans ces centres, ce qui fait que les patients retournent à domicile moins bien outillés pour entamer leur intégration sociale et pour affronter leur nouveau quotidien.

De retour dans leur milieu de vie, le manque de suivi à long terme en ergothérapie et en physiothérapie, entre autres, ne permet pas de consolider des acquis durement gagnés ni de poursuivre la récupération ou le développement de l'autonomie.

Aussi, nous constatons d'importantes pertes dans la quantité et la qualité des services et des soins à domicile qui confinent cette clientèle dans une piètre qualité de vie et qui la privent de la réalisation de ses rôles sociaux et de ses droits fondamentaux.

De plus, les séjours des PLM dans les établissements de santé non spécialisés représentent une épreuve considérable tant au niveau physique que moral. En effet, ces établissements de santé prennent très peu en considération leurs besoins spécifiques et les mettent ainsi à risques de développer des plaies de pression et des complications qui affectent leurs fonctions éliminatoires.

## **NOS PRÉOCCUPATIONS FACE AU PL-15**

Nous déplorons l'exclusion des personnes en situation de handicap (PSH) dans le processus de réflexion et d'élaboration de cette réforme. Cette population et ses représentants n'ont pas été consultés ni pour sur les soins de santé, ni pour les services sociaux, et encore moins pour les services en santé mentale dont ils ont besoin. Ceci nous porte à craindre l'aveuglement volontaire sur leurs besoins et sur leurs droits dans la mise en œuvre de la réforme.

Chaque réforme passée s'est soldée par moins de services et moins d'accessibilité pour les PSH. Elles ont imposé des reculs importants à une population qui cumule déjà des retards importants dans l'accès aux soins et aux services de santé dans toutes les régions du Québec. Les PSH sont les grandes oubliées de cette réforme tant dans le contenu que dans le processus.

La dernière réforme a affaibli les CEBM qui étaient les fleurons de la traumatologie au Québec depuis 1997. Ce modèle est envié dans l'ensemble du Canada et au niveau international. Nous nous questionnons à savoir comment cette réforme apportera une consolidation nécessaire ou, du moins, rattrapera le terrain perdu. Nous craignons que cette réforme ne fragilise davantage les CEBM.

Le projet de loi 15 remet en cause des piliers du système de santé comme l'universalité, la gratuité, l'accessibilité et l'équité des soins. Nous sommes d'avis qu'un débat public est nécessaire. Or, les consultations actuelles ne représentent pas un processus démocratique satisfaisant. Il nous laisse entrevoir le peu de place à la participation citoyenne dans les futures structures, même si elles prétendent vouloir être décentralisées.

Aussi, ce projet de loi prétend améliorer l'efficacité du système de santé. Or, MÉMO-Qc est en désaccord avec la prémisse soutenue par cette réforme voulant que le privé ferait mieux. Nous savons pertinemment que les entreprises privées de soins de santé privilégient les cas faciles et peu risqués. Les PLM représentent l'une des populations les plus complexes à soigner et à risque de complications. Si le privé les exclut et que le public subit une rareté de personnel soignant, les PLM

risquent de voir le temps d'attente s'allonger pour des chirurgies confiées au privé.

Comme l'efficacité se mesure aussi en termes de coûts, MÉMO-Qc questionne le recours au privé qui présente une facture plus élevée grâce à une loi qui lui assure et lui protège une marge de profit.

Aussi, la qualité et la durée des suivis internes et externes touchent plusieurs volets de la vie des patients et demeurent peu quantifiables et donc, difficilement facturables. Nous craignons que ces services soient boudés par le privé alors qu'ils sont déjà négligés par le système public.

Enfin, comme cette réforme ne semble pas reconnaître l'accès aux soins de santé comme un droit, MÉMO-Qc se préoccupe de la façon dont sera déterminée l'offre de service dans toutes les régions et de qui en assurera la prestation. Nous nous questionnons aussi sur qui répondra de la qualité et de la continuité des services.

## **POUR UNE RÉFORME QUI ASSURE LE DROIT À LA SANTÉ, À LA DIGNITÉ ET À L'INCLUSION**

MÉMO-Qc se positionne pour le droit à l'accès aux services et soins de santé gratuits, universels, de qualité, assurés par un système public.

Au-delà des soins de santé urgents ou de première ligne, MÉMO-Qc définit le droit à la santé comme le droit de tous et de toutes au meilleur état de santé physique, psychologique et sociale possible. Les services sociaux et la participation démocratique à la santé publique sont des conditions incontournables pour la réalisation de ce droit.

Concernant la santé des personnes ayant des limitations fonctionnelles, les principes de l'accessibilité universelle doivent être mis de l'avant dans les décisions les concernant.

Il appartient au système de santé public d'assurer l'accès à tous les soins et services de santé (prévention, consultation, investigation, diagnostic, soin, traitement et suivis) pour les PSH dans ou par des établissements publics, et ce, dans toutes les régions du Québec. On réfère ici à l'accès aux espaces, au matériel, aux équipements et aussi aux professionnels qui tiennent compte des réalités particulières des PSH et particulièrement des PLM.

À cause de leur caractère essentiel ainsi que de leur expertise, les CEBM doivent recevoir les ressources

*(suite à la page 59)*



# Quel bilan fait-on des audiences du TAQ sur les pénalités discriminatoires aux rentes de retraite?

Par Anabelle Grenon Fortin, organisatrice communautaire en défense des droits

Après des mois d'attente et de délais, c'est du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2023 que deux juges du Tribunal administratif du Québec (TAQ) ont entendu les plaidoiries dans le dossier des pénalités discriminatoires aux rentes de retraites des personnes recevant une rente d'invalidité. Voici un résumé de ces quatre jours d'audiences et de l'impression générale qu'elles nous ont laissée.

Le premier jour a été occupé par les avocats des victimes soit M<sup>e</sup> Sophie Mongeon, M<sup>e</sup> Julius Grey et M<sup>e</sup> Erin Sandberg représentant la Commission des droits de la personne ainsi que Me André Laporte représentant M. Réjean Bergeron dont le recours est soutenu par MÉMO-Qc. Ces plaideurs expérimentés ont su démontrer l'effet discriminatoire de la pénalité sur la base du handicap. Leur argumentaire touchait autant la pénalité de 36 % anciennement codifiée à l'article 120. 2 de la Loi sur le régime de rentes (la Loi) que la pénalité telle qu'elle a été modifiée en 2022 et qui oscille maintenant entre 18 et 24 % et se trouve dorénavant codifiée à l'article 120.1.

Lors des deux journées suivantes, le micro a été occupé par l'avocat de Retraite Québec et l'avocate du procureur général. Ils devaient répondre aux arguments émis par nos avocats la veille et démontrer d'une part qu'il n'y avait pas de discrimination et d'autre part que même s'il y en avait une, elle était justifiée dans sa globalité. Pour nier la discrimination, ils ont présenté la pénalité comme une mesure d'ajustement actuariel presque avantageux pour la société et ses bénéficiaires. Cet argument était très choquant de par la

déconsidération de la personne vivant concrètement une diminution significative de ses revenus.

Pour justifier la pénalité, on a argumenté que le Régime de rentes du Québec (RRQ) était en péril, ce qui rendait son maintien nécessaire. Cependant, la preuve se fondait sur des calculs très lourds et sur des chiffres datant de l'adoption de la mesure, soit des années 1990. De même, plusieurs contradictions sont ressorties dans les plaidoiries de ces avocats, mettant en lumière le fait que le RRQ est en très bonne santé financière. Rien n'a été présenté pour expliquer pourquoi la modification législative de 2022 a fait passer la pénalité de 36 % au montant actuellement en vigueur, oscillant entre 18 et 24 %. C'est à se demander si le gouvernement a choisi le nouveau montant des pénalités au hasard.

Aux derniers jours, nos avocats ont eu l'occasion de répliquer aux arguments de Retraite Québec et du procureur général. Ce fut incontestablement un moment fort des audiences. Ils ont fait ressortir l'absurdité derrière l'argument de la mesure d'ajustement actuarielle. Ils ont aussi mis en lumière les contractions préalablement relevées dans les plaidoiries de leurs vis-à-vis, démontrant bien que cette pénalité n'est plus nécessaire et ne peut être justifiée par le gouvernement dans la présente conjoncture. Leur éloquence a d'ailleurs été relevée par les juges.



M<sup>e</sup> Sophie Mongeon, Anabelle Grenon Fortin, organisatrice communautaire chez MÉMO-Qc, M<sup>e</sup> André Laporte et M<sup>e</sup> Julius Grey.

Certaines formalités notamment le rejet de preuves présentées par nos avocats et l'évocation de jurisprudences qui nous sont défavorables nous obligent à nuancer notre enthousiasme, mais nous sortons de ces audiences optimistes. Non seulement de par le déroulement de ces dernières, mais aussi de par la solidarité mise de l'avant dans ce dossier. Plusieurs groupes touchés par cet enjeu ont tenu des actions pendant la période des audiences et plusieurs dizaines de partenaires et de membres de MÉMO-Qc ont assisté aux audiences en ligne.

Parmi ces derniers, nous souhaitons souligner la générosité de Mme Marie Julie Dion, de M. Pierre Paul Carbonneau et de M. Réjean Bergeron qui ont appuyé l'équipe de défense de droits en fournissant leurs commentaires et leurs résumés. La rédaction de cet article n'aurait pas été possible sans eux.

Nous attendons impatiemment la décision du TAQ qui devrait nous parvenir en automne. Entre-temps, MÉMO-Qc investit son énergie à anticiper la modification législative de la Loi qui devrait arriver au cours de la même période. Nous évaluons présentement les meilleures options que nous offre le processus législatif de l'Assemblée nationale et mobiliserons sous peu notre réseau pour favoriser l'obtention d'un résultat concret.

Une première démarche déjà en œuvre consiste en une série de questions adressées au ministre des Finances, M. Éric Girard, visant à le confronter à l'injustice derrière la pénalité et à son obligation de consulter les groupes communautaires avant d'adopter le prochain projet de loi. Nous

avons fait publier ces questions au feuillet de l'Assemblée nationale le mercredi 24 mai 2023 grâce à la collaboration du député de la circonscription de Maurice-Richard, M. Haroun Bouazzi, et de son équipe. Le ministre est dans l'obligation de répondre et le tout pourra être utilisé en notre faveur lors de l'annonce du projet de loi. Restez à l'affût de nos communications pour connaître sa réponse!



*Nous pouvons voir M. Réjean Bergeron et sa conjointe Mme Francine Arguin en préparation pour les audiences au Tribunal administratif du Québec. M. Bergeron est membre de MÉMO-Qc et nous soutenons son recours individuel en espérant des gains pour toutes les personnes touchées.*

---

## Projet de loi n° 15 : MÉMO-Qc questionne et se positionne

*(suite de la page 57)*

financières, professionnelles, techniques et humaines pour assurer leur consolidation et leur développement, de telle sorte que la clientèle des PLM soit toujours traitée par une équipe ayant une expertise de pointe.

Il faut aussi que les CEBM puissent mettre en place une politique de prévention incluant services et formation destinés aux intervenants des autres établissements pour les différents problèmes des PLM (plaies de pression, infections urinaires, dépression, etc.).

### POUR CONCLURE

Chez MÉMO-Qc, nous croyons que les responsabilités de l'ordre du bien commun et de la justice sociale reviennent à l'État afin de garantir la dignité et l'égalité de chances pour tous et toutes.

Malgré les améliorations nécessaires et atteignables, l'État est la meilleure entité pour assurer des services de santé accessibles, universels, gratuits et de qualité par un système de santé public où les usagers peuvent prendre part aux décisions qui les concernent.



# Questions et priorités du comité consultatif de MÉMO-Qc : Où en sommes-nous en 2023?

Par Adèle Liliane Ngo Mben Nkoth, organisatrice communautaire en défense des droits

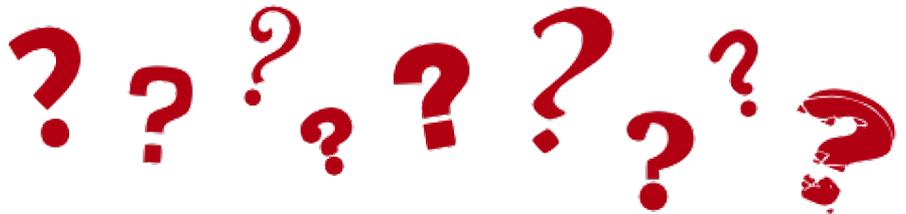
Le comité consultatif de MÉMO-Qc est une instance interne constituée de membres que nous consultons afin d'orienter, d'enrichir nos analyses et de prioriser les dossiers sur lesquels nous travaillons.

Nous avons consulté les membres de ce comité le 31 mars sur le Paraquad Hiver/printemps 2023. L'idée de celui-ci origine de la rencontre du comité tenue en mars 2022 durant laquelle plusieurs actions ont été soulevées et présentées comme étant des enjeux à prioriser à court, moyen et long termes. Plus d'une quinzaine d'enjeux découlant de cette consultation ont été abordés dans ce numéro du Paraquad, intitulé **Parce que nous sommes en 2023!** Cette publication est un outil de référence pour la défense des droits des personnes en situation de handicap. Nous y avons présenté nos réflexions et confirmé, réaffirmé ou nuancé notre point de vue afin de réclamer des soins et des services dignes de ce nom pour une société comme la nôtre en 2023. Il servira de référence lors de nos démarches auprès des élus et décideurs pour leur demander de réels changements.

Cette année, nous avons donc consulté les membres du comité afin de connaître leur opinion sur ce Paraquad. Nous leur avons demandé si des sujets avaient obtenu trop de couverture ou pas assez et si d'autres étaient carrément absents.

Les membres ont félicité l'équipe pour la qualité du travail et les sujets abordés. Ce numéro a suscité beaucoup d'émotions (frustration, colère, tristesse, etc.), car les membres constatent que les personnes en situation de handicap sont trop souvent encore invisibles auprès des

instances gouvernementales. Ils déplorent qu'il n'y ait pas un organisme gouvernemental qui fasse un bilan et s'assure de ne laisser tomber personne. De plus, les organismes communautaires sont exclus des consultations gouvernementales sur des enjeux pour lesquels ils ont des expertises. En effet, les organismes écrivent des mémoires, des états de situation et n'ont pas de voix, très peu de réception de la part des gouvernements provincial et municipaux face à ce que les personnes en situation de handicap ont à dire. Les membres déplorent également la faiblesse actuelle du milieu associatif qui peine à se faire entendre du gouvernement du Québec.



## À LA RECHERCHE DE RÉPONSES

Des questions se posent donc. Pourquoi les personnes en situation de handicap sont si peu écoutées par les instances gouvernementales, alors que leurs revendications portent sur des besoins de base qui sont couverts pour la population générale? Est-ce parce que la population des personnes en situation de handicap n'est pas assez forte? Pourtant cette population est une minorité visible. Que peut-on faire pour augmenter la sympathie de la population à nos causes? Comment augmenter notre visibilité? Quel genre de regroupement doit-on faire pour avoir l'appui de la population? Certes, on peut répondre que c'est un petit groupe qui est économiquement faible, mais encore... Voilà autant de questions sur lesquelles l'équipe se penche déjà et tente de trouver des solutions.

En effet, pour augmenter notre visibilité et l'espoir d'être entendus par les décideurs, nous avons adoptés plusieurs stratégies : les communiqués de presse, les lettres ouvertes et récemment la diffusion d'une série de vidéos qui traitent des réalités des personnes en situation de handicap.

Les sujets pour lesquels les membres du comité veulent mettre l'accès prochainement sont le logement accessible et abordable ainsi que l'incontinence fécale et les tabous qui l'entourent. Bien évidemment, nous continuons de réfléchir aux actions qui nous permettront d'être mieux entendus par la société en général, les médias, les leaders sociaux, les élus et les décideurs en particulier.



# Faites-vous partie des groupes visés sur les formulaires d'embauche?

Par Mélissa Lévy, conseillère en orientation



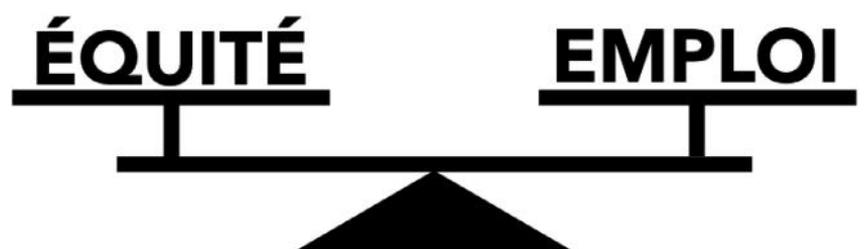
Diplômée de l'UQAM à la maîtrise en éducation et de l'Université de Sherbrooke à la maîtrise en pratique de la réadaptation, Mélissa Lévy travaille chez MÉMO-Qc depuis novembre 2009 à titre de conseillère d'orientation. Elle signe des articles dans le *Paraquad* depuis le printemps 2012. Vous pouvez lui poser des questions ou lui faire parvenir des commentaires au [mlevy@moelleepiniere.com](mailto:mlevy@moelleepiniere.com).

Avez-vous déjà remarqué que dans les formulaires d'embauche, lorsque vous arrivez vers la fin, vous trouvez toujours une section qui s'intitule Groupes visés. Il arrive souvent que des clients nous demandent : « Qu'est-ce que je dois répondre à ces questions? Suis-je obligé d'y répondre? Pourquoi ces questions sont-elles posées? ». Alors, doit-on mentionner ou non notre appartenance à un groupe visé? La légitimité de cette section dans les formulaires d'embauche repose sur la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Le texte qui suit propose un tour d'horizon rapide de cette question pour nous aider à mieux saisir d'où vient cette préoccupation et nous permet de l'analyser ensemble afin de bien en comprendre les enjeux.

Plus que jamais, notre société est plurielle. Les différences se côtoient, enrichissent et tissent la grande écharpe de nos réalités sociales. Par contre, pour plusieurs raisons et bien qu'elle puisse être source d'apprentissages, la différence divise, exclut et marginalise parfois certains individus.

Dans ce contexte, rappelons que selon la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, l'équité en matière d'emploi, c'est « ...le droit de tous les individus, dans la mesure compatible avec leurs devoirs et obligations au sein de la société, à l'égalité des chances d'épanouissement et à la prise de mesures visant la satisfaction de leurs besoins, indépendamment des considérations fondées sur la race, l'origine nationale et ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation de famille, la déficience ou l'état de personne graciée. » (article 2 - Objet)<sup>1</sup>

C'est notamment pour éviter cet écueil que le gouvernement canadien et que le gouvernement provincial du Québec se sont penchés sur la question au cours des dernières décennies. En effet, le gouvernement canadien a rédigé la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* en 1986 et le gouvernement provincial du Québec a par la suite emboîté le pas en amenant la *Loi sur l'égalité en emploi dans des organismes publics* en 2001. Il s'agit de deux lois distinctes qui sont toutefois fondées sur des principes





similaires visant à diminuer la discrimination et à protéger les groupes marginaux de notre société. Bien que la réflexion partagée dans ces quelques lignes concerne davantage la législation fédérale, il semblait opportun de mentionner l'existence de la loi provinciale pour enrichir la lecture. Héritage des revendications sociales ayant eu lieu dans les décennies 1970 et 1980, la préoccupation à l'égard des iniquités et des barrières à l'accès à l'emploi a vu le jour dans la sphère publique il y a près de 50 ans. Plusieurs groupes sociaux ont été identifiés comme étant les plus susceptibles d'être discriminés en emploi ou comme rencontrant le plus grand nombre d'obstacles dans l'accès à un emploi.

à l'emploi. Elles ont le taux d'emploi le plus faible parmi les groupes sous-représentés.

Cette Loi s'applique aux employeurs du secteur privé relevant de la compétence fédérale, aux sociétés d'État ainsi qu'aux organismes fédéraux qui comptent 100 employés ou plus. C'est la *Commission canadienne des droits de la personne* qui se charge de faire respecter cette Loi auprès des organisations. Les employeurs qui ne la respectent pas et ne mettent pas en application leurs plans d'équité en matière d'emploi sont sanctionnés. La Commission peut également poursuivre les employeurs qui ne se conforment pas à la Loi en renvoyant leur cas au *Tribunal de l'équité en matière d'emploi*.

Chaque employeur qui est régi par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* doit dresser un portrait de l'ensemble de ses employés afin de déterminer la représentativité ou la non-représentativité des groupes visés au sein de ses effectifs. Selon les résultats du portrait de leurs employés, les employeurs doivent préparer un plan d'équité en matière d'emploi dans lequel les politiques et les pratiques à mettre en place sont précisées et ils doivent faire tous les efforts raisonnables pour mettre leur plan à exécution.

# INCLUSION

## ÉLIMINER LES OBSTACLES

Les obstacles à l'emploi peuvent prendre différentes formes, comme des préjugés, le manque d'accessibilité des milieux de travail, l'absence de mesures d'adaptation des postes, le manque de sensibilisation des employeurs et le manque d'exemples sur la manière dont les personnes en situation de handicap peuvent contribuer au bon fonctionnement des entreprises<sup>2</sup>.

En 1986, le gouvernement canadien a adopté la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, loi qui a été révisée en 1995 pour toucher la fonction publique fédérale et renforcer les obligations imposées aux employeurs. Cette Loi est mise à jour ponctuellement afin de toujours refléter la réalité du temps présent. Elle vise à éviter la discrimination et à promouvoir l'égalité en emploi des femmes, des autochtones, des personnes handicapées et des personnes qui font partie des minorités visibles. Les programmes d'accès à l'égalité dans les entreprises proviennent des suites de cette Loi.

Les groupes de personnes LGBTQ2S+ et de personnes immigrantes ne font pas officiellement partie des groupes visés par la Loi sur le plan juridique, mais ils sont reconnus par certains programmes et initiatives en matière de diversité et d'inclusion dans les organisations. Les personnes en situation de handicap sont cependant plus susceptibles d'être sans emploi ou sous-employées et elles sont confrontées à d'importants obstacles

# DIVERSITÉ

## LE MYTHE DU FAVORITISME

Ceci dit, tout comme moi, vous avez peut-être déjà entendu que les personnes des groupes visés avaient des avantages ou faisaient l'objet de faveur dans l'obtention d'un emploi en raison de cette Loi. Il s'agit d'une fausse croyance. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et les programmes d'accès à l'égalité ne favorisent pas l'embauche d'une personne seulement à cause de son appartenance à l'un des groupes visés. Une personne qui est membre d'un des groupes visés peut bénéficier de la protection de la Loi seulement si elle a des compétences équivalentes aux autres personnes candidates pour un même emploi. Donc, il ne s'agit pas seulement d'être une personne en situation de handicap pour accéder à tel ou tel emploi, encore faut-il être aussi formée et compétente que les autres candidats!

Les employeurs peuvent avoir un portrait juste de

leurs effectifs dans la mesure où les personnes des groupes visés se dévoilent ou s'auto-identifient comme telles. L'auto-identification est un processus volontaire et les informations recueillies sont confidentielles. Il n'y a aucune obligation légale exigeant de s'auto-identifier auprès d'un employeur si vous faites partie d'un ou de plusieurs groupes visés. Si vous n'êtes pas à l'aise de le faire, vous ne répondez pas aux questions, tout simplement. Par contre, si vous avez besoin d'une adaptation ou d'un accommodement et que vous ne l'avez pas communiqué à l'employeur, il sera difficile pour vous de l'obtenir.



**Il n'y a aucune obligation légale exigeant de s'auto-identifier auprès d'un employeur si vous faites partie d'un ou de plusieurs groupes visés.**



Les employés concernés sont invités à se déclarer volontairement comme faisant partie d'un des

quatre groupes visés. À tort, certaines personnes craignent de ne pas obtenir l'emploi convoité si elles s'identifient à l'un de ces groupes. Cette idée va à l'encontre de la logique de la Loi et relève des préjugés.

Notre société a grand besoin d'honorer la diversité qui l'habite et il en va de même pour les employeurs. Rappelons-nous que l'accès au marché du travail pour une personne qui possède des compétences est un droit. De plus, si nous souhaitons construire des services publics qui s'arriment avec les besoins réels de la population et des institutions afin d'y répondre de façon appropriée, ceux qui les conçoivent doivent représenter l'ensemble des citoyens.



Illustration : Yuliya Soklakova (istockphoto.com)

## RÉFÉRENCES ET SOURCES

1. Institut professionnel de la fonction publique du Canada : [pipsc.ca/fr](http://pipsc.ca/fr) > Relations de travail > Délégués syndicaux > Guides de poche (menu de gauche) > Guide de poche sur l'Équité en matière d'emploi
2. Gouvernement du Canada (EDSC) : [canada.ca/fr](http://canada.ca/fr) > Ministères et organismes > Emploi et développement social Canada > Publications et rapports > Documents d'information d'EDSC et Service Canada > 2021 – Documents d'information pour la Ministre de l'Emploi (...) l'Inclusion des personnes en situation de handicap > Infographies – L'inclusion des personnes en situation de handicap et l'accessibilité (2021)
  - Gouvernement du Canada, *Loi sur l'équité en matière d'emploi* : [laws-lois.justice.gc.ca](http://laws-lois.justice.gc.ca) > Faire une recherche avec « L.C. 1995, ch. 44 »
  - Gouvernement du Canada (Emploi) : [Canada.ca/fr](http://Canada.ca/fr) > Emplois > Trouver un emploi > Emplois au gouvernement du Canada > Équité en matière d'emploi – L'autodéclaration
  - Université Laval : [ulaval.ca](http://ulaval.ca) > Équité, diversité et inclusion (menu du bas) > Concepts clés en edi
  - Université de Sherbrooke : [usherbrooke.ca/edi/outils](http://usherbrooke.ca/edi/outils)



# Des actions constantes pour soutenir l'autonomie

La Fondation MÉMO-Qc soutient l'autonomie de ses membres tout le long de l'année avec ses programmes d'aide, dont le nouveau **Fonds de soutien aux membres autres que lésés médullaires**. Selon le fonds, les demandes de soutien peuvent être faites tout le long de l'année ou une seule fois par année. Elles sont analysées selon divers critères liés à l'amélioration de la qualité de vie par des comités regroupant trois à sept personnes.

## FONDS 33

Ce programme vise à améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une lésion médullaire qui doivent composer avec une situation de grande précarité financière. L'aide offerte doit servir à combler un besoin important en lien direct avec la lésion médullaire qui n'est pas couvert ou l'est seulement en partie par les agents payeurs ou les institutions gouvernementales. Le montant de la demande doit être situé entre 150 et 5000 \$. **10 personnes**, pour un soutien total de **30 011,99 \$**, ont bénéficié de ce programme au cours de l'exercice 2022-2023.

## Liste des bénéficiaires de l'exercice 2022-2023

Bénéficiaire	Motif de la demande	Montant accordé	Région administrative
Sylvain Corbeil	Achat d'une roue tout-terrain	775,00 \$	Lanaudière
Michel R. Flynn	Achat d'un système de propulsion	2 500,00 \$	Montréal
Magali Gosselin	Achat d'équipement spécialisé	2 500,00 \$	Estrie
Cyndi Lizotte	Achat d'un tricycle électrique	3 799,00 \$	Lanaudière
Antoine Laporte	Achat d'un fauteuil tout-terrain	3 700,00 \$	Lanaudière
Clide Normandin	Achat d'une roue motorisée	4 500,00 \$	Mauricie
Agil Sibillu	Achat d'un équipement spécialisé	1 500,00 \$	Capitale-Nationale
Dang Thi Than	Achat d'un support pour s'alimenter	2 742,99 \$	Capitale-Nationale
Colette Trépanier	Achat d'un lève personne sur roues	2 995,00 \$	Centre-du-Québec
Karine Vernet	Achat d'un fauteuil roulant	5 000,00 \$	Capitale-Nationale

Le comité de sélection de 2022-2023 du Fonds 33 était constitué de **Josée Dubois**, ergothérapeute à l'RGLM, **Anne-Marie Lapointe**, ergothérapeute à l'IRDPO, **Marie-Blanche Rémillard**, présidente du CA de MÉMO-Qc, **Marie Riley-Nobert**, ergothérapeute à l'RGLM, **Éric Gilbert**, conseiller pair bénévole de MÉMO-Qc, **Maxime Girard**, directeur général de la Fondation 33 et **Walter Zelaya**, directeur général de MÉMO-Qc.

## FONDS DE SOUTIEN (URGENCE) POUR LES MEMBRES LÉSÉS MÉDULLAIRES

Offert à l'année, ce programme d'aide est destiné aux membres vivant avec une lésion médullaire ayant de la difficulté à combler un **besoin important non récurrent** en lien direct avec le handicap, non ou partiellement couvert par les agents payeurs ou les institutions gouvernementales. L'aide maximale offerte est de 2 000 \$. Au cours de l'exercice 2022-2023, la Fondation MÉMO-Qc a amélioré la qualité de vie de **21 personnes**, à qui elle a octroyé un soutien total de **24 944,80 \$**, avec ce programme.

### Liste des bénéficiaires de l'exercice 2022-2023

Bénéficiaire	Motif de la demande	Montant accordé	Région administrative
Emma-Rose Bergeron	Achat d'une remorque de vélo adapté	775,00 \$	Montréal
Jean-Pierre Boulais	Achat d'un quadriporteur	1 795,00 \$	Laurentides
Manon Bujold	Achat d'un vélo stationnaire adapté	1 498,70 \$	Chaudière-Appalaches
Jeanne Carrière	Achat d'un lève-personne de piscine	1 000,00 \$	Laurentides
André Cloutier	Frais de transport	2 000,00 \$	Chaudière-Appalaches
Carole Collard	Achat d'une orthèse d'écriture	316,18 \$	Bas-Saint-Laurent
Sekou Dakité	Achat d'équipement spécialisé	2 000,00 \$	Montréal
Sébastien Fortier	Besoins spéciaux	1 500,00 \$	Capitale-Nationale
Thérèse Gignac	Achat d'un fauteuil roulant	860,00 \$	Capitale-Nationale
Marie-Hélène Jacques	Achat d'un vélo stationnaire adapté	1 500,00 \$	Chaudière-Appalaches
Audrey Kameni	Achat d'équipement d'escrime adapté	1 656,79 \$	Montréal
Joël Lamothe	Achat d'une table de lit ajustable	206,90 \$	Montréal
Anie Parenteau	Achat d'équipement spécialisé	1 500,00 \$	Centre-du-Québec
Maxime Plante-Morin	Adaptation de domicile	1 500,00 \$	Capitale-Nationale
Stéphane Racicot	Achat d'aides technologiques	1 977,96 \$	Abitibi-Témiscamingue
Samson Sainturel	Achat d'un déambulateur	381,95 \$	Montréal
Oscar Suarez-Paez	Achat d'équipement spécialisé	145,14 \$	Montréal
Sophie Thériault	Achat d'un bureau de travail adapté	600,00 \$	Montréal
Dang Thi Than	Achat d'un fauteuil roulant manuel	1 115,00 \$	Capitale-Nationale
Yves Turcotte	Achat d'un fauteuil roulant	603,85 \$	Capitale-Nationale
Maxime Vézina	Frais de physiothérapie	2 000,00 \$	Capitale-Nationale



## FONDS DE SOUTIEN (URGENCE) POUR LES MEMBRES LÉSÉS MÉDULLAIRES (suite)

Le comité de sélection de l'exercice 2022-2023 du Fonds de soutien (urgence) pour les membres lésés médullaires était constitué de **Marie-Blanche Rémillard**, présidente du conseil d'administration (CA) de MÈMO-Qc, **Jérôme Saint-Gelais**, secrétaire du CA de MÈMO-Qc et **Walter Zelaya**, directeur général de MÈMO-Qc.

## Répartition territoriale de tous les bénéficiaires des fonds pour l'exercice 2022-2023

Capitale-Nationale	8	Centre-du-Québec	2	Bas-Saint-Laurent	1
Montréal	6	Laurentides	2	Estrie	1
Chaudière-Appalaches	3	Montérégie	2	Mauricie	1
Lanaudière	3	Abitibi-Témiscamingue	1	Total	30*

\* Un bénéficiaire de la Capitale-Nationale a reçu du soutien de deux fonds.

7e édition  
**JQLM**  
Journées québécoises des  
lésions médullaires



Moelle épinière  
et motricité Québec  
On réinvente l'autonomie  
depuis 1946



Du 25 septembre au  
1er octobre 2023

- Conférences thématiques
- Salon des innovations technologiques
- Échanges, débats et activités

Merci à nos commanditaires principaux et partenaires privés

# Suivez MÈMO sur les réseaux!



**Restez à jour sur tout  
ce qui concerne MÈMO-Qc!**

Les actualités au sujet de l'organisation  
et du handicap en général sur  
nos pages Facebook et X (ex-Twitter).

**facebook.com/MEMOQuebec**  
**@MEMOQuebec**

Les vidéos que nous réalisons,  
nos webconférences, les témoignages  
de nos membres et autres  
sur notre chaîne YouTube.

**youtube.com/@MEMOQuebec**

Nous publions plusieurs fois  
par semaine!



## FONDS DE SOUTIEN AUX MEMBRES AUTRES QUE LÉSÉS MÉDULLAIRES

Ce nouveau programme créé en mars dernier a comme objectif d'aider les membres de MÉMO-Qc en situation de handicap autre qu'une lésion médullaire. Il s'agit d'un programme complémentaire aux deux autres fonds destinés exclusivement aux personnes vivant avec une lésion médullaire. Comme pour ces fonds, le soutien doit servir à combler un besoin important non récurrent et non ou partiellement couvert par les agents payeurs ou les institutions gouvernementales.

L'aide doit être en lien direct avec le handicap et servir à améliorer la qualité de vie de la personne bénéficiaire, à favoriser son autonomie, son intégration sociale, son maintien à l'emploi, son retour aux études ou son intégration au marché du travail, ou encore à donner du répit d'une façon ou d'une autre à son aidant(e) naturel(le). Elle peut s'élever jusqu'à un maximum de 2 000 \$. Les **six premières personnes** à bénéficier de ce programme ont reçu une aide totale de **9 625 \$**.

### Liste des bénéficiaires d'avril à juin 2023

Bénéficiaire	Motif de la demande	Montant accordé	Région administrative
Léopold Banzouzi	Achat d'un quadriporteur	2 000,00 \$	Lanaudière
Pierre Dufour	Achat de roues motorisées	2 000,00 \$	Capitale-Nationale
Jean Duvil	Achat d'équipement de musique	1 300,00 \$	Montérégie
Jameson Jones-Doyle	Achat d'un kayak adapté	2 000,00 \$	Lanaudière
Percy G. Mejía Rodríguez	Achat d'un bureau ajustable	600,00 \$	Montréal
Hafed Tous	Achat d'équipement de gym adapté	1 725,00 \$	Mauricie

Le comité de sélection du Fonds de soutien aux membres autres que lésés médullaires était constitué de **Sophie Laplante**, ergothérapeute à l'IRGLM, **Véronique Pagé**, directrice adjointe de Viomax, **Marie-Blanche Rémillard**, présidente du CA de MÉMO-Qc, **Jérôme St-Gelais**, secrétaire du CA de MÉMO-Qc et **Walter Zelaya**, directeur général de MÉMO-Qc.

### RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'information sur ces programmes ou faire une demande d'aide, visitez [moelleepiniere.com](http://moelleepiniere.com) et cliquez sur l'onglet **Fondation** ou communiquez avec la Fondation au **514 341-7272** (région de Montréal) ou au **1 877 341-7272** (sans frais partout au Québec), **poste 216** ou à [fondation@moelleepiniere.com](mailto:fondation@moelleepiniere.com).

## Participez au Paraquad!

### CRÉATION

Vous avez un talent (écriture, dessin, photo ou autre) dont vous aimeriez faire profiter le magazine?

### SUGGESTION

Vous avez l'idée d'un sujet d'intérêt pour les personnes en situation de handicap que vous aimeriez voir abordé dans le Paraquad?

### COMMUNICATION

Manifestez-vous à nous par téléphone au **1 877 341-7272** ou par courriel à l'adresse [communications@moelleepiniere.com](mailto:communications@moelleepiniere.com)



# Merci de votre soutien et de votre générosité!

**N**ous utilisons cet espace pour exprimer chaleureusement notre reconnaissance envers toutes les personnes, organisations et entreprises qui ont soutenu la Fondation Moelle épinière et motricité Québec ou l'association MÉMO-Qc durant la période allant de janvier 2022 à juin 2023. Vos précieuses contributions permettent à notre organisation de poursuivre sa mission fondamentale qui est de réinventer et de soutenir l'autonomie afin d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et plus spécifiquement celles vivant avec une lésion de la moelle épinière.

### COMMENT FAIRE UN DON

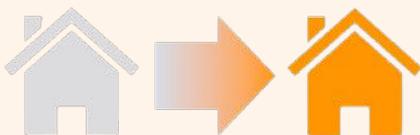
Vous pouvez faire un don à la Fondation Moelle épinière et motricité Québec ou à l'association MÉMO-Qc par téléphone ou par Internet. Le cas échéant, merci de communiquer avec nous ou de consulter notre site internet.

Téléphone : 514 341-7272

Téléphone sans frais : 1 877 341-7272

Courriel : [info@moelleepiniere.com](mailto:info@moelleepiniere.com)

Site : [moelleepiniere.com/faites-un-don/](http://moelleepiniere.com/faites-un-don/)



### VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Communiquez avec nous pour nous donner vos nouvelles coordonnées ou encore visitez la section Membres de notre site [moelleepiniere.com](http://moelleepiniere.com) pour faire les changements dans votre profil.

### VOUS CHANGEZ DE COURRIEL ?

N'oubliez pas de nous aviser!

### Dons in memoriam

- Manon Albert, à la mémoire de J-M Lévesque
- Marielle Beaulieu, à la mémoire de Jean-Marie Beaulieu
- Sylvie Beaulieu, à la mémoire de J-M Lévesque
- Odette Drapeau, à la mémoire de J-M Lévesque
- Anne Gaudreault, à la mémoire de Gilles Grenon
- Benoit Lagacé, à la mémoire de J-M Lévesque
- Christine Millar, à la mémoire de Patrick Mascres
- Pauline Ouellet, à la mémoire de J-M Lévesque
- Benoit Thibault, à la mémoire de J-M Lévesque
- France Thibault, à la mémoire de J-M Lévesque
- Isabelle Thibault, à la mémoire de J-M Lévesque

### Dons pour parrainer une adhésion à MÉMO-Qc

- Mark C. Boundy
- Sylvie Delisle
- Yvon Desjardins
- André Durocher
- Lucie Dupont
- Brigitte Filiatrault
- Michel Fortin
- Ingeborg Fulford
- Cindy Gabriel
- Chantale Hamelin
- Gaétan Jolibois
- Michel Lachaine
- Leonardo Landivar-Loor
- Denis Lefebvre
- Vivianne Massicotte
- François Mathieu
- Nativita Moreau
- Chantal Plante
- Lorraine Poirier

### Dons en nature

- Abdelmajid Arekmane
- Marco Pilotto
- Marcel St-Denis
- Christine Thibeault
- Lieberman Tranchemontagne

## Dons corporatifs

- Fondation J.-Rodolphe-La Haye
- Fondation Mirella et Lino Saputo
- Gestion Conseil Mario Côté
- Kinova
- TVR Technologies

## Dons personnels

- Xavier Arsenault
- Jonathan Audet
- Nathalie Badeau
- Maxime Béland
- Christian Bélanger
- Assustina Bernucci
- Patrick Bouchard
- Michel Brault
- Benedetto Busciglio
- Ada Buttino
- Marc Carrière
- Roger Chalifoux
- Paul Charbonneau
- Francine Côté
- Julie Côté
- Luc Côté
- Marie-Chantale Côté
- Luis M. Cristancho
- René Dallaire
- Audrey D'Assylvas
- Sophie DeCorwin
- Charles Dery
- Charles Duguay
- Luc Filiatreault
- Jacques Gariépy
- Carl Girard
- Cyrille Girouard
- Loredana Guerrera
- Claire Gouger
- Gilead Kaplansky
- Laval Laflamme
- Raymonde Lagarde
- Daniel Lamer
- Jean-François Larouche
- Michèle Lavoie
- Hélène Levasseur
- Pierre-Yves Lévesque
- Georges A Lortie
- Daniel Marchand
- Sylvain Marchand
- France Martin
- Adrienne Masse
- Lyse Massé
- Lyna Michel
- Janie Morissette
- Claude Paré
- Vanessa-Anne Paré
- Mario Shink
- Paula Stone
- Samantha Surkis
- Lyne Tessier
- Hélène Théberge
- Joëlle Thibault
- Marie Trudeau
- Marie Turcotte
- Sihem Youbi
- Walter Zelaya

## Dons liés à la campagne *Mardi je donne*

- Nazi Aridi
- Eric Asselin
- Stéphane Asselin
- Georges Aubé
- Mamadou Lamine Ba
- Eric Baillie
- Lynne Barrette
- Dorothy Barthelemy
- Eric Beaudoin
- Guylaine Beaulac
- Erick Beauséjour
- Nicholas Bédard
- Cynthia Bergeron
- Elyse Bilodeau
- Josée Bilodeau
- Véronique Boivin
- Michel Bradette
- Jocelyne Breton
- Nathalie Bussièrè
- Annie Cadieux
- Rudy Carlier
- Robert Charron
- Ahmed Chihane
- Jean-Pierre Crine
- Rajiv Das
- Michel David
- Sylvain Decelles
- Francine Deshaies
- André Desrosiers
- Elena Dinu
- Jean-Paul Dumont
- Jérôme Elissalde
- Louis-Philippe Ethier
- Julie Ferron
- Samira Fezzani
- Hélène Filteau
- Raymond Fortin
- Éric Fraser
- Sylvain Gamache
- Raymond Gareau
- Cindy Gauthier
- Guillaume Gauthier
- Ariane Gauthier-Tremblay
- Marie-Josée Gauvin
- Renée Gauvin
- Etienne Giguère
- Mireille Giguère
- Carl Girard
- Jacques Guerdain
- Bernard Guimbal
- Sylvain Guindon
- Roger Hardy
- Nathalie Heppell
- Sylvie Hudon
- Nathalie Hugues
- Jean-Claude Jegou
- Robert Lacerte
- Caroline Lachance
- Eric Lachapelle
- Omar Lachheb
- Christian Lamarre
- Karine Laplante
- Denise Larin
- Patrice Laurin
- René Laurin
- Caroline Leblanc
- Hélène Legendre
- Louis-Michel Malouin
- Elisabeth Mascary
- Dominic Mercier
- Nathalie Michaud
- Philippe-Antoine Moysan
- Jacqueline Murray
- Guy Namer
- Denis Nantel
- Walid Nassef
- Nadine Nehme
- Adèle Liliane Ngo Mben Nkoth
- Bernadette Ngo Nkouth
- Martine Nolin
- Claudette Nuckle
- Fany O'Bomsawin
- Elisa P. Serret
- Claude Paré
- Vanessa-Anne Paré
- Dominique Perron
- Sébastien Perron
- Lorraine Poirier
- Danielle Poulin
- Marie-Blanche Rémillard
- Dorcas Robertson Andje
- Denise Roose
- Sonia Roy
- Stéphane Séguin
- Christian Séguin
- Pascale Séguin
- Réal Séguin
- Suzanne Séguin
- Louise Simard
- Johanne Simon
- Jérôme St-Gelais
- Nathalie St-Gelais
- Michel Themens
- Ruth Tremblay
- Linda Trudeau
- Marie Trudeau
- Ion Valceanu
- Precious Vicente
- Sylvain Villeneuve
- Walter Zelaya



## À VENDRE

### Triporteur démontable Revo Zoom

**Descriptif :** Triporteur démontable en trois parties plus les batteries faciles à transporter dans un coffre d'auto. Batteries presque neuves. Peu roulé. Bon état.

**Localité :** Saint-Bruno de Montarville

**Prix :** 400,00 \$

**Contact :** Jean-Pierre Crine 450 461-7250  
jpcrine@gmail.com

### Vélo à main de marque Top End

**Descriptif :** Vélo à mains de marque Top End, 18 vitesses, remis à neuf. Excellent pour entraînement ou pour des randonnées. Idéal pour personnes paraplégiques.

**Localité :** Terrebonne

**Prix :** Valeur initiale de près de 3 000,00 \$. Laisserais aller pour 550,00 \$.

**Contact :** André Larue 438 496-9835  
alarue632@gmail.com

### Bancs de bain et planches de transfert

**Descriptif :** Banc de bain verni (30 x 11 x 1 po, réglable en largeur). Banc de bain peint blanc (32 x 12 x 5/8 po). Deux planches de transfert fauteuil-lit, une en bois, l'autre en plexi.

**Localité :** Saint-Alphonse-Rodriguez

**Prix :** Bancs : 40,00 \$ chacun. Planches : 25,00 \$ chacune.

**Contact :** Johanne Lépine 450 883-8448  
jlepine19@derytele.com

### Marchette

**Descriptif :** Largeur de 17 po, hauteur réglable de 30 à 36 po, avec skis.

**Localité :** Saint-Alphonse-Rodriguez

**Prix :** 75,00 \$

**Contact :** Johanne Lépine 450 883-8448  
jlepine19@derytele.com

### Vélo à main Quickie Shark

**Descriptif :** Vélo Quickie Shark en très bon état. Mise au point faite chaque année, pneus presque neufs Schwalbe Durano. Réglable dans de multiples positions. Siège très confortable permettant d'être performant. Vélo vraiment fiable qui nécessite très peu d'entretien.

**Localité :** Saint-Basile-le-Grand

**Prix :** 1 900,00 \$

**Contact :** Francis Courchesne  
514 605-6200  
francis.courchesne@gmail.com

### Pédalier pour les bras et les jambes

**Descriptif :** Pédalier pour les bras et les jambes ou l'un ou l'autre. Permet à la personne de rester dans son fauteuil roulant et de faire de l'exercice. 35 po de long, 32 1/2 po de large, 48 1/2 po de haut.

**Localité :** Sainte-Clothilde

**Prix :** 500,00 \$

**Contact :** Robert St-Jacques  
514-821-8383  
info@laituest-jacques.ca

### Fauteuil monte-escalier

**Descriptif :** Fauteuil monte-escalier électrique d'intérieur. Capacité supérieure de 350 lb. Acheté neuf en 2020. Très peu utilisé. Rampe droite pour six marches. Télécommande.

**Localité :** Trois-Rivières

**Prix :** 4 000,00 \$

**Contact :** Diane Ottawa  
dianeottawa@hotmail.com

## À LOUER

### Logement 3 1/2 (Villeray)

**Descriptif :** 3 1/2 pour personne à mobilité réduite disponible dès le 1<sup>er</sup> juillet 2023 dans la Coopérative d'habitation Rousselot. Logement destiné exclusivement à une personne à mobilité réduite habitant seule ou en couple. Toute autre demande ne sera pas considérée. Les personnes intéressées par ce logement doivent apprécier la vie en coopérative. Pour plus de détails, consulter les informations disponibles sur le site de la FHCQ : <https://fhcq.coop/fr/candidature-cooperative>. Logement adapté non meublé ni chauffé ni éclairé, avec des entrées pour laveuse/sécheuse et lave-vaisselle. Construction de 2009.

**Localité :** Montréal (Villeray)

**Prix :** 695,00 \$/mois

**Contact :** Coopérative Rousselot  
cooprousselot.sel@gmail.com

### Chalet (St-Félicien)

**Descriptif :** Laissez-vous charmer par ce chalet entièrement équipé et adapté, situé directement sur le bord du lac Saint-Jean. Avec accès privé à la plage et de nombreux arbres sur le terrain offrant un contact direct avec la nature. Vue magnifique sur le Pekuakami (lac Saint-Jean), dont vous pouvez bénéficier dès le lever du soleil!

Complètement aménagé pour le confort et les déplacements des personnes

à mobilité réduite, le chalet Dorémi comprend une rampe d'accès, un comptoir abaissé dans la cuisine, une salle de bain spacieuse avec douche sans seuil et comptoir abaissé, en plus des cadrages de porte suffisamment larges pour une circulation aisée avec tous les types de fauteuils roulants.

Aménagement extérieur avec dalle de béton pour le foyer et patio sécuritaire permettant également aux personnes à mobilité de profiter de l'extérieur et d'avoir une vue imprenable sur l'immense étendue d'eau que constitue le lac Saint-Jean et à chaque membre de la famille de passer un séjour inoubliable!

**Localité :** St-Félicien sur le bord du lac St-Jean (adresse du chalet : 1768, chemin du Lac)

**Prix :** Saison été (location une semaine), 1 000,00 \$ + frais ménage + taxes = 1 242,24 \$. Animaux acceptés, frais 20,00 \$/jour. Prix hors saison, 130,00 \$/nuit + taxes.

**Contact :** Christine Thibeault  
418-274-7322  
chaletdoremi@gmail.com

Ça ne vous sert plus, mais c'est encore bon, utile, pratique?

Pensez aux petites annonces du Paraquad!

Toujours gratuites pour les membres

Profitez-en!



**TECHNOLOGIES INC.**  
Transformation de véhicules routiers

À votre service  
depuis **25 ANS**

« Nous adaptons votre véhicule à vos besoins, afin de vous permettre de conserver votre autonomie. »

- Planchers abaissés
- Plateformes élévatrices
- Sièges & planches de transfert
- Treuils & aide au chargement
- Aides à la conduite

Membre accrédité



Maintenant situés dans de nouveaux locaux au 20 rue des Métiers, Lavaltrie (Québec) J5T 3L3

T: 1 (450) 582-2555

SF: 1 (888) 919-2555

F: 1 (450) 582-6555

[www.tvrtechnologies.com](http://www.tvrtechnologies.com) | [info@tvrtechnologies.com](mailto:info@tvrtechnologies.com)

# Le saviez-vous...?

Les cliniciens et cliniciennes canadiens recommandent l'usage unique de cathéters à revêtement hydrophile comme meilleure pratique pour le cathétérisme intermittent.



41%

des utilisateurs et des utilisatrices cathéters intermittents considèrent que les infections des voies urinaires (IVU) sont une préoccupation quotidienne<sup>1</sup>.



**Triple Action**  
Coating Technology™

Les cliniciennes et cliniciens canadiens recommandent d'utiliser un cathéter neuf, stérile et bien lubrifié à chaque cathétérisme<sup>2</sup>. Tous les cathéters **SpeediCath®** sont pré-lubrifiés avec un revêtement hydrophile unique, ce qui les rend instantanément prêts à l'emploi. Ils sont dotés de la technologie de revêtement à triple action™, conçue pour que chaque cathéter **reste hydraté** afin que l'insertion et le retrait se **fassent en douceur**.

Essayez gratuitement\* notre gamme de produits **SpeediCath®** :



[visiter.coloplast.ca/gratuitement-catheters](http://visiter.coloplast.ca/gratuitement-catheters)



Balayez le code QR pour commander des échantillons gratuits\*



1. Sondage auprès des utilisateurs de cathéters intermittents (pays : US, GB, DE, ML, FR, IT) (n=2942)

2. Clean Intermittent Urethral Catheterization in Adults – Canadian Best Practice Recommendations for Nurses. Élaboré par Infirmières spécialisées en plaies, stomies et continence Canada, Canadian Nurse Continence Advisor, Urology Nurses of Canada, and Infection Prevention and Controls. 1re édition. 2020.

Veuillez vous reporter au « Mode d'emploi » du produit pour connaître l'utilisation prévue et les renseignements pertinents en matière de sécurité.

\* Certaines restrictions s'appliquent.